

Prix du Numéro de collection : 1 fr. 25

Prix du Numéro de collection : 1 fr. 25

LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

MÉDAILLE DE BRONZE
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE
PARIS 1900

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES
FONDATEUR : **E. LEFÈVRE**
Ingénieur A. et M.

MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE
LIÈGE 1905

Directeur : **EMILE DIDIER.**

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 23, RUE D'AMIENS, LILLE
Bureau à PARIS : 27, rue Demours (17^e).

14^e Année. - N^o 352

	ABONNEMENTS :		
	annuel	semestriel	trimestriel
France.....	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Union postale.	25 »	13.50	7 »

5 Février 1911

Pour la publicité dans le département de la Seine, s'adresser à M. G. Bernardot, Ingénieur, 27, rue Demours, PARIS (XVII^e).

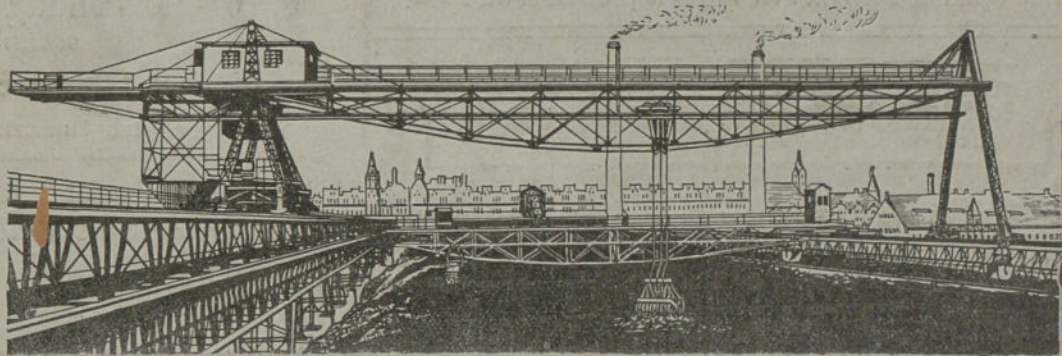
Ad. Bleichert & C^{ie}, Paris 92, 42, rue du Louvre

: GRUES :

Chemins Aériens

VOIES SUSPENDUES ÉLECTRIQUES

Transport à chaîne
et à câble



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SPÉCIALES
ET
D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD

87, rue Taitbout, PARIS

Construit les Sécheurs Rotatifs

A FAISCEAU TUBULAIRE

pour fines lavées

NE BRULANT QUE **8** Kilog. de charbon par TONNE de briquettes fabriquées

ENGRENAGES PIAT

Les Fils de A. PIAT et C^{ie}

187, rue Saint-Maur, PARIS

Agence du Nord : LILLE, 23, rue Brûle-Maison, LILLE

FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPECIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

S^{té} A^{me} des Fonderies DUROT-BINAULD

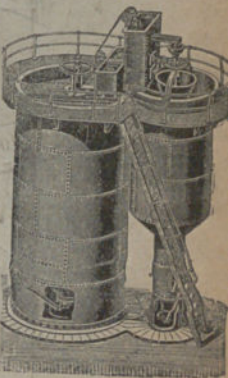
LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C^{ie}

ÉPURATION DES EAUX INDUSTRIELLES, C. ET G. PULINX, 1, rue St-Augustin, LILLE

ÉPURATEUR D'EAU D'ALIMENTATION DE GÉNÉRATEURS A VAPEUR. B^{te} S. G. D. G. EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER. NOMBREUSES APPLICATIONS

RÉCOMPENSES aux Expositions : Paris 1904, Médaille d'argent; Lille 1905, Médaille d'or; Liège 1905, Médaille d'argent; Orléans 1905, Diplôme d'honneur; Tourcoing 1906, Médaille d'or.



ÉVENCE COPPÉE, Bruxelles

Fours à Coke

SYSTEMES BREVETÉS ÉVENCE COPPÉE :

Fours à Coke fonctionnant avec ou sans récupération de sous-produits

FOURS A COKE A RÉGÉNÉRATION DE CHALEUR

Production : 4.000 à 5.500 kilos de coke par four et par 24 heures.

CONSTRUCTION de LAVOIRS à CHARBON

Installation d'Ateliers de Mélange et de Broyage

ATELIER DE CONSTRUCTION

Pièces détachées de Lavoirs

telles que : Chaines à godets, Transporteurs, Trommels, Broyeurs, Pompes centrifuges, etc.

Crible équilibré séparant avec succès le poussier de 0 à 1 m/m.

BUREAUX

BRUXELLES (Belgique), 71, boulevard d'Anderlecht;
LONDRES (Angleterre), 19, Bishop's Road, Paddington. W;
KHARKOFF (Russie méridionale), Pouchkinskaia, 35;
GIJON (Espagne-Asturias), Calle San Bernardo, 31 y 33.

Sondages au Diamant et au Trépan

A TOUTES PROFONDEURS,
DANS TOUS LES TERRAINS
AVEC GARANTIE
ET A PRIX RÉDUITS.



Spécialité de sondages à toutes profondeurs à l'intérieur des travaux de mine. Propriétaire du **Stratamètre** du Dr Meyne pour indiquer la direction des couches.

Procédés C. DEILMANN

S'ADRESSER A LA

S^{te} G^{le} de Sondages et Travaux Miniers

SOCIÉTÉ ANONYME

LIÈGE, 25, Rue Simonon

ING^r-DIRECTEUR : C. DEILMANN

(141)

Anciens Etablissements **LE GAVRIAN et Fils**, fondés en 1848, à Lille (Nord)

Introduceurs en France de la machine **CORLISS**

V. BRASSEUR (1881-1891). — **CREPELLE & GARAND** (1891-1901)

Jean CREPELLE & C^{ie}, S^{rs}

Ingénieurs-Constructeurs

A LILLE

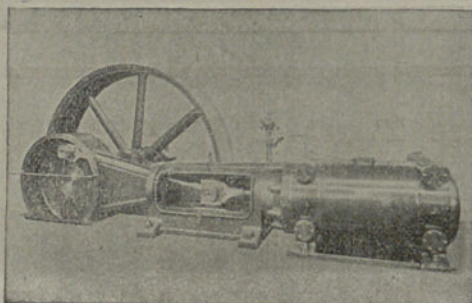
Machines à vapeur

COMPRESSEURS D'AIR
Condensation centrale.

GRAND PRIX

Exposition Universelle

PARIS 1900



HAUTS-FOURNEAUX & FONDERIES DE

PONT-A-MOUSSON

Administrateur, Directeur général : C. CAVALLIER

TUYAUX EN FONTE

POUR CANALISATIONS DE CHARBONNAGES

Tuyaux à Emboîtement et Cordon à joint de plomb, Types de la Ville de Paris
TUYAUX A JOINTS GIBAUT, POUR TERRAINS TRÈS MOUVANTS

Tuyaux frettés d'acier à chaud (système X. ROGÉ, breveté s. g. d. g.) — Tuyaux à "Assemblage précis et Joint de Caoutchouc". — Tuyaux "Lavril économiques". — Tuyaux de descente. — Coussinets à rails. — Sabots de frein. — Plaques tournantes. Moulages divers. — Robinets-vannes. — Bornes-fontaines. — Bouches d'arrosage et d'incendie. — Boulons. — Tirefonds. — Rivets.

DÉPOT DE TUYAUX A DON-SAINGHIN PRÈS LILLE

REPRÉSENTANT à LILLE : 12, place Cormontaigne (41)

BRIQUES DE LAITIER

CIMENT DE LAITIER

VERNIS SPÉCIAL POUR
MODÈLES DE FONDERIES



LES AVANTAGES
DE NOTRE PRODUIT SONT :

IL NE DÉPOSE PAS
IL NE COLLE JAMAIS AU SABLE
IL EST TRÈS ÉCONOMIQUE
IL CONSERVE LES MODÈLES.

DEMANDEZ PRIX ET ÉCHANTILLON
DES FABRICANTS

ROBERT HÖLZER & C^{ie} LILLE S^{MAURICE}
32 & 32^{bis} Rue du Ballon

THOMAS, PESLIN & C^{ie}

Ingénieurs-Constructeurs à ANZIN (Nord)

SUCCESSIONS DE E. MAILLIET & C^{ie}

Société en commandite par actions au Capital de 400.000 francs

MATÉRIEL DE MINES

Machines d'Extraction
et TREUILS

MACHINES D'ÉPUISEMENT SOUTERRAINES

Compresseurs d'air
VENTILATEURS

Mécanique générale

MACHINES A VAPEUR

de toutes forces, à déclic
BREVETÉ S.G.D.G.
et à distribution genre Meyer

MACHINES & POMPES ÉLÉVATOIRES
pour Villes

MACHINES SOUFFLANTES
à grande vitesse

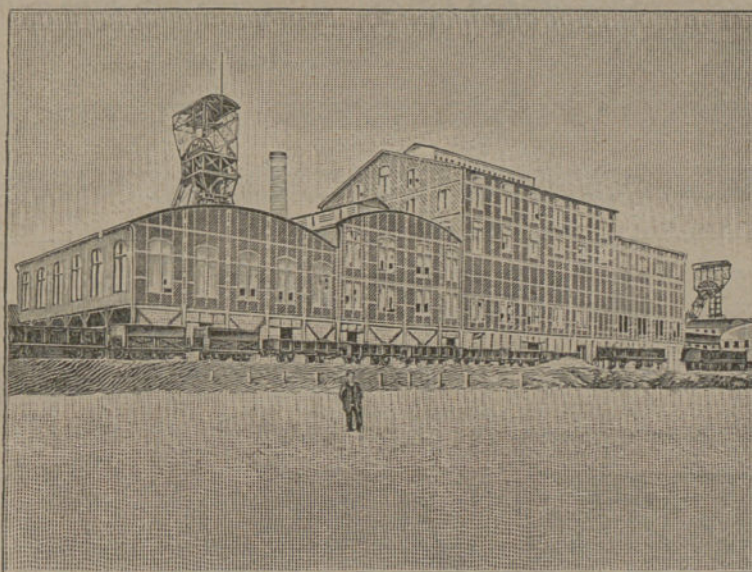
Condensations centrales

— TÉLÉPHONE 505 —

Franz MÉGUIN & C^{ie}

Siège social : DILLING-s/SARRE

(Capital : Frs. 1.687.500)

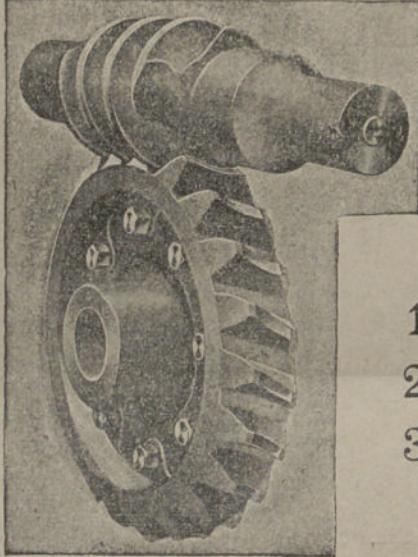


Criblage et Lavoir, débit 500 t. respectivement 130 t.
à l'heure, exécutés pour la " Deutscher Kaiser ", fosse 5,
à Marxloh

Agent général : **Henri BENDER**, 7, rue Saulnier, **PARIS**

LES ATELIERS *H. ERNAULT*

169, rue d'Alésia, Paris



possèdent plus de
100 MACHINES DE PRÉCISION
pour la taille
des différentes sortes d'engrenages

- 1° Engrenages DROITS
- 2° Engrenages CONIQUES
- 3° Engrenages HÉLICOÏDAUX

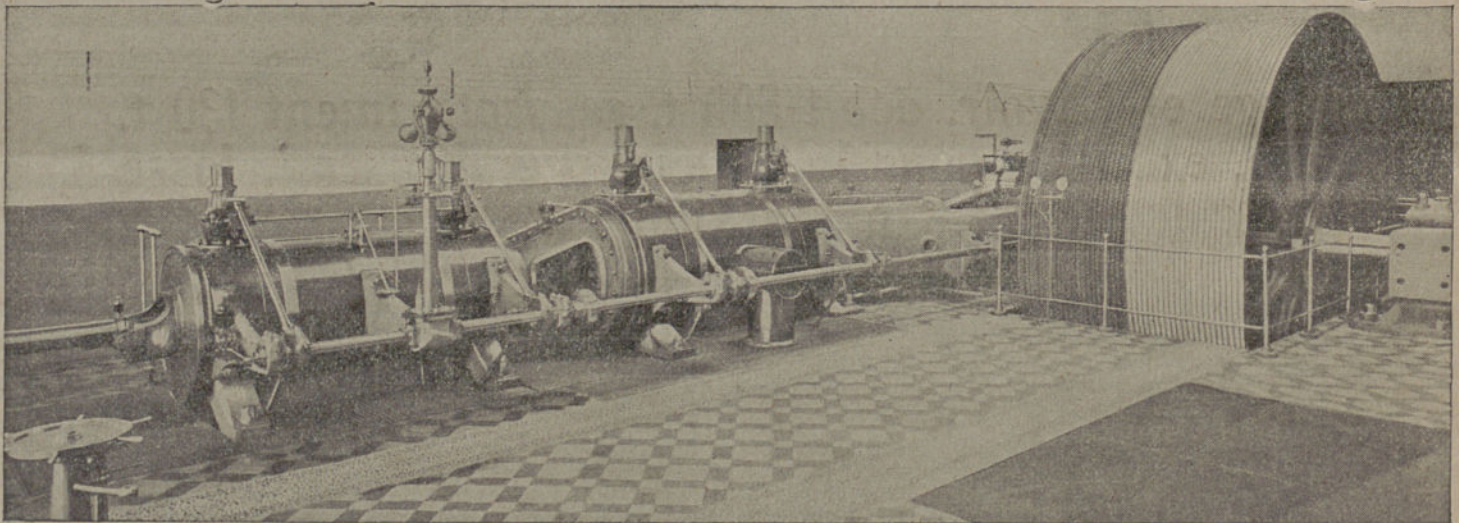
ROUES A VIS SANS FIN

LIVRAISONS RAPIDES ET EXACTES

MOTEURS A VAPEUR **PERFECTIONNÉS**

POUR MINES

MONOCYLINDRIQUES
COMPOUND
TANDEM
DOUBLE-TANDEM



Moteur double-tandem de 1800 HP (premier côté) à distribution brevetée par pistons-valves équilibrés

DUJARDIN & C^{ie}, Ing^{rs}-Constr^{rs}, LILLE

400.000 H.P. EN MARCHÉ
au 30 Juin 1909

MAISON FONDÉE EN 1867

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'EXPLOSIFS, Anciennement BERGÈS, CORBIN & C^{ie}, 124, rue La Boétie, PARIS

TÉLÉGRAMME :

Cheddite-Paris

LA CHEDDITE

TÉLÉPHONE :

555-70 555-75

LE MEILLEUR DES EXPLOSIFS POUR MINES, CARRIÈRES ET TOUS TRAVAUX DE SAUTAGE
La Cheddite ne gèle pas et n'exsude pas. — Bon marché. — Sécurité. — Puissance

Brochures, Prix, Conditions et Essais sur demande.

Poudre noire comprimée, Mèches de sûreté, Détonateurs, Amorces électriques, Exploseurs et tous autres accessoires

CABLES MÉTALLIQUES

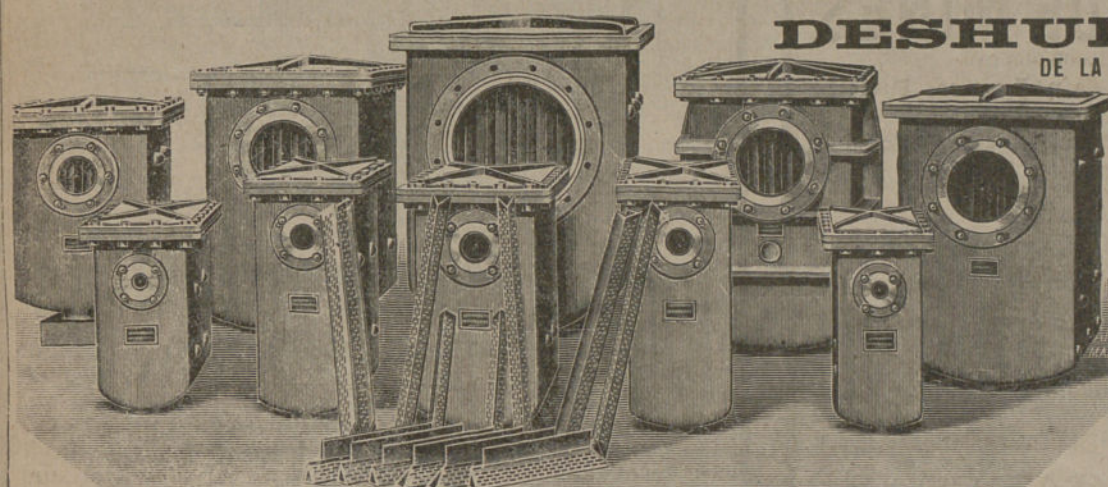
A. TESTE & C^{ie}, Lyon-Vaise
Tréfilerie. - Etirage. - Laminage

Câbles ronds et plats en fils d'acier de toutes résistances pour mines, houillères, carrières, marine, travaux publics, funiculaires, touage, chemins de fer aériens, ponts suspendus, transbordeurs, transporteurs, ascenseurs, treuils, grues, monte-charges, fonçage de puits, labourage et défonçage à vapeur, suspension de lampes à arc, clôtures, paratonnerres, torons pour le sciage des pierres.

Câbles clos à surface lisse et fils enclavés : **EXCELSIOR** et **MIXTE**. Fournitures pour transports aériens et ponts suspendus.

Tréfilerie de fer et d'acier : Fils en tous genres, durs ou recuits, clairs, cuivrés, galvanisés, étamés; fils trempés; fils d'acier de toutes résistances et pour tous usages, cordes à piano, etc. — **Etirage au banc**. — Acier doux en barres pour décolletage, ronds, carrés, 6 pans, etc... Acier trempant, aciers spéciaux au nickel, manganosilicieux, etc. — Etirage sur tous profils.

Laminage à froid de feuillards pour tous usages, aciers laminés et trempés, en bandes pour ressorts; acier au nickel, etc...



DESHUILEURS DE LA VAPEUR D'ÉCHAPPEMENT

Brevetés G. D. G. en France et à l'Étranger.

L'emploi de ces Appareils donne de l'eau de condensation absolument propre, d'une réutilisation immédiate pour l'alimentation des chaudières.

Important pour Turbines à basse pression
Important pour Condensations par surface

KATER & ANKERSMIT
INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS
58, rue du Faub. Poissonnière
PARIS

Aux Propriétaires de Mines, Manufacturiers, Marchands et Négociants

Le succès du lendemain dépend du jugement d'aujourd'hui, et votre succès en 1911 dépendra d'une juste prévision des marchés commercial et financier.

Les Prévisions contenues dans

The Business Prospects Year Book 1911

(Édité par Joseph Davies et C. P. Hailey)

se rapportant au Charbon, Fer, Cuivre, Etain, Fer blanc, Affaires maritimes, Blé, Coton, Porc et à ses Produits, Lait et ses Produits, Rails britanniques, Rails américains, Marché monétaire, Caoutchouc, Huile.

Sont basées sur une analyse soignée et minutieuse des statistiques des disponibilités et de la demande avec reports aux périodes passées.

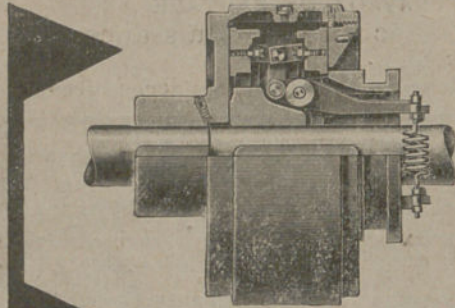
5^e ANNÉE.

Prix : 5 shillings net, franco par poste : 5 s. 3 d.

The Business Statistics Publishing Co, Limited, 12, James Street, Cardiff.

EMBRAYAGE BENN

Protégé par 29 Brevets et de nombreuses Marques déposées



SIMPLE

BON MARCHÉ

DURABLE

L'embrayage à friction système BENN est LE MOINS CHER de tous les embrayages à friction. A cause de la simplicité de son mécanisme, de la robustesse de ses organes et de son embrayage doux et progressif il n'exige pas d'attention spéciale et son entretien est presque nul.

L'embrayage BENN peut être embrayé ou débrayé en marche et en pleine charge sans choc, quelles que soient sa vitesse et sa force.

WYSS & C^{IE} SELONCOURT (DOUBS)

Société Française
DE
FOURS A COKE
ET DE
MATERIEL DE MINES

Société anonyme au capital de 1.000.000 francs
Siège social : PARIS, 90, rue Saint-Lazare, PARIS

FOURS A COKE système Koppers

AVEC ET SANS RÉGÉNÉRATEURS
50 % d'excédent de gaz. Réglage sûr et simple de la Carbonisation

FOURS à GAZ d'ÉCLAIRAGE, système Koppers

À chambres inclinées ou horizontales, de GRANDE CAPACITÉ

USINES A RÉCUPÉRATION

de Sulfate d'Ammoniaque (Procédé direct Breveté s. g. d. g.)
de Benzol et de Cyanures. Usines à Goudron.

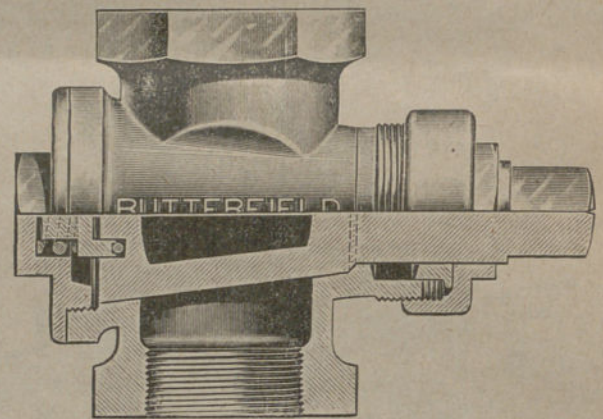
GAZOGÈNES pour COMBUSTIBLES PAUVRES, syst^{me} Montrambert, B^{ts} s. g. d. g.

LA VOIRS A CHARBONS
système Schuchtermann et Kremer

MURAILLEMENTS DE PUIITS DE MINES EN CIMENT ARMÉ
Système PIKETTY

Usines à Briquettes de Lignite et de Tourbe, système Buckau

Fours pour l'Incinération des Ordures Ménagères, système Herberth
ENVOI DE CATALOGUES SUR DEMANDE



ROBINETS PERFECTIONNÉS

système "BRADFORD"

Le meilleur robinet pour des pressions et températures élevées
Se recommande tout particulièrement pour l'emploi sur conduites de vapeur surchauffée.
Se prête à une dilatation rapide sans aucun risque de bloquer le boisseau.
Réduction très grande du frottement du boisseau.

Demandez Brochure et Prix-Courant à la
Compagnie des Garnitures Métalliques Américaines
LILLE, 7, rue Danton, 7, LILLE

Ateliers de

ATELIERS ET CABLERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

Siège social à **PARIS**

75, boulevard Haussmann (8^e)

CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES

JEUMONT

AGENCES :

PARIS : 75, boulevard Haussmann ;
LYON : Société de Construction électrique, 67, rue Molière ;
LILLE : 34, rue Faidherbe ;

BORDEAUX : 9, cours de Gourgue ;
NANCY : 2, rue Grandville ;
ROUEN : 16, rue Jeanne-d'Arc ;
ALGER : 45, rue d'Isly.

**DU NORD
ET
DE L'EST**

(178)

SOMMAIRE :

BULLETIN INDUSTRIEL	
Les nouveautés mécaniques et électriques à l'Exposition universelle de Bruxelles, par J. Nebinger, ingénieur-électricien (<i>suite</i>)	41
Institut de géologie de Nancy	43
Un nouveau rallumeur métallique pour lampes de sûreté pour mines; Réunion de concessions de mines; Charbonnages de Grand-Conty et Spinois; Demandes en concession de mines; Bibliographie	43
Revue signalétique des principales publications techniques	43
Chemin de fer du Nord; Corps des mines; Nécrologie	43
BULLETIN ECONOMIQUE	
La participation des ouvriers aux bénéfices dans les mines (<i>à suivre</i>)	44
L'Industrie minière dans la Meurthe-et-Moselle en 1909 (<i>suite</i>)	46
La question des mines-usines dans le district de la Ruhr (<i>suite et fin</i>)	48
Production houillère du Pas-de-Calais et du Nord en 1909 et 1910; Production en cokés et en agglomérés dans les mines du Pas-de-Calais et du Nord en 1909 et 1910	49
Le charbon étranger en France	50
Le charbon anglais en France	50
Production houillère de la Belgique en 1910	50

BULLETIN COMMERCIAL	
France :	
Charbons: Lille, Saint-Étienne	50
Frets, fontes, fers et aciers	51
Belgique (charbons, frets, fontes, fers et aciers)	51
Allemagne d°	53
Un conflit entre les firmes Thyssen et Hugo-Stinnes	53
Grande-Bretagne (charbons, frets, fontes, fers, aciers et sous-produits)	54

BULLETIN FINANCIER	
Mines d'anthracite de Communay; Compagnie des mines de Comberdondre; Compagnie française de banque et de mines	55
Société houillère du Nord d'Alais (<i>suite et fin</i>)	55
Société anonyme du Nord du Rieu-du-Cœur	57
Revue des cours des valeurs minières et métallurgiques de France	58
Revue des cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique	59
Tableau des cours des obligations de charbonnages à Lille, au 2 fév. 1911	60
Brevets; Adjudications; Convocations d'actionnaires; Firmes	60

Pour la publicité dans le département de la Seine, s'adresser à M. G. Bernardot, Ingénieur, 27, rue Demours, PARIS (XVII^e)

BULLETIN INDUSTRIEL

LES NOUVEAUTÉS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE BRUXELLES (*suite*)

par J. NEBINGER, ingénieur-électricien

MACHINE A VAPEUR A PISTON TOURNANT

Stand (Maschinenbau-Gesellschaft).

La transformation directe de l'énergie de la vapeur, en mouvement rotatoire, est obtenue de façon très simple par l'application de pistons tournants, l'action de la vapeur se manifestant alors de la même manière que dans la machine à vapeur à piston courant, tant pour la pression d'admission que pour l'expansion.

Grâce à la pression des masses de va et vient, ainsi que des pertes de travail résultant de l'accélération et du ralentissement qui augmentent en raison du travail à fournir, cette machine admet des vitesses de piston plus grandes que celles de la machine à vapeur ordinaire ce qui permet d'obtenir le maximum de rendement utile par rapport au volume du corps de cylindre.

Par l'emploi de piston à palettes, les déplacements entre les palettes et le piston deviennent si minimes qu'ils ne peuvent exercer aucun effet gênant sur l'arbre. Les petites différences entre les mouvements des palettes qui, seules, sont à compenser par des masses oscillatoires, restent les mêmes à chaque révolution, on obtient avec des masses oscillatoires relativement faibles, un grand degré de régularité, ce qui rend la machine intéressante pour le couplage direct des dynamos.

La machine à piston tournant n'ayant pas de moment d'inertie peut être mise en marche à tout moment et en toute position.

Contrairement aux machines à vapeur ordinaires, l'entrée et la sortie de la vapeur dans les machines à piston tournant, se trouvent toujours à des endroits différents du cylindre, ce qui fait que la température moyenne de la paroi et du cylindre est plus élevée que dans les machines à vapeur à piston courant, à température d'admission égale, en sorte que les pertes de condensation à l'entrée de la vapeur, sont évitées dans les machines à piston tournant.

La bonne utilisation de la vapeur, dans ces machines, et la vitesse élevée que l'on peut donner, en réduit les dimensions et le poids.

La grande vitesse présente en outre souvent l'avantage d'un accouplement direct.

Description de la machine à vapeur à piston tournant.—

La partie caractéristique réside dans le tambour piston K monté sur l'arbre de couche et disposé excentriquement dans le corps de cylindre C; les palettes de piston F₁ F₂ F₃, guidées dans ledit tambour sont mobiles et se déplacent en sens radial ainsi que le montre la figure 53. Le corps du cylindre étant plus grand que le corps de piston tambour, il en résulte entre le cylindre et le piston un espace S en forme de faucille, dans lequel le travail de la vapeur est utilisé.

Le mode de travail d'une machine à trois palettes est le suivant :

La vapeur entre par le tiroir S dans le corps de cylindre.

Dans la position représentée par la figure, l'espace *a*, entre le tambour piston K, les palettes F₁ et la paroi du cylindre, est

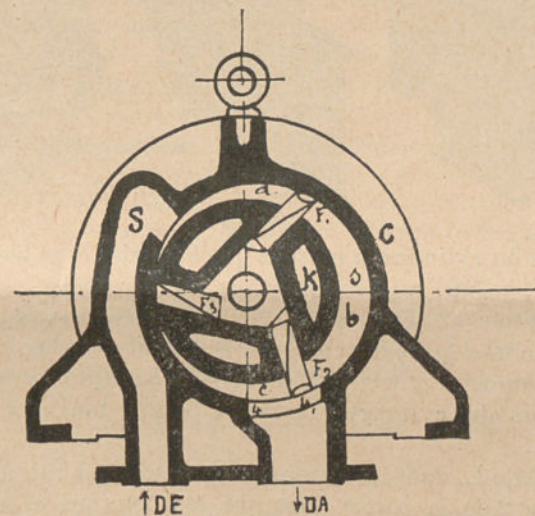


Fig. 53.

rempli de vapeur fraîche, tandis que l'espace *b* se trouve sous la tension de condensation ou d'échappement.

Dès que le tiroir S arrête l'arrivée de vapeur, commence l'expansion de la vapeur, utile en raison de l'augmentation de l'espace et pendant que le piston K continue à tourner.

La palette F₂ parcourt alors le chemin 4-1 en fermant les canaux de sortie D A.

Dans la suite, la pression en *a* diminue, en raison de l'aug-

mentation de l'espace, lorsque le tiroir S est fermé, et se réduit à une pression faible dépendant de la charge, pendant que par la continuation du mouvement de la palette F₂ du point 4 vers le canal d'admission il s'opère une certaine compression qui atteint à peu près la pression dans le canal du tiroir. Cette faible compression est très favorable à la marche tranquille de la machine.

Grâce à cette disposition de trois palettes, une des palettes se trouve toujours entre les canaux de sortie et d'entrée, de façon à empêcher tout retour de vapeur utile de l'espace *a* aux canaux de sortie.

Après le passage de la palette F₃ au canal d'admission, le tiroir S opère une nouvelle charge, tandis que la palette F₁ continue à agir, 1° en raison de l'expansion progressante dans l'espace *a* jusqu'au moment où le bord 4 devient libre, et 2° en raison de la différence entre la surface active de la palette F₁ et de la surface opposée de la palette F₃. Il s'ensuit que deux des palettes travaillent simultanément et que les moments de rotation produits s'additionnent, en sorte qu'il n'existe pas de point mort.

Le problème le plus difficile, dont la solution a été recherchée souvent vainement, à savoir :

La construction d'un piston tournant à palettes pouvant se placer contre les parois et les fonds du cylindre en n'importe quelle position et avec une étanchéité de vapeur parfaite, a été résolu à l'aide d'un procédé simple.

La figure 54 représente le piston à palettes, l'ensemble et les deux parties séparément.

Chaque palette se compose de trois pièces principales.

Le patin C et les deux parties A et B, celles-ci en forme de coins glissant l'un sur l'autre, de manière à pouvoir régler l'épaisseur de la palette suivant la largeur *h* de la coulisse du tambour du piston K, fig. 53. Chacune des trois pièces A B C est subdivisée en trois parties donnant ensemble la longueur C afin que les faces des palettes s'appuient constamment contre

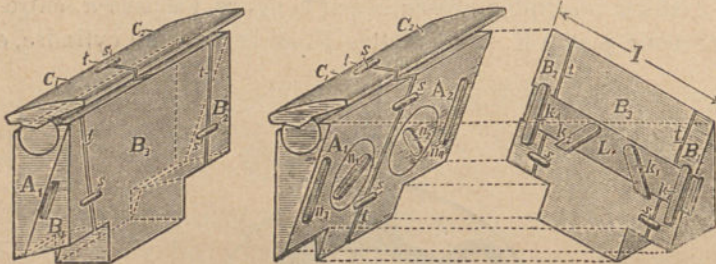


Fig. 54

les fonds du cylindre, à mesure que les palettes et les fonds du cylindre s'usent.

Les rainures *t* des pièces A et B s'emboîtent et sont assurées par les coins *s* qui empêchent toute fuite de vapeur.

Afin d'obtenir que les patins serrent de façon parfaite contre les parois du cylindre, les dits patins tournent dans les pièces A.

Une règle L, dont les tenons entrent dans les rainures à coins n° 1 et n° 2 de la partie A lorsque les deux pièces A et B sont assemblées, est ajustée dans les coins B₁ B₂ B₃. Lorsque la machine tourne, la pièce B obéissant à la force centrifuge, tend à glisser en sens radial sur la partie A qui se place contre la paroi du cylindre, les deux surfaces de la palette appuient sans cesse étroitement sur les parois à coulisse du tambour piston, et les palettes ne peuvent se déplacer ni être prises dans le tambour.

Grâce aux tenons K₁ K₂, la force centrifuge opère une extension en sens *h* et une autre en longueur dans la direction de *l*, de sorte que les réglages ultérieurs dépendent directement l'un de l'autre suivant l'usure qui se produit dans la glissure du

tambour et dans les fonds de cylindre.

Les forces qui opèrent l'extension des palettes dans les deux sens, sont secondées par la vapeur qui pénètre entre les rainures *t* des courses A et B ; l'extension est donc toujours un effet de la pression de vapeur qui s'exerce sur les palettes.

En vertu de cette disposition par laquelle les palettes se placent étroitement contre les parois et les fonds de cylindre, à mesure de la pression exercée par la vapeur utile, on obtient une étanchéité absolument parfaite, équivalente aux pistons garnis d'anneaux à tension automatique, des machines à vapeur ordinaires.

L'étanchéité entre les faces du tambour piston K et les fonds de cylindre est obtenue au moyen de segments annulaires mobiles qui se déplacent dans le sens de l'axe.

Seuls, les deux endroits par lesquels l'arbre sort des fonds de cylindre, sont garnis de boîtes à étoupes pour pouvoir arrêter la vapeur qui, à la longue, finirait par traverser les anneaux de garniture du piston.

Afin de diminuer la différence de pression en avant et en arrière du piston et de réduire l'usure des garnitures de piston, on place plusieurs pistons l'un à la suite de l'autre ; on obtient, ainsi un coefficient mécanique et thermique favorable en cas de pressions élevées.

Avantages de ces machines. — Les machines se contentent de peu de place. En la plupart des cas il ne faut pas de salle spéciale pour leur emplacement. Par suite de la marche tranquille et de l'absence de chocs, des fractures sont peu à craindre.

Machine à vapeur monocylindrique à piston tournant sans condensation

Dre intérieur du cylindre	Longueur largeur		Hauteur de l'arbre au dessus du sol	Nombre de tours à la minute	Rendement en ch. vapeur effectifs aux pressions				
	du cadre de fondations				3	4	5	6	7
					38 o/o	30 o/o	26 o/o	22 o/o	20 o/o
200	700	480	250	600	4	4,8	5,5	6,1	6,5
250	750	500	275	500	6	7	8	9	9,5
300	800	520	300	420	8	9,5	11	12	13
350	850	550	325	360	11	12,5	14	16	17
400	900	580	350	310	14	16,5	19	21	22,5
450	950	640	375	280	17,5	20,5	23	26	28
500	1000	700	400	250	21,5	25	28	31,5	34
550	1100	780	425	225	25	30	34	39	41
600	1200	850	450	210	31,5	36,5	41,5	46	50
650	1300	920	475	190	36,5	42	48	54	58
700	1400	1000	500	180	42,5	49	56	63	67
750	1500	1100	525	170	49	57	64	72	77
800	1600	1200	550	160	57	66	75	84	90
850	1700	1300	575	150	66	76	86	96	105
900	1800	1400	600	140	74	85	95	105	115
950	1900	1500	625	135	82	95	105	120	130
1000	2000	1600	650	130	90	105	120	130	140

Machine à vapeur monocylindrique à piston tournant à condensation

Dre intérieur du cylindre	Longueur largeur		Hauteur de l'arbre au dessus du sol	Nombre de tours à la minute	Rendement en ch. vapeur effectifs aux pressions				
	du cadre de fondations				3	4	5	6	7
					13 o/o	10 o/o	7 o/o	6 o/o	5 o/o
200	700	480	250	850	4,5	5	5,5	6	6,5
250	750	500	275	700	6,5	7,5	8,5	9	9,5
300	800	520	300	500	9,5	11	12	13	14
350	850	550	325	500	12,5	14	16	17	18
400	900	580	360	425	17	19,5	21	22	24
450	950	640	375	380	21	23	26	27,5	30
500	1000	700	400	340	25	28,5	31	33	36
550	1100	780	425	310	31	34	38	40	44
600	1200	850	450	285	37	41	46	48	53
650	1300	920	475	260	42,5	48	53	56	61
700	1400	1000	500	240	50	56	62	65	71
750	1500	1100	525	225	56	64	70	74	81
800	1600	1200	550	210	64	73	80	85	93
850	1700	1300	575	200	71	83	92	96	106
900	1800	1400	600	190	81	91	102	106	116
950	1900	1500	625	180	91	102	114	120	130
1000	2000	1600	650	170	100	112	125	130	145

(à suivre)

PETITES NOUVELLES

Institut de géologie de Nancy. — M. Henry, chargé du cours de géologie à la Faculté des Sciences de Nancy a fait, le 7 décembre 1910, à la section Mines-Métallurgie de la Société industrielle de l'Est, une communication sur la géologie appliquée et l'institut de géologie.

De cette intéressante communication, nous détachons la partie suivante, définissant l'enseignement donné à l'Institut en vue de former des géologues. Cet enseignement a, pour la première fois, porté ses fruits en 1909-1910 : deux élèves se sont vu attribuer le diplôme de géologue et sont entrés dans la carrière industrielle.

Cet enseignement comporte :

1^o Un cours de géologie appliquée, complétant les études de géologie générale par l'examen des questions du ressort : 1^o De l'hydrologie et de l'hygiène autant que de la géologie (niveaux aquifères, protection des sources, puissance de filtration des terrains) ; 2^o De l'étude des plissements et des dislocations à la faveur desquelles les substances métallifères sont venues au jour ou se sont rapprochées de la surface de la terre ; 3^o De l'étude des roches qui les encaissent et de la complexité des formations qui les comprennent ; 4^o De la description des gîtes, notamment dans leur allure, et de la détermination de l'âge auquel les minerais qu'ils renferment se sont déposés ; 5^o Enfin l'étude des roches éruptives ou sédimentaires pouvant servir de matière première à l'industrie et dont il importe de connaître la place dans la série sédimentaire et les relations avec les roches éruptives les plus fréquentes ;

2^o Des conférences de prospection, nécessaires pour donner aux futurs géologues, qui seront aussi des prospecteurs, les notions suffisantes pour savoir au besoin organiser une mission d'étude, étudier une région, prospecter des amas de filons, des couches, des alluvions de minerais les plus divers, et relever les données économiques concernant la valeur des mines exploitées ou à mettre en exploitation ;

3^o Un cours de géologie de la Lorraine, documentant à fond les élèves sur la géologie de la région où ils font leurs études, région que par la diversité des matières utiles qu'on y rencontre est bien faite pour montrer les différentes applications de la géologie ;

4^o Des conférences de recherches minières et d'exploitation des mines, donnant aux élèves les premiers principes de l'exploitation des mines et ce qu'il faut savoir en somme pour diriger des travaux de recherches ou de sondages ;

5^o Des conférences de législation et d'économie minière, destinées, moins à familiariser le géologue avec les lois et usages en vigueur dans les principales régions minières, qu'à lui donner les indications sur la marche à suivre pour préparer un permis de recherche par exemple, ou établir une demande en concession, etc... ;

6^o Enfin, des conférences industrielles diverses apprendront au géologue à tenir une comptabilité, à établir des prix de revient, à construire des batiments, à faire des terrassements, à lever des plans et des cartes.

Tout cet enseignement appliqué est complété par de nombreuses excursions sur le terrain et par deux voyages ou stages, l'un à la fin de la seconde année, dans les mines de fer de Meurthe-et-Moselle ; et l'autre à la fin de la 3^e année, et avant la délivrance du diplôme, dans des mines, filonnières autant que possible, à l'étranger. Ce dernier stage ou voyage doit être d'au moins un mois.

Un nouveau rallumeur métallique pour lampes de sûreté pour mines. — On se souvient que le rallumeur au ferro-cerium s'est révélé dangereux dans les atmosphères grisouteuses, en raison des particules de métal projetées contre le tamis de la lampe.

Der Bergbau nous apprend que la firme C. Koch, de Bochum, vient de mettre au point un rallumeur dans lequel le ferro-cerium est remplacé par un autre alliage métallique dont la firme garde le secret. Ce rallumeur n'offre, paraît-il, aucun danger dans le grisou et présente de très grands avantages par rapport aux rallumeurs à bande paraffinée, notamment au point de vue de l'économie, de l'efficacité, et de la propreté des verres de lampes.

Réunion de concessions de mines. — Par décret prési-

dential, la Société anonyme de Commentry-Fourchambault et Decazeville a été autorisée à réunir les concessions de mines de houille de Lavernhe et du Mazel (Aveyron), aux concessions de même nature de Commentry, de Montvicq (Allier), de Selle et Combelle (Puy-de-Dôme), de Rulhe-Négrin et de Decazeville (Aveyron).

Charbonnages des Grand-Conty et Spinois. — M. Alphonse Liber, attaché au charbonnage depuis 37 ans remplira, à dater du 1^{er} janvier 1911, les fonctions de directeur-gérant.

M. Georges Beaufaux a été nommé ingénieur en chef du service technique.

Demandes en concession de mines. — La Société française de recherche et d'exploitation de mines de fer, dont le siège social est à Paris, 67, rue Caumartin (9^e arrondissement), représentée par M. Taragonet, son administrateur-délégué, sollicite une concession de mines de fer sur le territoire des communes de Velaine-en-Haye, Champigneulle, Laxon et Maron, arrondissement de Nancy, département de Meurthe-et-Moselle.

La Société anonyme des usines métallurgiques de la Basse-Loire, dont le siège social est à Paris, 13, rue Lafayette (9^e arrondissement), représentée par M. Jules Bernard, président de son conseil d'administration, sollicite une concession de mines de fer sur le territoire des communes de Fillières, Joppécourt, Serrouville, Mercy-le-Haut, Preutin, Murville, Malavillers et Audun-le-Roman, arrondissement de Briey, département de Meurthe-et-Moselle.

Bibliographie. — **Les mines à l'Exposition internationale et universelle de Bruxelles 1910**, par Ad. Breyre, ingénieur au Corps des mines, à Bruxelles, secrétaire-rapporteur adjoint du Jury de la classe des mines à l'Exposition de Bruxelles. Brochure in-4^o raisin de 36 pages et 41 fig. Prix 5 francs. H. Dunod et E. Pinat, éditeurs, 49, quai des Grands-Augustins, Paris (VI^e).

Dans un avant-propos, l'auteur annonce qu'il veut faire ressortir l'évolution générale de l'art des mines qui était clairement mise sous les yeux des visiteurs de l'Exposition de Bruxelles.

Il commence par l'exposition collective des charbonnages belges, en donnant quelques indications sur les nombreux documents que renfermait cette exposition. Puis il passe en revue les différents stands particuliers et donne une rapide description des outillages se rapportant aux sondages et recherches, creusement de puits, transports souterrains, exploitation, creusement de galeries, exhaure, aérage, éclairage, extraction, installations de surface, et enfin il consacre un chapitre aux appareils et institutions qui ont pour but la prévention des accidents.

M. Breyre, par son autorité et sa compétence à su rendre très intéressant ce travail, peut-être parfois un peu bref. Nous ne doutons pas qu'il soit très favorablement accueilli.

Revue signalétique des principales publications techniques. — *Les retraites des ouvriers mineurs en Belgique*, par Maurice Bellom. Rapport de mission présenté au Ministre des Travaux publics, 40 pages ; « Annales des Mines de France » 10^e livraison de 1910.

Lavage et classement du charbon menu, par Georges Roblings, 9 pages ; « The Colliery Guardian » des 20 et 27 janvier 1911.

Quelques erreurs concernant l'air comprimé et ses avantages supposés comme agent producteur d'énergie dans les mines, 2 pages ; « The Colliery Guardian » du 20 janvier 1911.

Pelle à vapeur pour l'exploitation du lignite, par Macco, 3 pages ; « Glückauf » du 21 janvier 1911.

L'approvisionnement en minerais de fer des hauts-fourneaux bas-rhénan-westphalien et la question des minerais suédois (à suivre) par D. Krupp, 18 pages ; « Glückauf » des 24 et 28 janvier 1911.

Signaux et téléphones pour cages d'extraction, par le Dr Weise, 3 pages ; « Glückauf » du 28 janvier 1911.

Chemin de fer du Nord. — *Train de plaisir pour Nice.* A l'occasion du Carnaval de Nice, la Compagnie du Chemin de fer du Nord mettra en distribution, dans toutes ses gares, jusqu'au 20 février 1910, inclusivement, des billets d'aller et retour de 2^e et 3^e classes pour un train de plaisir organisé sur Nice. Le prix de ces billets, présentant une réduction d'environ 50 % sur ceux de deux billets simples varie, selon l'éloignement du point de départ : En 2^e classe,

entre 90 fr. 75 et 114 fr. 05 ; En 3^e classe, entre 60 fr. 50 et 75 fr. 65. *Départ de Paris* (P. L. M.), le 22 février à 14 h. 40 du matin. *Retour de Nice*, au gré des voyageurs, à partir du 1^{er} mars, jusqu'au dernier train de la journée du 9 mars, par tous les trains de la journée comportant des voitures de la classe du billet, dans les mêmes conditions que les voyageurs porteurs de billets ordinaires. *Retour de Paris* (Nord), à partir du 1^{er} mars jusqu'au 11 mars par tous les trains de la journée dans les conditions prévues pour les voyageurs à plein tarif.

Billets d'aller et retour pour Cannes, Nice, Monte-Carlo ou Monaco et Menton. — Pendant la période du 14 février au 15 mars 1911, à l'occasion du Carnaval de Nice et des Régates internationales de Cannes, la Compagnie du chemin de fer du Nord mettra en distribution dans toutes les gares des billets d'aller et retour de 1^{re} et 2^e classes pour Cannes, Nice, Monte-Carlo ou Monaco et Menton, à des prix réduits de 25 pour cent en 1^{re} classe et de 20 pour cent en 2^e classe sur les prix des billets simples.

La durée de validité de ces billets est de 22 jours ; elle pourra être prolongée de dix jours moyennant le paiement d'un supplément de 10 pour cent pour chacune de ces périodes. Les voyageurs pourront s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour sur le réseau de Lyon, à deux gares de leur choix, à la condition de faire viser leurs billets dès leur arrivée à ces gares d'arrêt. Les voyageurs porteurs de billets de 1^{re} classe pourront prendre place dans le train rapide journalier partant de Paris (Nord) à 7 h. 33 du soir. Ils pourront également occuper des places de luxe s'il s'en trouve de disponibles dans le train, moyennant le supplément perçu des voyageurs porteurs de billets à plein tarif.

Les demandes de billets devront être adressées à la gare de départ au moins 48 heures d'avance.

Corps des Mines. — M. Rossi (Charles-Antoine), contrôleur principal des mines, mis à la disposition du gouvernement général de l'Algérie pour être employé, à la résidence de Constantine, au service de l'arrondissement minéralogique d'Alger, est réintégré dans les cadres de la métropole. Il sera affecté, à dater du 1^{er} février 1911, à la résidence de Chaumont, au service du sous-arrondissement minéralogique de Nancy-Sud et au service du contrôle de l'exploitation technique du réseau de l'Est, en remplacement de M. Duval.

M. Elié (François), contrôleur des mines de 3^{me} classe, en disponibilité, sans traitement, est réintégré dans les cadres d'activité. Il est mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie pour occuper un emploi au service des travaux publics, en remplacement de M. Rossi, appelé à une autre destination. Cette disposition aura son effet à dater du jour où M. Elié aura rejoint son poste.

M. Fourmond (Eugène), sous-ingénieur des mines de 1^{re} classe, attaché à la résidence de Tours, au service du sous-arrondissement minéralogique de Tours est admis à faire valoir ses droits à la retraite, à dater du 16 janvier 1911.

Le ministre des travaux publics, des postes et des télégraphes, a décidé que l'examen professionnel prévu pour la nomination directe des sous-ingénieurs et contrôleurs des mines au grade d'ingénieur ordinaire s'ouvrira, savoir :

Pour la première partie, le lundi 2 octobre 1911.

Pour la deuxième partie, le lundi 6 novembre 1911.

Le nombre des sous-ingénieurs et contrôleurs des mines à porter au tableau de propositions pour le grade d'ingénieur ordinaire, prévu à l'article 13 de la loi précitée à la suite dudit examen professionnel, est fixé, pour l'année 1911, à un.

Par décret en date du 23 janvier 1911, rendu sur le rapport du Ministre des travaux publics, des postes et des télégraphes, M. Cheneau (Gabriel-Paul-Marie-Joseph), ingénieur en chef des mines de 1^{re} classe, sous-directeur de l'Ecole nationale supérieure des Mines, a été nommé inspecteur général des mines de 2^e classe (hors cadres), pour prendre rang à dater du 1^{er} février 1911.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Joannès Pezant, ingénieur divisionnaire à la Compagnie des mines d'Aniche.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Simon Stassart, ingénieur en chef directeur du 1^{er} arrondissement de mines, directeur du siège d'expériences de Frameries et professeur d'exploitation à l'Ecole des mines de Mons.

Fiançailles. — On annonce les fiançailles de M^{lle} Yvonne Buchet, fille de

M. Buchet, directeur-général des mines d'Ostricourt avec M. Descheemackère, manufacturier à Lille.

BULLETIN ECONOMIQUE

La participation des ouvriers aux bénéfices dans les mines. — La suspension scandaleuse de toute institution de concession de mines fait que le régime minier de 1910 et les projets ayant pour but de le transformer passent actuellement au crible de l'opinion.

La question la plus délicate à résoudre dans la nouvelle législation qu'on se propose de faire est sans contredit la participation des ouvriers aux bénéfices des mines.

Voici comment, dans l'*Information*, M. Marius Richard expose ce que les mineurs entendent par la participation.

La question de la participation aux bénéfices s'est posée devant la Fédération nationale des Mineurs de France pour la première fois en 1906 au Congrès de Saint-Etienne, sous forme de proposition tendant à accorder aux ouvriers le suffrage universel en matière économique.

Reprise au Congrès de Denain (1907) et à celui de Montceau en 1908 elle ne fut étudiée d'une façon vraiment complète qu'au Congrès de Lens où le citoyen Bartuel présenta un rapport dont voici les conclusions :

« Nous devons donc nous efforcer de conquérir les libertés économiques comme ont été conquises les libertés politiques. Nous avons pour devoir de saper et démolir les privilèges des rois de l'industrie, des potentats de la finance et remettre aux mains des intéressés la direction industrielle sous toutes ses formes, en faisant reconnaître aux travailleurs le droit à l'électorat et à l'éligibilité en matière économique. »

« Il est de toute logique que les travailleurs dirigent dans la plus large mesure les entreprises dont ils assument les plus grands risques et dont ils tirent leur existence ; de même qu'ils ont droit à participer au partage des bénéfices réalisés par leur direction et qui ne sont que le fruit de leur propre travail. »

« Mais en attendant le jour où la conscience populaire sera suffisamment imbuë de ses droits et aura acquis la force nécessaire pour se diriger elle-même et présider seule à ses destinées, nous estimons qu'il s'impose une période de transition pour permettre de passer de l'état actuel à l'état nouveau et qu'il faut, dans l'industrie, laisser une place à l'administration aux représentants du capital argent et l'autre aux représentants du capital travail.

« Nous estimons aussi que la valeur de l'entreprise industrielle représentée sous forme d'actions ou capital, doit être fractionnée en deux parts égales et attribuées à chacun des deux facteurs représentant l'ensemble de l'entreprise, capital et travail. Ces actions doivent être uniformes et conférer à leurs détenteurs des droits équivalents en ce qui concerne les assemblées générales ou parts aux bénéfices. Chaque travailleur doit être actionnaire au même titre que le capitaliste qui engage des fonds dans l'entreprise. Le capitaliste avance les fonds, c'est entendu, mais le travailleur les fait produire et sans lui ils n'auraient aucune valeur.

« On peut nous objecter que si l'entreprise ne réussit pas le capitaliste seul subit la perte de son capital. Ce raisonnement n'a aucune valeur sérieuse. Le travailleur a tout intérêt à ce que l'entreprise ne périclite pas et il y apportera certainement son maximum d'efforts, étant le principal intéressé dans l'affaire.

« C'est pour lui une question de vitalité, son existence et celle des siens en dépendent. Et ne voit-on pas très souvent des entreprises péricliter et disparaître, quoique dirigées par les seuls capitalistes, par le seul fait d'être mal dirigées et mal administrées, et le travailleur qui, en l'espèce, n'est pas responsable de cette mauvaise administration, en supporte la charge bien plus lourdement que le capitaliste lui-même, puisqu'il y perd son travail et son pain quotidien. D'autre part, si le capitaliste engage dans l'affaire quelques billets de mille, l'ouvrier, lui, engage bien davantage. Il apporte dans l'entreprise sa force, son intelligence, sa santé, et y risque sa vie. L'apport du capitaliste est bien faible et mesquin en regard de l'apport du travailleur.

« Il nous semble qu'étant données les difficultés qui pourraient surgir pour la répartition des bénéfices aux ouvriers, tant à cause des fluctuations du personnel qu'à l'impossibilité de n'occuper qu'un nombre d'ouvriers exactement proportionnel aux actions ouvrières il

(1) assumerait la charge de la répartition du dividende revenant aux ouvriers, proportionnellement aux salaires reçus par chacun d'eux au cours de l'année. De même dans son sein seraient désignés les délégués représentant les actions travail à l'administration et aux assemblées générales de l'entreprise.

« Nous estimons donc qu'il est de toute justice que les travailleurs dirigent dans la plus large mesure les entreprises d'où ils tiennent leur existence et qu'ils participent au partage des bénéfices produits par les entreprises dont ils assument la direction.

« De cette façon, le principe de la propriété est nettement garanti et ne saurait soulever d'objections sérieuses de la part des défenseurs. Bien au contraire, en établissant le régime constitutionnel dans l'industrie, la propriété de l'ouvrier, c'est-à-dire son travail, est garantie. Le salariat perd ce qu'il a d'humiliant pour l'ouvrier, il devient le « Bénéfice du travail ». L'ouvrier n'est plus un salarié au sens actuel du mot, il est l'actionnaire de l'entreprise, c'est-à-dire l'égal du patron, et, par cela même, il est un homme libre dans la société libre ».

II. — La résolution de Lens.

Cet extrait du rapport de Bartuel précise l'opinion de la Fédération nationale sur la participation.

Cette opinion a été résumée dans la résolution suivante qui fut votée par le congrès de Lens comme sanction du rapport :

« Les entreprises minières de toute nature, souterraines et à ciel ouvert, seront administrées pour un tiers par les actionnaires du capital argent et pour deux tiers par les actionnaires du capital travail, ces derniers désignés par le syndicat lui-même en séance privée des syndiqués.

« Les actions émises représentant la valeur de l'entreprise seront identiques et de même valeur et réparties par moitié au capital argent d'une part, et au capital travail d'autre part.

« Le Syndicat ouvrier sera dépositaire des actions du capital travail et assumera la charge de la répartition des bénéfices aux ouvriers.

« En conséquence, votre 5^e commission vous propose d'adopter le rapport et le projet de résolution de ces résolutions qui indique de quelle manière nous entendons passer du domaine de la théorie au domaine de la pratique pour arriver à l'émancipation intérieure du travailleur. »

Cette motion fut adoptée par tous les délégués, à l'exception de ceux du Syndicat de Montceau.

Cette minorité s'accrut, l'année suivante, au congrès d'Albi (1910) où cependant la même motion fut encore renouvelée.

III. — La consultation de la commission des mines.

Depuis, il semble qu'un travail se soit opéré dans l'opinion des camarades de la Fédération et la majorité qui vota la résolution de Lens est bien près aujourd'hui de devenir la minorité avant de disparaître complètement, et c'est ce qu'a pu constater la délégation de la commission parlementaire des mines venue enquêter dans le bassin du Pas-de-Calais le 5 janvier dernier.

Cordier, trésorier du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, secrétaire de la Fédération nationale, délégué à la C. G. T., qui fut, en 1909 un des plus ardents partisans de la participation, y est aujourd'hui hostile, et après avoir indiqué à MM. Ajam, Painlevé, Bonnefous et Thomas quelles avaient été les résolutions des congrès, il a, aux cours de l'entrevue, indiqué les raisons qui amenaient la Fédération à être — pour le moment — plutôt hostile à la participation.

C'est qu'actuellement une question prime toutes les autres pour le prolétariat minier : C'est, avec la loi intégrale de huit heures, le minimum de salaire.

Depuis longtemps elle a fait l'objet, dans tous les congrès, de résolutions diverses. Et on peut dire qu'elle servira de plateforme principale dans les revendications qui pourront être présentées lors des conflits à venir.

Cela tient à ce que les salaires des mineurs, théoriquement réglés par les conventions d'Arras, sont, dans la pratique, laissés aux convenances des exploitants. Citons encore le rapport présenté au congrès de 1909 sur cette question :

« Avec le salaire minimum établi, garantissant d'une façon équi-

table la journée de l'ouvrier, les erreurs et le favoritisme, commis de parti pris par les agents de compagnies contre ceux qui ne savent se plier à leur volonté, disparaîtront en empêchant de favoriser, au détriment de ceux-ci, ceux qui, par leur platitude, sont cause de tous les maux dont souffrent la plupart des ouvriers conscients de leur devoir.

« Nous proposons au congrès de voter ce rapport qui, en somme, n'est que l'exposé des résolutions votés dans les congrès précédents, en le priant d'inviter le conseil national des mineurs avec le comité des Houillères de France, à se mettre d'accord pour l'établissement d'un minimum de salaire par région ».

La convention d'Arras prévoit un salaire « moyen » de 4 fr. 80 par jour, plus une prime variable, — elle est de 17 % actuellement, — mais c'est le salaire moyen qui, dans la pratique, donne lieu à de nombreux abus. Les compagnies, tout en respectant la moyenne, servent de hauts salaires aux renards et aux jaunes et diminuent d'autant celui des militants.

La Fédération des mineurs estime donc que seul le minimum de salaire mettra fin à ces abus.

Or, elle craint que la participation ne soit précisément un obstacle, et le plus grave de tous, à l'établissement du salaire minimum, et sans abandonner le principe de la participation, sanctionné par les votes de deux congrès, elle juge qu'on ne peut en envisager la réalisation qu'autant que le minimum de salaire sera acquis.

C'est dans ce sens que les délégués du syndicat du Pas-de-Calais ont fait connaître leur opinion à la délégation de la commission parlementaire des mines.

* *

Le projet de loi sur les mines Millerand contient un article très vague imposant la participation des ouvriers aux bénéfices. Nous en rappelons ci-dessous la teneur :

Art. 18. — « Les attributaires des concessions qui seront désormais instituées seront tenus d'intéresser les ouvriers aux bénéfices résultant de l'exploitation de ces concessions, en conformité des règles qui seront fixées par un règlement d'administration publique. »

Il avait été décidé de disjoindre cet article ainsi que l'art. 17, du projet de loi et de l'insérer dans la loi de finances. C'est une méthode qui est maintenant entrée dans les mœurs gouvernementales et sur laquelle nous nous sommes déjà élevé, notamment à propos des redevances.

La Commission des mines, chargée de statuer sur cette disjonction a décidé le 25 janvier de ne pas la faire, mais de hâter la mise au point du rapport sur l'ensemble du projet, estimant qu'au point de vue de la rapidité du résultat obtenu, cette procédure ne prendra pas plus de temps que la disjonction, et que, d'autre part, elle aurait l'avantage de présenter un ensemble qui se tient.

Nous ne pouvons qu'approuver cette décision. Mais l'institution des concessions, dont les demandes sont instruites, ne devrait pas pour cela souffrir de retard. C'est ce qu'une importante délégation de sénateurs et de députés des départements miniers, accompagnée du président et du vice-président du comité des mines de France, ainsi que d'autres représentants des syndicats miniers, ont fait remarquer, également le 25 janvier, à M. Puech, ministre des travaux publics. Elle lui a exposé que la situation d'attente faite à l'industrie des mines par la résolution de M. Millerand de ne plus accorder de concessions de mines jusqu'à ce qu'une législation définitive soit intervenue sur cette matière, nuit non seulement aux compagnies, mais aussi aux ouvriers. En effet, de nombreuses demandes de concessions demeurent en suspens, beaucoup d'ouvriers sont sans travail.

La Commission des mines, tout en prenant la décision que nous venons de rappeler, a fait comprendre au Ministre du travail combien était vague l'art. 18 visant la participation aux bénéfices et lui a demandé de définir d'une façon plus explicite ce que le gouvernement désirait. M. Lafferre, ministre du travail a aussitôt élaboré un texte nouveau que voici :

Art. 18. — Les attributaires des concessions qui seront désormais instituées sont tenus d'intéresser les ouvriers et employés aux bénéfices de l'exploitation en se conformant aux règles suivantes :

La part de bénéfices qui doit être attribuée au personnel est

(1) Ce texte de l'Information paraît ici incomplet, il, doit sans doute représenter ici le syndicat ouvrier. N. D. L. R.

calculée sur le produit net servant de base au calcul de la redevance proportionnelle payée par l'exploitant. Son taux est de 5 % de ce produit net.

Elle est administrée par un comité représentant les ouvriers et employés. Ce comité joint de la personnalité civile. Il peut posséder des valeurs mobilières, et notamment des actions de la société concessionnaire, ainsi que les immeubles nécessaires tant à son fonctionnement qu'à celui des institutions de prévoyance qu'il organiserait.

Un règlement d'administration publique détermine :

1° En utilisant autant que possible les collègues électoraux ou les représentants élus du personnel, prévus par la loi du 29 juin 1894, la composition et le mode d'élection de ce comité ;

2° Les conditions dans lesquelles il jouit de la personnalité civile ;

3° Le mode d'emploi des fonds qui lui sont remis ; les conditions dans lesquelles ils peuvent être affectés à l'achat d'immeubles, de valeurs mobilières, de titres de la Société concessionnaire ; les institutions auxquelles ils peuvent être attribués ;

4° La procédure du comité et ses rapports avec l'exploitant ;

5° Les moyens dont disposent tant les intéressés que l'administration pour contrôler la participation du personnel aux bénéfices.

Le même règlement fixe les conditions dans lesquelles, pour un accord peut intervenir entre le comité et l'exploitant, sous réserve de la ratification du personnel intéressé, que tout ou partie des bénéfices sera l'objet d'une répartition individuelle. Pour le cas où une société anonyme a été instituée en vue de l'exploitation de la mine, le règlement détermine les conditions dans lesquelles :

1° Les bénéfices attribuables aux ouvriers sont répartis entre les comptes individuels ouverts au nom de chacun d'eux ;

2° Le montant de ces comptes individuels est affecté à l'acquisition, au nom de leurs titulaires, d'actions ou fraction d'actions cessibles seulement aux ouvriers de l'entreprise ;

3° Ces actions sont remboursées au cas où l'exploitation de la mine n'a pas été confiée à une société par actions. Le règlement fixe les conditions dans lesquelles a lieu la répartition individuelle et directe des bénéfices.

(à suivre). E. D.

L'INDUSTRIE MINÉRALE DANS LA MEURTHE-ET-MOSELLE EN 1909 (suite)

OBSERVATIONS GÉNÉRALES, ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES

Mines de fer. — a) Observations économiques

EXPLOITANTS	MINES	NOMBRE D'OUVRIERS						PRODUCTION		RENDEMENT	
		en 1908			en 1909			en tonnes		par ouvrier du fond	
		Fond	Jour	TOTAUX	Fond	Jour	TOTAUX	1908	1909	1908	1909
BASSIN DE NANCY											
Société des Fonderies de Pont-à-Mousson	Marbache	67	13	80	79	15	94	50.660	61.371	756	777
	Vieux-Château	29	10	39	25	10	35	23.776	18.559	829	742
	Custines	51	13	64	52	9	61	46.961	52.850	920	1.016
Société des Hauts-Fourneaux de Maxéville	Pompey	6	1	7				5.041	37.402	910	903
	Avant-Garde	37	5	42	40	5	45	33.192			
	Amauce	78	11	89	74	11	85	69.285	71.747	888	969
Société de Montataire	Boudonville	82	15	97	76	15	91	60.379	60.972	736	802
	Bouxières aux-Dames	26	4	30				25.744	16.030	990	1.060
	Chavenois	138	13	151	153	32	185	132.504	146.155	960	
Société de Denain-Auzin	Frouard	41	12	53	50	24	74	33.915	32.699	826	654
	Champigneulles	157	58	215	108	60	168	98.409	87.608	627	811
	Fontaine-des-Roches	92	34	126	83	31	114	71.082	65.770	783	792
Forges de Sarrebrück	Maxéville	63	12	75	51	12	68	56.198	46.369	892	909
	Faulx	75	14	89	78	14	92	58.045	61.795	774	702
Société des Acieries de Pompey	Ludres	260	60	320	160	44	204	231.563	171.861	890	1.073
	Chavigny-Vandœuvre	209	45	254	176	43	219	208.579	178.874	997	1.016
Société de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons	Livardun	5		5	5		5		3.333		666
	Maron-Val-de-Fer	505	70	575	493	59	552	590.249	656.714	1.169	1.332
	Saint-Jean	64	22	86	98	37	135	71.605	115.758	1.118	1.481
Société des Mines de Sexey	Sainte-Barbe	21	3	24				16.834		800	
	Sexey	7	3	10	23	16	39	2.000	22.504	285	978
Marcellot et C ^e	Bois-du-Four	75	40	115	61	40	101	77.271	60.189	1.030	986
TOTAUX		2.088	458	2.546	1.885	477	2.362	1.963.289	1.968.551	940	F. 1.044
										F. et J. 771	F. et J. 833
BASSIN DE LONGWY											
Société des Acieries de Longwy	Mont-Saint-Martin	28	2	30	32	3	25	21.426	43.815	765	1.191
	Moulaire	120	40	160	116	28	144	215.701	257.581	1.797	2.220
Société des Hauts-Fourneaux de Musson	Warnimont	19		19	19	5	24	28.003	34.966	1.473	1.810
	Longlaville	68	15	83	60	15	75	70.889	73.344	1.042	1.228
MM. Raty et de Saintignon	Saulnes	164	25	189	144	27	171	227.534	198.504	1.387	1.378
	Acieries de Longwy et de la Providence	Hussigny	238	37	275	271	32	303	325.256	301.587	1.362
Société de Godbrange	Godbrange	194	13	207	222	28	250	277.988	337.364	1.442	1.609
	Syndicat de Tiercelet	214	43	257	212	43	255	309.308	292.181	1.440	1.377
Société d'Aubrives-Villerupt	Villerupt	61	8	69	109	26	143	64.573	124.011	1.058	1.137
	Crusnes				8				1.394		174
	Acieries de Micheville	Micheville	160	33	193	159	30	189	243.422	228.733	1.517
Société Lorraine des Minerais de fer	Bréhaire	49	9	58	50	9	59	67.439	68.668	1.370	1.373
	Pulventoux	29	6	35	65	9	74	31.554	93.334	1.087	1.435
TOTAUX		1.344	231	1.575	1.437	265	1.712	1.882.393	2.075.452	F. 1.400	F. 1.044
										F. & J. 1.195	F. & J. 1.212
BASSIN DE BRIEY											
De Wendel et C ^e	Jœuf	220	38	258	289	39	328	443.370	438.264	1.878	1.516
	Pont-à-Mousson	752	158	910	935	137	1.072	854.825	1.333.535	1.136	1.526
Acieries de la Marine	Homécourt	911	165	1.076	1.191	181	1.372	1.466.46	1.472.423	1.279	1.235
	Société de Moutiers	520	116	636	520	142	662	734.331	759.508	1.412	1.460
Acieries de Longwy	Tucquegnieux	342	126	469	505	130	635	441.142	491.000	1.286	972
	Société de Micheville	335	229	564	491	166	657	419.217	40.239	1.251	1.304
Société du Nord et de l'Est	Pienne	420	245	665	638	251	899	450.629	664.704	1.075	1.364
	Raty et C ^e	Sancy	187	123	310	294	115	409	12.832	296.516	656
Société d'Amernont	Amernont	148	223	371	325	166	491	3.260	78.456		1.008
	Société des Mines de Joudreville	Joudreville	35	138	173	169	99	268	2.348	120.833	
Société de Murville	Murville	51	65	116	60	107	167		4.930		714
	Société de Jarny	Jarny	47	99	146	52	86	138		4.763	
Société de Saint-Pierremont	Saint-Pierremont	36	545	581	47	434	541		5.577		
	Société de la Mourière	52	78	130	57	66	123				
Société de Valleroy	Valleroy		91	91	55	82	37				
	Société des mines d'Anderny-Chevillon	Anderny-Chevillon	14	61	75	34	98	132			
Schneider et C ^e	Droitaumont		55	55	56	73	129				
TOTAUX		4.667	2.555	6.622	5.578	2.383	8.161	4.607.000	5.310.478	F. 1.433	F. 1.131
										F. et J. 695	F. et J. 773

Le tableau suivant donne la production et le nombre des ouvriers en 1908 et 1909 (chiffres réels pour 1908, approximatifs pour 1909).

La statistique des minières, toutes situées dans le bassin de Longwy, offre un certain intérêt, elle se résume de la manière suivante :

CENTRES	Nombre d'ouvriers		Production en tonnes		Rendement par ouvrier	
	1908	1909	1908	1909	1908	1909
Saulnes	40	23	44.536	22.948	1.113	996
Husigny	277	327	247.714	210.493	894	927
Villerupt	7	8	4.905	5.036	701	629
Totaux	324	258	297.155	238.447	917	924
Récapitulation						
Bassin de Nancy	2.546	2.362	1.963.289	1.968.551	774	833
Bassin de Longwy	1.575	1.712	1.882.393	2.075.452	1.195	1.212
Bassin de Briey	6.622	8.161	4.607.000	6.310.478	695	773
Minières	324	258	297.155	238.447	917	924
Totaux	11.067	12.493	8.749.837	10.592.928	790	847

La production s'est élevée à 10.592.928 tonnes contre 8.749.837 en 1908, soit une augmentation de 1.843.091 tonnes pour l'ensemble du département. Cette augmentation tient surtout à la reprise qui se manifeste dans l'industrie métallurgique et au développement des nouvelles exploitations du bassin de Briey.

Personnel. — Les chiffres les plus considérables du rendement de l'ouvrier sont toujours atteints dans les couches puissantes, à toits solides, des bassins de Longwy et Briey.

Le nombre des ouvriers qui a passé de 11.067 en 1908 à 12.493 en 1909, soit une augmentation de 1.426 unités, est en rapport avec l'augmentation de la production. Le recrutement du personnel du fond est toujours difficile ; comme précédemment, on a recours dans une large mesure aux ouvriers étrangers.

Salaires. — Le travail du fond est payé, en général, à la tâche. Les salaires moyens des ouvriers de l'intérieur se tiennent entre 5 fr. 50 et 12 francs, et pour l'extérieur entre 4 francs et 6 fr. 50. Certains mineurs habiles arrivent à gagner de 12 à 15 francs.

Débouchés. — Il a été expédié en France, tant à destination des usines des concessionnaires qu'à celle des acheteurs de minerai, 3.964.212 tonnes, dont 3.810.000 par chemin de fer et 154.212 par eau.

Il a été exporté :

Bassin d'origine	Pays de destination	
	Allemagne et Luxembourg	Belgique
Nancy	148.332 tonnes	95.644 tonnes
Longwy	315.174 —	123.157 —
Briey	609.524 —	2.042.695 —
	1.073.030 tonnes	2.261.493 tonnes
Total des expéditeurs :		
France	3.964.212 tonnes	
Allemagne et Luxembourg	1.073.030 —	
Belgique	2.261.493 —	
	7.298.735 tonnes	

La différence, soit 3.294.493 tonnes a été consommée sur place.

Prix de vente. — Les prix de vente en 1909 accusent une légère diminution par rapport à ceux de l'année 1908, qui avaient encore bénéficié des marchés avantageux passés en 1907 ; la reprise des affaires s'est manifestée seulement à la fin de 1909. Il est probable que le travail des redevances fera ressortir les prix suivants :

Nancy	2 fr. 80 à 4 fr. 50
Longwy } calcaire	1 fr. » à 2 fr. »
} Mines grise, noire, jaune	3 »
Briey	4 fr. 50 à 5 fr. 50 (moyenne 4 fr. 50)

Prix de revient. — Les prix de revient restent ce qu'ils étaient en 1908, la main-d'œuvre étant toujours rémunérée à un taux élevé et les effets de la crise métallurgique étant compensés par le développement des exploitations du bassin de Briey. Dans les mines les plus importantes de cette région, on constate seulement une diminution correspondant à l'augmentation du tonnage et à l'influence relativement moindre des frais généraux.

Les prix moyens sont les suivants pour les mines qui se trouvent dans la période d'exploitation proprement dite :

Nancy	3 fr. 25
Briey	2 fr. 80 (sans amortissement)
Longwy	2 fr. 25

Redevances. — Le travail des redevances a fourni les résultats suivants :

Redevance en principal :

	Bassin de Nancy	Bassin de Briey	Ensemble
1908	76.986 fr. 66	367.300 fr. 82	444.282 fr. 68
1909	46.970 fr. 96	230.845 fr. 09	277.816 fr. 05

La redevance en principal a donc été inférieure de 166.466 fr. 63 à celle de l'année précédente. Ce déficit tient à la crise qui a sévi sur la métallurgie pendant une partie de l'année 1908.

Pour 1910, il faut prévoir une certaine augmentation de la redevance, grâce à l'accroissement de la production, et malgré la baisse des prix de vente.

Voies de communication. — Le doublement de la ligne de Baroncourt à Audun-le-Roman est décidé entre Baroncourt et le viaduc d'Anderny.

Ce doublement est chose faite pour les sections Valleroy-Moutiers et Valleroy-Homécourt.

Les travaux ne sont toujours pas commencés en ce qui concerne la branche Tiercelet-Husigny et rien ne permet de prévoir quand ils le seront ; les concessionnaires d'Husigny ont renoncé à toute demande d'indemnité pour immobilisation de minerai ; ceux de Godbrange et de Tiercelet, qui ont retiré leur demande en concession, ont fait connaître leur évaluation concernant le préjudice que leur causerait la construction de la nouvelle ligne, mais le principe même de toute indemnité pour immobilisation de minerai est rejeté par l'administration supérieure.

La question de création de nouvelles lignes Mancieulles-Landres-Pierrepont (ou Arrancy) et Audun (Serrouville-Morfontaine-Redon, sommeille pour le moment et ne devra être reprise que lorsqu'on sera fixé sur les intentions du gouvernement concernant les demandes en concessions de minerais silicieux, actuellement à l'instruction.

Ventes de concessions aux étrangers. — En dehors de l'importante participation prise par la Société de Gelsenkirchen dans la Société d'Aubrives-Villerupt, dans le domaine minier est d'ailleurs peu considérable, aucun changement dans la situation précédente n'est venu à notre connaissance en 1909.

Sociétés de secours. — Le fonctionnement des sociétés de secours a été satisfaisant en 1909, des observations ont été adressées à plusieurs sociétés au sujet des versements à effectuer à la Caisse des dépôts et consignations (partie de l'encaisse qui n'est pas nécessaire pour assurer le service courant).

L'inscription au registre des délibérations des conseils d'administration se fait régulièrement ; les écritures sont tenues d'une façon satisfaisante et les intérêts des sociétaires sont surveillés avec soin.

Une circonscription nouvelle a été créée en 1909.

Service des retraites. — Le service des retraites continue à fonctionner d'une façon normale pour les ouvriers français, mais la situation ne s'améliore pas en ce qui concerne les ouvriers étrangers qui semblent toujours se désintéresser de la question et ne font rien pour fournir les pièces nécessaires, de sorte que les versements sont effectués annuellement à la Caisse des dépôts sans pièces à l'appui.

Le nombre des livrets laissés en souffrance dans le bassin de Briey-Longwy est toujours très élevé ; dans le bassin de Nancy, au contraire, la situation continue à être satisfaisante.

Conditions du travail. — La loi sur le repos hebdomadaire est toujours appliquée dans de bonnes conditions et les dispositions réglementaires visant l'emploi du personnel protégé n'ont eu aucune répercussion sensible dans les mines de Meurthe-et-Moselle, où ce personnel entre dans une très faible proportion dans l'effectif total et participe peu aux travaux d'abatage proprement dits.

b) Observations techniques.

Exploration. — Aucun nouveau sondage de recherches de fer n'a été entrepris en 1909.

Fouilles. — Les puits de Saint-Pierremont, Jarny, Murville et La Mougière, sont arrivés à la formation ferrugineuse sans rencontrer de difficultés spéciales, sauf à Jarny, où une large cassure a

donné des venues d'eau atteignant 40 mètres cubes par minute et où le puits fut noyé à plusieurs reprises ; à La Mourière, l'épuisement put être assuré sans pompes. Les fonçages de Droitaumont, Valleroy et Anderny-Chevillon se poursuivent sans incidents ; les deux derniers ont rencontré des cassures ouvertes gênantes pour la pose du cuvelage.

Exhaure. — Dans les mines en exploitation, les venues d'eau sont restées dans les limites habituelles malgré un été particulièrement pluvieux.

Méthodes d'exploitation. — L'essai de remblayage hydraulique tenté à Pienne, a été interrompu l'hiver, les matériaux argileux employés s'agglomérant dans les conduites lorsqu'ils sont extraits à l'état humide ; malgré leur mélange avec 15 % de laitier granulé, ces calcaires argileux du bathonien moyen ont une tendance à rester à l'état de boue et la méthode ne paraît pas devoir donner de bons résultats, du moins avec des remblais de cette nature, exigeant des barrages absolument étanches.

Plusieurs projets de défilage ont été présentés dans les mines profondes ; ils ne rencontrent des difficultés que dans les régions où la couche grise est très épaisse et dans celles où existent plusieurs couches exploitables à intervalle rapproché ; dans ces dernières d'ailleurs, la difficulté tient moins à la nature des choses qu'à ce fait que la couche grise a déjà été exploitée par traçages à large section. Nous nous efforçons d'amener les exploitants à revenir, dans les parties vierges, à une méthode plus rationnelle en attaquant les couches dans l'ordre descendant.

Emploi de l'électricité. — La traction électrique est toujours la plus répandue dans les mines importantes. Cependant, quelques-unes emploient avec succès des locomotives à benzine et l'on va même remplacer la traction par locomotive par la traction par câble dans une galerie de grande longueur où la forte pente rend ce mode de traction avantageux.

Les perforatrices électriques et les marteaux à air comprimé sont de plus en plus employés, non seulement pour les avancements rapides, mais encore pour l'abatage au chantier. L'emploi de ces appareils, combiné avec celui des larges fronts de taille et la division du travail entre les équipes de mineurs, de boute-feux et de chargeurs de minerai, paraît intéressant au point de vue de la sécurité et du prix de revient.

1^o Bassin de Nancy

Marbache. — Les travaux entrepris en 1909 consistent exclusivement en traçages et défilages dans la région du cuveau.

Un puits de reconnaissance foncé dans la couche moyenne pour reconnaître la couche inférieure a donné pour cette dernière 1^m30 de minerai en deux bans séparés par un intervalle stérile de 20 centimètres. Un deuxième puits est en voie d'exécution.

Custines. — La galerie de reconnaissance poussée dans la région ouest a été arrêtée en février et son avancement n'a pas été repris.

Les eaux pluviales s'introduisant dans la mine par les zones défilées et se rendant dans les travaux en avalanchage, ont gêné l'exploitation à plusieurs reprises. Leur abondance en décembre a conduit à l'installation d'une petite pompe centrifuge électrique qui refoule l'eau jusqu'à la sortie au jour de la principale n^o 1 par une conduite de 400 mètres de longueur.

Bouxières-aux-Dams. — Les terrains ébouleux qui constituent le toit de cette mine, obligent l'exploitant, comme par le passé, à effectuer un boisage très soigné. L'exploitation se poursuit le long des affleurements et touche à sa fin. Elle fournit un excellent minerai, mais à un prix de revient très élevé.

Chavenois. — La galerie d'exploration continue à être poussée activement, la puissance de la couche supérieure y est excessivement réduite : 60 à 80 centimètres de minerai très médiocre.

L'aérage a été sensiblement amélioré par suite de la communication des travaux avec un ancien puits de recherches qui a été reboisé sur toute sa hauteur.

Frouard. — Dans la région sud-ouest, les deux couches supérieure et moyenne sont de nature très siliceuse. La couche supérieure seule a été exploitée en 1909 et l'on s'est borné à dépiler les parties préparées sans entreprendre de nouveaux traçages.

Dans la région Sainte-Barbe, la couche moyenne est seule exploi-

tée ; son épaisseur varie entre 1^m70 et 2 mètres et sa teneur en silice entre 13 et 16 %.

La principale Sainte-Barbe a recoupé à 860 mètres de l'entrée une faille rejetant la couche de 2 m. 75 en hauteur.

Champigneulles. — L'épaisseur utile de la couche exploitée (quatrième couche) va en diminuant, elle n'a plus en effet que de 70 à 90 centimètres à Champigneulles-nord et de 80 à 90 centimètres à Champigneulles-sud, et dans quelques chantiers de ce dernier quartier elle varie entre 90 centimètres et 1 m. 10.

Fontaines-des-Roches. — Une galerie de reconnaissance a rencontré les éboulements ; sur la droite de cette dernière, on a également tracé deux galeries pour reconnaître l'allure de la couche. Dans les cassures, le minerai renferme une grande quantité de calcaire cristallisé et de carbonate de chaux.

Chavigny-Vandœuvre. — L'exploitation a été complètement arrêtée dans la couche inférieure, au commencement de janvier 1909.

Dans la couche moyenne, les travaux se continuent d'une façon régulière. En amont de la faille de la Vierge, dans les affleurements, un travers-bancs de 55 mètres de longueur a recoupé la couche moyenne avec une puissance de 1 m. 70, mais très accidentée. Des ressauts et des cassures rendent difficile le travail d'abatage à l'avancement d'une galerie qui a été attaquée vers le sud de ce travers-bancs et qui atteint actuellement 50 mètres de longueur.

Ludres. — Quartier de Ludres : l'exploitation a continué à porter sur la couche moyenne dont on achève le défilage dans la zone des affleurements nord-est de la concession ; dans la partie sud-ouest, la couche moyenne est inexploitable et on prépare l'aménagement de la couche inférieure qui présente une épaisseur exploitable de 1 m. 70 à 1 m. 80 de minerai siliceux.

Quartier de Messein : l'exploitation des piliers restant en couche moyenne a encore été réduite cette année et l'extraction dans cette couche a été seulement de 8.372 tonnes. Toute l'activité s'est reportée en couche inférieure où l'on dépile méthodiquement en rabattant depuis les affleurements sud.

Faulx. — L'exploitation a continué à se développer vers le sud-est, pendant que s'achèvent les défilages de la zone d'affleurement dans le vallon de Chavenois.

L'avancement de la principale n'était plus, en fin d'année, qu'à 12 mètres du sondage tubé n^o 1, qui doit contribuer à l'aérage des travaux. Cet aérage est d'ailleurs largement assuré par des montages perçant au jour, dont l'un a été achevé en février.

La région des affleurements est toujours très disloquée. En plein plateau, le foudroyage des chambres provoque dans certains chantiers une venue d'eau assez importante, mais qui n'a pas, jusqu'à présent, gêné l'exploitation.

(à suivre).

La question des mines usines dans le district de la Ruhr (1) (Suite et fin).

Les principes généraux pour la participation des mines-usines et des mines pures devraient être fixés conformément à la manière de voir ci-dessus. Si pour une raison quelconque, une usine vient à changer sa participation au *Stahlwerksverband*, il devra se produire un déplacement de tonnage entre le contingent et la participation. Si le contingent s'accroît, la participation au syndicat des charbons s'abaissera ; s'il diminue, la participation augmentera, mais ce déplacement ne devra jamais avoir pour suite une augmentation de la production. Il est aussi recommandable de soumettre le contingent à des réductions, comme on fait pour la participation.

Si dans les périodes de grande prospérité, les mines-usines devaient acheter un supplément de consommation pour leurs propres usines, elles auraient à payer une redevance pour les quantités correspondantes. Mais il devra être fixé que les mines-usines auront droit en tout temps à leur participation. Autrement, le syndicat aurait déjà pu en disposer et elles devraient être approvisionnées par d'autres mines, ce qui leur causerait des frais supplémentaires. Le nouveau contrat syndical

(1) Résumé d'une étude de M. le Bergassessor Pilz, publiée par le *Glückauf*.

devra contenir un article disant, qu'en cas de force majeure, on devra satisfaire au chiffre de participation avant le contingent.

Les mines pures qui, dans une période de grande prospérité n'auraient pu fournir pendant au moins 3 mois leur participation, se verraient réduire leur chiffre de participation des quantités non fournies. Le défaut de main-d'œuvre ne pourrait être invoqué comme cas de force majeure, car il se produit toujours dans les périodes de ce genre.

Nous avons vu que la part donnée aux mines-usines était beaucoup plus importante que leur production actuelle, ce qui leur permet d'accroître cette dernière en une période assez courte, surtout si le syndicat est renouvelé en 1912. Il serait donc désirable que cette part soit réduite et qu'elle soit déterminée, soit sur la moyenne des productions des 3 dernières années, soit sur la production de la dernière année, déduction faite de la consommation pour les services de la mine.

La situation qui serait ainsi faite aux mines-usines n'empêcherait pas des fusions de se produire encore, mais elles n'auraient plus grand intérêt, sauf l'abaissement du prix de revient par l'acquisition d'une mine beaucoup plus proche des usines que les mines existantes. Au surplus, les mines-usines possèdent, à l'heure actuelle, nombre de champs houillers et de mines susceptibles d'être exploitées. Rien qu'en champs houillers, la superficie possédée par les mines-usines est de 1.271.269.140 mètres carrés.

Le renouvellement du syndicat houiller ne dépend pas seulement du bon vouloir des membres actuels, qu'ils soient mines-usines ou mines pures, mais aussi de celui des mines dissidentes, inclus les mines westphaliennes appartenant au fisc prussien.

Par la loi du 21 mars 1902, le Gouvernement prussien se rendit acquéreur d'une propriété minière de 210.144.000 m² à un prix de 51.712.892 mk. Mais avant d'envisager l'entrée du fisc prussien au syndicat, il est intéressant de connaître s'il se présente comme vendeur de charbon ou s'il écoule sa production dans les administrations, en particulier chez les chemins de fer d'Etat. Le tableau suivant montre que la plus grande partie de sa production est apportée sur le marché.

Répartition de l'écoulement des mines fiscales westphaliennes de 1903 à 1909

Années	Négociants	Administrations	Consommateurs spéciaux	Totaux
1903	257.745	42.221	11.498	311.464
o/o	82,8	13,5	3,7	
1904	430.748	54.253	18.461	503.462
o/o	85,5	10,8	3,7	
1905	589.241	59.075	19.005	667.321
o/o	88,3	8,9	2,8	
1906	615.733	67.449	16.816	699.998
o/o	88,0	9,6	2,4	
1907	559.157	131.834	90.283	781.274
o/o	71,5	16,8	11,7	
1908	716.238	151.843	120.314	988.395
o/o	72,4	15,4	12,2	
1909	894.877	188.918	158.479	1.242.274
o/o	72,0	15,2	12,7	

De ces quantités, le tonnage exporté en Hollande et en Belgique en 1909 était de 239.152 t., celui livré aux usines métallurgiques était pour la même année de 91.634 t., de charbon et de 133.851 t. de coque. En outre, l'achèvement des sièges d'extraction en cours d'exécution apportera un supplément de production d'environ 4.800.000 t.

C'est donc un concurrent pour le Kohlen-Syndikat et le renouvellement de cet organisme est à peine possible sans l'entrée des mines fiscales. Mais on peut se demander si cette entrée pourra se réaliser, car la majorité actuelle du Landtag prussien n'est pas précisément l'amie du syndicat, et il est douteux que le Ministre du commerce veuille assumer la responsabilité de cette entrée devant le Landtag.

Les mines fiscales westphaliennes peuvent-elles se développer s'il n'existe pas de syndicat dans la Ruhr? C'est par l'examen de la question prix de revient que l'on peut répondre à cette question.

Les mines fiscales sont toutes situées au nord du bassin où l'épaisseur des morts-terrains est très grande. L'extraction doit donc se faire à grande profondeur, elle est par conséquent soumise à des aggravations de prix de revient résultant d'un outillage plus puissant,

d'un boisage plus serré, d'une température plus chaude (la journée de travail ne peut légalement dépasser 6 heures dans les chantiers où la température excède 28° centigrades), d'un aérage plus intensif. En outre ces mines sont fort grisouteuses et doivent respecter des prescriptions spéciales. Le prix de revient des mines du Nord est donc plus élevé que celui des mines du Sud et le développement des premières serait fort compromis s'il n'existait pas de syndicat. Il faut s'attendre à ce que les mines septentrionales privées prennent part aux pourparlers de renouvellement car, sans syndicat, l'industrie houillère de la Ruhr irait à la décadence économique.

En effet, un grand nombre de mines devraient être abandonnées, l'extrême concurrence qui régnerait interdirait toute exploitation rémunératrice aux mines à prix de revient élevé. Tout le monde en souffrirait: propriétaires, communes et aussi les ouvriers qui connaîtraient ainsi le chômage et les bas salaires.

La question du renouvellement du syndicat est donc entre les mains des mines-usines et des mines fiscales. Elles ont le choix entre la paix ou la guerre. Souhaitons qu'elles choisissent la paix.

E. D.

Production houillère du Pas-de-Calais et du Nord en 1910 et 1909.

(Déduction faite des déchets de triage)

COMPAGNIES	1910	1909	DIFFÉRENCE 1910	1910 PUITS d'extraction
	Chiff. approximatifs	Chiffres définitifs		
	tonnes	tonnes	tonnes	
Dép. du Pas-de-Calais				
Dourges	1.320.550	1.279.830	+ 40.720	5
Courrières	2.557.672	2.443.597	+ 114.075	10
Lens	3.541.614	3.526.902	+ 14.712	17
Béthune	2.129.521	2.059.867	+ 69.654	12
Nœux	1.777.464	1.757.497	+ 19.967	13
Bruay	2.545.704	2.546.290	— 586	8
Marles	1.641.581	1.502.332	+ 139.249	7
Ferfay-Cauchy	224.959	215.608	+ 9.351	2
Ligny-lez-Aire	170.047	168.869	+ 1.178	2
Liévin	1.871.591	1.866.150	+ 5.441	9
Meurchin	495.342	514.820	— 19.478	3
Carvin	286.241	285.209	+ 1.032	1
Ostricourt	628.000	531.000	+ 97.000	6
Drocourt	542.830	542.070	+ 760	2
La Glarence	126.926	91.040	+ 35.886	1
Totaux	19.860.042	19.331.081	+ 528.961	98
Départ. du Nord				
Anzin	3.479.169	3.477.514	+ 1.655	19
Aniche	2.147.924	2.037.531	+ 110.393	10
Douchy	362.074	372.617	— 10.543	3
Vicoigne	134.240	129.750	+ 4.490	1
Crespin	55.472	46.356	+ 9.116	1
Azincourt	80.693	81.035	— 342	1
Thivencelles	176.163	161.235	+ 14.928	2
Escarpelle	823.414	815.494	+ 7.920	7
Flines-lez-Raches	122.839	125.785	— 2.946	2
Totaux	7.381.988	7.247.337	+ 134.651	46
Ensemble pour les deux départements	27.242.030	26.578.418	+ 663.612	144

Production des agglomérés dans les mines du Pas-de-Calais et du Nord, en 1910 et 1909.

COMPAGNIES	1910	1909	DIFFÉRENCE 1910
	Chiffres approximatifs	Chiffres définitifs	
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Départ. du Pas-de-Calais			
Carvin	54.495	58.329	— 3.834
Lens	142.675	127.568	+ 15.107
Meurchin	129.585	137.362	— 7.777
Nœux	117.104	105.710	+ 11.394
Ostricourt	113.500	119.050	— 5.550
TOTAUX	557.359	548.019	+ 9.340
Départ. du Nord			
Aniche	519.912	467.569	+ 52.343
Anzin	386.324	337.776	+ 48.548
Escarpelle	48.515	48.385	+ 130
Flines-lez-Raches	69.896	69.538	+ 358
Vicoigne	35.215	31.319	+ 3.896
Thivencelles	12.972	5.791	+ 7.181
TOTAUX	1.072.834	960.378	+ 112.456
Ensemble pour les deux départements	1.630.193	1.508.397	+ 121.796

Production du coke dans les mines du Pas-de-Calais et du Nord, en 1910 et 1909.

COMPAGNIES	1910	1909	DIFFÉRENCE 1910
	Chiffres approximatifs	Chiffres définitifs	
	Tonnes	Tonnes	
Départ. du Pas-de-Calais.			
Béthune	280.154	258.503	+ 21.651
Dourges	210.102	208.019	+ 2.083
Drocourt	69.390	63.460	+ 5.930
Ferfay-Cauchy	35.706	34.291	+ 1.415
Lens	537.266	487.704	+ 49.562
Nœux	151.832	146.288	+ 5.574
TOTAUX	1.284.450	1.198.235	+ 86.215
Départ. du Nord			
Aniche	300.053	249.659	+ 50.394
Anzin	226.370	208.151	+ 18.219
Azincourt	39.316	39.451	- 135
Douchy	163.477	167.034	- 3.557
Escarpelle	96.225	83.927	+ 12.298
TOTAUX	825.441	748.222	+ 77.219
Ensemble pour les deux départements	2.109.891	1.946.457	+ 163.434

Le charbon étranger en France. — *Le Journal de la navigation* annonce qu'un service est organisé pour effectuer le transport direct des charbons allemands et anglais jusqu'à Paris, sans transbordement à Rouen, au moyen de bateaux d'un type spécial, sans mâts et à cheminées pliantes, ce qui leur permettra de passer sous les ponts et de remonter la Seine jusqu'au quai du Louvre. Ces bateaux peuvent porter un chargement utile de 1200 t., 3 d'entre eux viennent d'être lancés, le quatrième le sera sous peu.

Le charbon anglais en France. — Ci-dessous, d'après la circulaire du *Comité des Houillères de France*, le tonnage de charbons anglais déchargé dans les ports français en novembre 1909 et 1910 :

	1909	1910		1909	1910
Boulogne t.	25.061	36.300	Nantes et		
Calais	5.684	4.555	Chantenay	46.473	37.562
Dunkerque	2.593	5.259	Charente	10.074	8.755
Le Havre	66.389	56.410	Saint-Malo	16.035	14.835
Dieppe	18.734	15.437	Brest	7.247	7.492
Fécamp	4.344	3.707	Rochefort	19.673	8.961
Caen	28.247	21.661	La Rochelle	23.105	22.483
Trouville	9.814	4.524	Bordeaux	115.157	80.840
Rouen	145.276	133.628	Bayonne	27.322	11.638
St-Nazaire	64.942	73.738	Marseille	97.691	53.709

Production houillère de la Belgique pendant le 2^e semestre 1910 et l'année entière

PROVINCES	Production nette		Stocks 31 décemb. 1910	
	Deuxième semestre	1909		
	1910	1910		
Hainaut { Couchant de Mons T.	2.467.580	2.432.410	88.740	
	Centre	1.776.470	1.826.710	76.290
	Charleroi	4.284.640	4.336.110	441.120
Liège { Liège-Seraing	2.459.750	2.502.280	171.590	
	Plateaux de Herve	594.640	601.250	9.100
Namur et Luxembourg	418.300	399.780	42.460	
Le royaume T.	12.001.380	12.098.240	829.300	
Premier semestre	11.559.745	11.828.998	—	
Production totale	23.561.125	23.927.230	»	
Stocks au 31 décembre 1909			588.410	

BULLETIN COMMERCIAL

FRANCE

Charbons. — Ci-dessous, les résultats du mouvement commercial des combustibles pendant les années 1909 et 1910 :

Provenances	IMPORTATIONS					
	HOUILLE		COKE		AGGLOMÉRÉS	
	1910	1909	1910	1909	1910	1909
G.-Bretagne t.	8.470.570	9.379.973	—	—	421.060	444.548
Belgique	4.052.080	4.163.850	495.610	488.691	671.810	760.245
Allemagne	2.456.720	1.733.190	1.747.140	1.412.707	109.310	118.299
Divers	227.970	146.181	30.740	24.767	72.350	5.253
Totaux	14.907.340	15.423.202	2.273.490	1.926.165	974.530	1.028.345

EXPORTATIONS

Destinations	1910	1909	1910	1909	1910	1909
Belgique t.	795.396	622.051	22.262	27.007	584	1.894
Italie	19.199	21.248	—	—	—	—
Suisse	221.573	222.038	30.439	36.921	40.138	60.141
Algérie	1.637	2.065	—	—	—	—
Divers	417.359	120.215	116.554	118.995	28.979	58.516
Approvis. français de navires (étrang.)	90.541	118.843	—	—	62.312	60.720
	33.006	22.565	—	—	379	87
Totaux	1.278.711	1.129.027	168.975	182.923	132.391	181.358

Les chiffres des importations de combustibles en décembre 1910 font ressortir encore les effets de la crise des transports sur le réseau du Nord. Ainsi les importations de houille se sont élevées à 1.478.840 t. en décembre 1910 contre 1.307.427 t. en décembre 1909, soit un accroissement de 161.413 t. au 12,34 %. L'Angleterre ne nous a adressé que 745.970 t. au lieu de 824.299 t., par contre la Belgique a expédié 457.180 t. au lieu de 349.393 t., l'Allemagne 252.420 t. au lieu de 117.081 t. et les pays non dénommés 23.270 t. au lieu de 16.644 t.

En coke, les expéditions étrangères ont été de 252.890 t. contre 176.707 t. d'où un progrès de 76.183 t. ou 43,11 %. La Belgique n'a pas changé l'importance de ses envois en adressant 49.310 t. au lieu de 49.503 t., mais l'Allemagne a fortement accru ses importations avec 199.740 t. au lieu de 125.522 t. ; les pays divers ont fourni 3.840 t. au lieu de 1.682 t.

Les envois d'agglomérés étrangers se sont élevés à 128.230 t. contre 78.597 t. soit une augmentation de 41.633 t. ou 53 %. La Grande-Bretagne nous a fourni 10.560 t. au lieu de 7.959 t., la Belgique 84.610 t. au lieu de 59.505 t., l'Allemagne 14.610 t. au lieu de 11.042 t. et les pays divers 10.450 t. au lieu de 91 t.

Pendant le même mois, les exportations de houille se sont élevées à 80.641 t. en 1910 contre 138.922 t. en 1909, soit une diminution de 58.281 t. ou 42 %. La Belgique n'a reçu de nous que 38.016 t. au lieu de 88.344 t., l'Italie 2.079 t. au lieu de 1.511 t., la Suisse 20.772 t. au lieu de 22.679 t., l'Algérie 92 t. au lieu de 181 t., les pays divers 10.942 t. au lieu de 10.042 t. Les navires français ont demandé pour leur approvisionnements 4.363 t. au lieu de 13.810 t., les navires étrangers 4.376 t. au lieu de 2.353 t.

Les envois de coke hors frontière ont été de 20.290 t. au lieu de 24.512 t. d'où un fléchissement de 4.222 t. ou 17, 23 % ; ceux de briquettes de 8.866 t. au lieu de 11.757 t. soit 2.891 t. en moins ou 24, 77 %.

Pendant toute l'année 1910 et par rapport à 1909, les importations de houille ont diminué de 515.862 t. ou 3,34 %, celles de coke ont augmenté de 347.325 t. ou 17,10 %, celles d'agglomérés ont fléchi de 53.815 t. ou 5,23 %. Pendant le même temps, les exportations de houille ont augmenté de 149.684 t. ou 13,26 %, celles de coke ont baissé de 13.948 t. ou 7,60 %, celles d'agglomérés de 48.967 t. ou 27 %.

Si l'on confond houille, coke et agglomérés sous le même vocable combustibles minéraux, on voit qu'en 1910, il a été importé en France 18.155.360 t. de combustibles minéraux, contre 18.377.712 t. en 1909 et qu'il en a été exporté 1.580.077 t. au lieu de 1.493.308 t.

Lille, 2 février. — Ci-dessous, en wagons de 10 tonnes, les expéditions de combustibles des mines du Nord et du Pas-de-Calais, pendant la première quinzaine de janvier (12 jours de travail en 1911 comme en 1910) :

Années	Houille t.	Coke t.	Totaux houille et coke
1910	58.521	8.291	66.812
1911	49.877	7.091	56.968
Différence 1911	- 8.644	- 1.200	- 9.844

SOCIÉTÉ ANONYME DES CEMENTS FRANÇAIS

CAPITAL: 10.000.000 DE FRANCS

Siège social: BOULOGNE-SUR-MER

PRODUCTION ANNUELLE:

300.000 TONNES



HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

EXPOSITIONS UNIVERSELLES
1889 • 1900

Spécialité de Portland pour Travaux de Mines (Injections de Ciment en terrains aquifères.-Travaux en terrains congelés.- Bétonnage derrière les cuvelages, etc.)

Adresse postale: CEMENTS FRANÇAIS, 80, rue Taitbout, PARIS (9^e) (152)

FR. GEBAUER, ATELIERS DE CONSTRUCTION, BERLIN

FONDÉE EN 1833

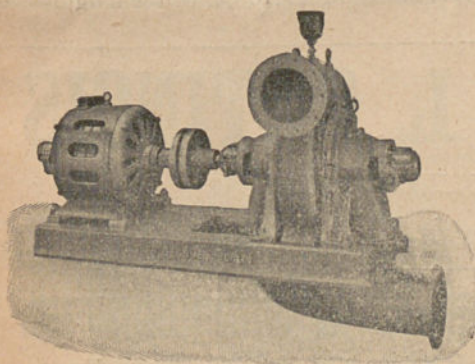
SPÉCIALITÉ :

2.000 OUVRIERS

POMPES CENTRIFUGES à haute et à basse pression

pour tous les usages de l'Industrie, tous débits et toutes hauteurs, actionnées par courroie ou directement par moteurs électriques.

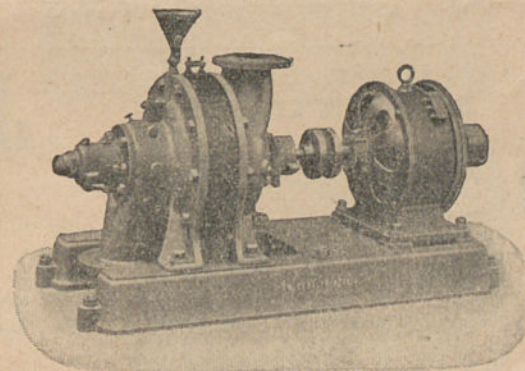
POMPES CENTRIFUGES à arbre vertical pour puits.



Pompes Centrifuges
de fonçage.

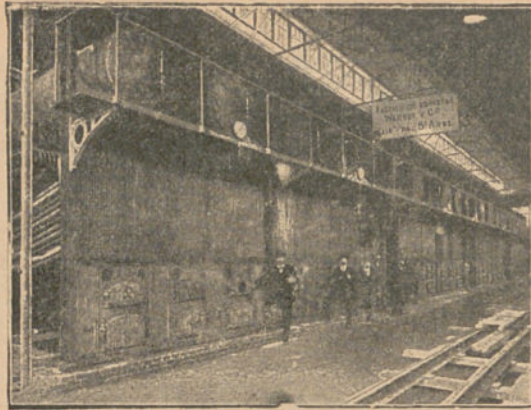
Pompes à Piston.

Références de 1^{er} Ordre.



Représentant Général pour la Belgique :
DUBOIS & BASEIL, Brüssel, rue Locquenghien, 30

A. WENCÉLIUS, Chimiste métallurgiste, Directeur du Laboratoire
d'analyses de la Faculté des Sciences de Nancy.
Institut Chimique, 1, Rue Grandville, NANCY
ANALYSES, ARBITRAGES ÉCHANTILLONNAGES, EXPERTISES



WALTHER & C^{IE}

ATELIERS de CONSTRUCTION de CHAUDIERES

Dellbrück, près Cologne

Chaudières Multitubulaires à Grand Rendement
GRILLES MÉCANIQUES -- SURCHAUFFEURS
CHAUDIÈRES A FOYERS INTÉRIEURS

Agent général pour la France, **J. MAZERAN**, Ingénieur E. C. P.
PARIS, 3, Avenue de la République, 3, PARIS



Marque de Fabrique

Publicité Technique Bernadot Paris

FLINOIS, COLMANT & CUVELIER
 LILLE ————— TOURNAI
 25-27, quai du Wault ————— boulevard du Hainaut

COURROIES
 Balata, Coton, Caoutchouc
 CUIR, CHANVRE, POIL DE CHAMEAU

— Transporteurs - Élévateurs —

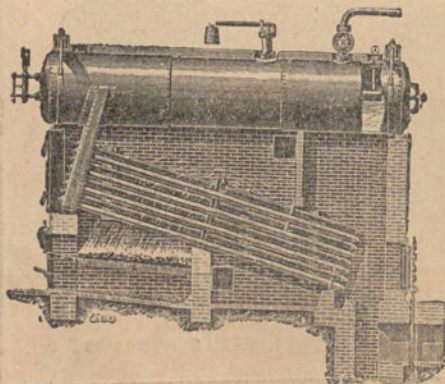
J. LANGLOIS
 60, Rue de Paris ————— INGÉNIEUR ————— TÉLÉPHONE
 LILLE ————— 15-62

Maison la plus importante de la région pour

**MACHINES-OUTILS
 ET OUTILLAGE**

DÉPOT à PARIS, 74, Rue St-Maur (Métro St-Maur).

ANCIENS ATELIERS
MONTUPET



J. LEROUX & L. GATINOIS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS, SUCCESSEURS

PARIS, 19 à 25, rue de la Voûte, PARIS (XII^e)

CHAUDIÈRES à VAPEUR

semi-tubulaires, multitubulaires, à foyer intérieur. Chaudières verticales FIELD.

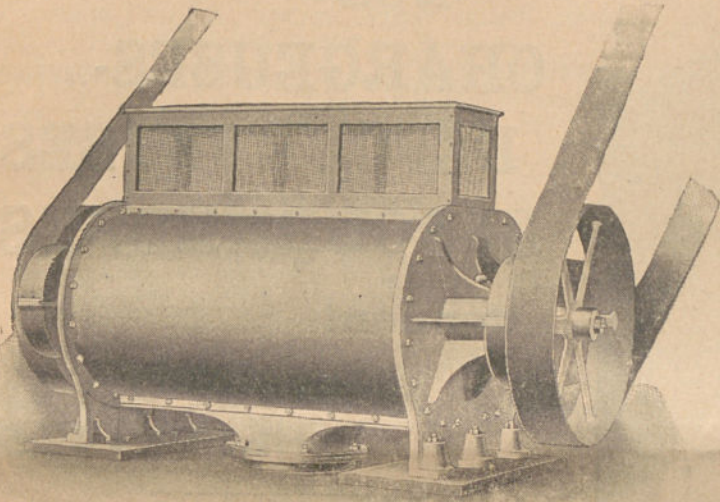
SURCHAUFFEUR

de vapeur centrifuge, système GOHRIG, breveté S. G. D. G.

VENTILATEURS ROOTS

perfectionnés

TYPE DU COMMUN



Construction de précision. - Rendement élevé.
Modèles divers pour toutes applications

Pour tous renseignements s'adresser à la

C^{ie} pour la Fabrication des Compteurs
et Matériel d'Usines à Gaz

SEUL CONSTRUCTEUR

PARIS, 29, rue Claude-Vellefaux, PARIS

Jemeppe-les-Liège Belgique

MAISON BEER

MATÉRIEL DE MINES

Manutention Mécanique

TRANSPORTS AÉRIENS

Agent général pour la France: **J. MAZERAN**, Ingénieur E. C. P.
3, Avenue de la République, PARIS



Triage et Lavage du Siège N° 3-4. C^{ie} des MINES DE MARLES

DEUTSCHE MASCHINENFABRIK A. G.

Werk Bechem & Keetman
à DUISBURG-a.-RHEIN (Allemagne).



CONCOURS INTERNATIONAL DE PERFORATRICES
dans les mines d'or de Johannesburg (Transvaal)

Grand Prix : **50.000** Marks

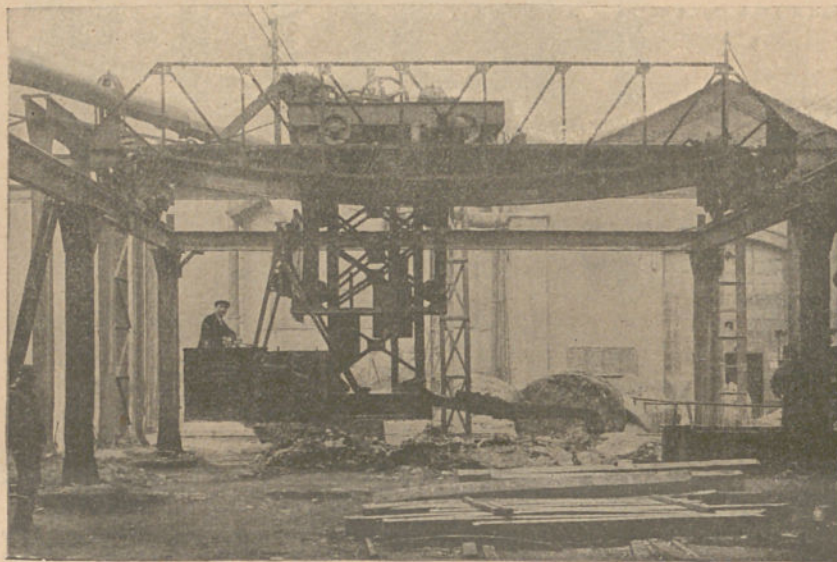
Malgré la très vive concurrence internationale, notre
Machine, représentée ci-dessus, a obtenu l'un des
DEUX GRANDS PRIX DE 50.000 MARKS

REPRÉSENTANTS :

Delafosse et Standaert,
PARIS
69, b^d Beaumarchais.

Aimé Gardon,
SAINT-ETIENNE
Place de la Badouillère.

Pour **FOURS MÉTALLURGIQUES**
verticaux ou horizontaux



Chargeuse défourneuse pour fours horizontaux installée aux AGIÉRIES DE POMPEY

NOS
**CHARGEUSES-
DÉFOURNEUSES
ENFOURNEUSES**

donnent
d'excellents
RÉSULTATS

Société des Appareils de Levage

62, rue Vitruve
PARIS

Une Révolution Commerciale

“REVOL”

Nouveau Duplicateur rotatif

Renverse tout ce qui a été fait
dans ce genre jusqu'à nos jours.

150 COPIES à la Minute

de l'Écriture à la Plume ou à la Machine

Compagnie **“TORPEDO & REVOL”**

97, Rue Richelieu, 97

PARIS

Télegr : **TORPEREVOL**

Fournisseurs des Compagnies de Chemins de fer

Toutes Fournitures pour Duplicateurs

La Compagnie accepte des Représentants en Province

Publicité technique BERNARDOT.

Klein, Schanzlin & Becker

AGENCE GÉNÉRALE :

155, rue Faubourg-Saint-Denis

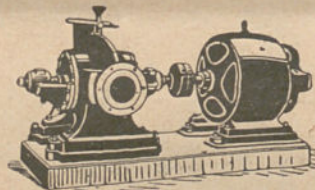
PARIS

TÉLÉPHONE 417-31

Adresse télégr. : KLEINPOMP

POMPES CENTRIFUGES

à basse, moyenne et haute pression



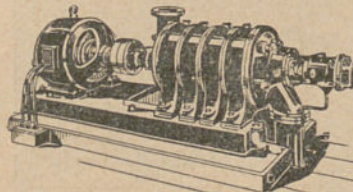
Pompe centrifuge à basse pression

A AXE HORIZONTAL ET VERTICAL
commande par moteur élec-
trique ou par courroie.

Rendements très élevés.

Usure minime.

Grande sûreté
de service.



Pompe centrifuge à haute pression
à 6 turbines.

Exécutée pour toute
hauteur d'élevation jus-
qu'à **1.000 mètres**.

DEMANDEZ :

DEVIS ET PROSPECTUS

KSB

HAUTES RÉFÉRENCES

KSB

Adresse
Correspondance
à M. BARBIER
Administrateur délégué
TÉLÉPHONE

SOCIÉTÉ ANONYME

— DES —

Etablissements Métallurgiques

d'ONNAING (Nord)

MAISON FONDÉE EN 1880

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Ponts, Charpentes, Passerelles, Portes d'écluses, Bateaux-Portes, Estacades, Pylones, Appontements, Caissons, Vannages et Crics, Ponts tournants, Ponts-levis, Ponts roulants, Marchés couverts, Grues roulantes à bras et à vapeur, Grues fixes, Monte-charges, Ascenseurs, Presses hydrauliques, Broyeurs, Malaxeurs, Concasseurs, Séchoirs à café, Séchoirs à charbon.

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS P^r MINES

Chevalets, Criblages et Trainages mécaniques, Cages d'extraction, Bennes à eau, Wagonnets, Monte-charges à vapeur, Culbuteurs de charbon, Cuvelage, Appareils de voie, Transmissions.

MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER

Changements et croisements de voies, Plaques tournantes, Signaux, Grues hydrauliques, Barrières roulantes, Transbordeurs.

FONDERIE

Fontes mécaniques et sur modèles, Pièces jusqu'à 30,000 kilog., Bâtis de machines, Cylindres, Poulies plates et à gorges, Volants, Cuves, Colonnes unies et ornementées, Candélabres, Dallages, Tuyaux pour conduites d'eau et de gaz, Cornues à gaz, Colonnes à distiller.

GROSSE CHAUDRONNERIE

Gazomètres, Réservoirs, Bacs, Chaudières, Epurateurs, Cheminées, Tuyaux divers, Trémies.

Installations complètes d'Usines

PLANS * DEVIS

L'usine est reliée par un embranchement à la ligne de Valenciennes à Bruxelles

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

A. M. BARBIER
Administrateur délégué

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

Etablissements Onnaing

Adresse Télégraphique
ETABLISSEMENTS ONNAING
TÉLÉPHONE

INSTALLATIONS COMPLÈTES D'USINES

POUR LA

Récupération des Sous-Produits

DES GAZ DES FOURS A COKE

Compagnie pour la Fabrication

DES

COMPTEURS

& MATÉRIEL D'USINES A GAZ

Société anonyme, capital : 8.000.000 de francs
Siège social : 27, rue Claude-Vellefaux, PARIS

LILLE, 69-71, rue d'Isly, LILLE

Les plus hautes Récompenses à toutes les Expositions

Compteurs à Gaz, Eau, Electricité

Appareils de Mesure

AVEC

TRANSFORMATEURS
pour haute tension



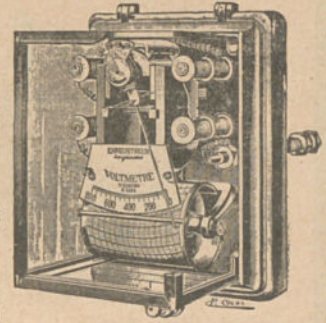
AMPÈREMÈTRES
VOLTÈMÈTRES, ETC...



Compteur THOMSON



Compteur A.C.T.



ENREGISTREUR

Voltmètre, Ampèremètre, Wattmètre

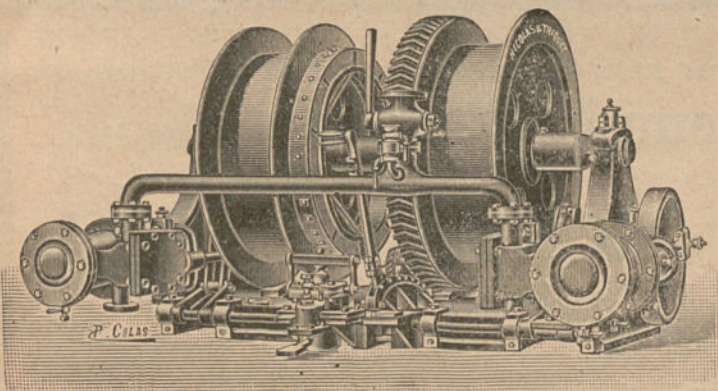
NICOLAS & TRIQUET, Constructeurs

à LILLERS (P.-de-C.)

MACHINES A VAPEUR + MÉCANIQUE GÉNÉRALE

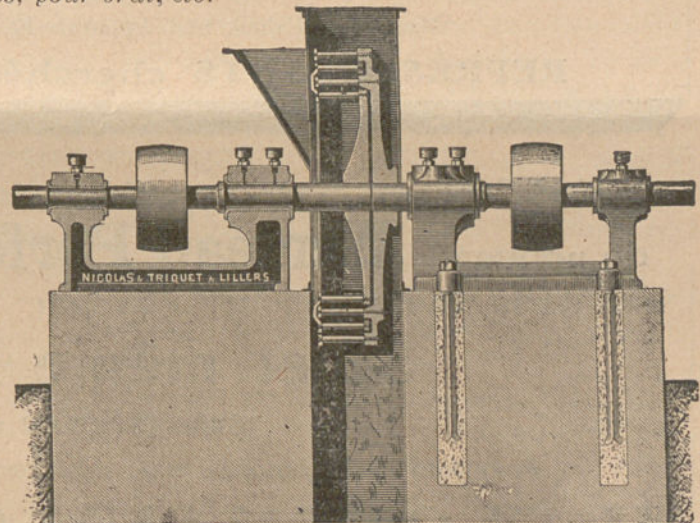
MATÉRIEL DE MINES : Compresseurs. — Perforateurs. — Affûts. — Ventilateurs. — Treuils à vapeur et à air comprimé. — Treuils électriques. — Monte-charges à vapeur et électriques. — Taquets hydrauliques. — Poulies de bure et de descenderie. — Défourneuses à vapeur et électriques pour fours à coke. — Treuils à main, à vis sans fin, pour fours à coke, etc. — Broyeurs Carr pour fines à coke et à briquettes, pour brai, etc.

Installations complètes de Triages, Broyages et Lavoirs



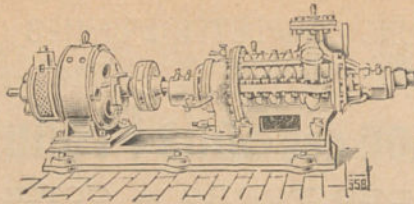
TREUIL D'EXTRACTION ET DE FONÇAGE

PILONNEUSE — ENFOURNEUSE — DEFOURNEUSE pour Fours à Coke



BROYEUR CARR

(107)



Pompe centrifuge.

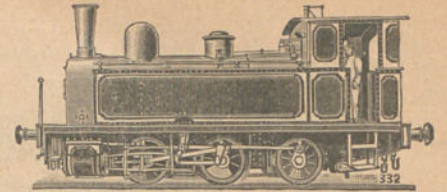
SOCIÉTÉ ANONYME
des Ateliers de Construction
DE

LA MEUSE

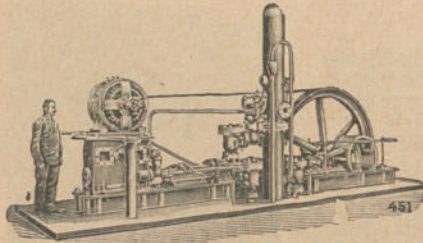
MAISON FONDÉE EN 1835, A LIÈGE

Administrateur-Directeur-Gérant : M. F. TIMMERMANS, ingénieur

CODES A.B.C. et A.I.

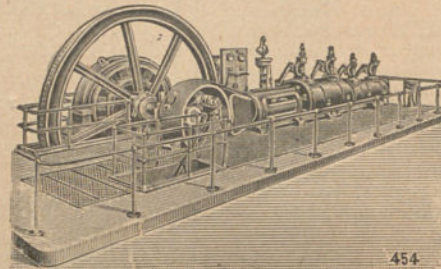


Locomotives industrielles à 2 et à 3 essieux, depuis 3 1/2 tonnes.



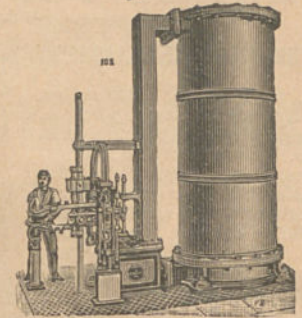
Pompe électrique pour l'épuisement des mines ou pour accumulateurs.

Moteurs et trains de laminoirs. Machines soufflantes. Chariots et Plons. Convertisseurs. — Monte-charges. Grues locomotives, etc.

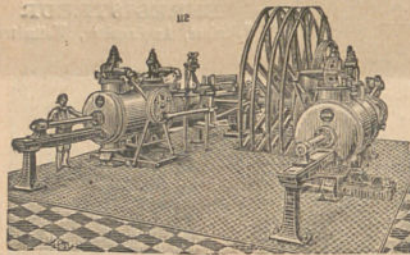


Groupe électrogène.

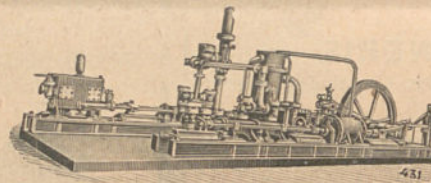
Machines, Accumulateurs et Grues hydrauliques. Pompes et Tuyaux de pression. Pompes pour assechement des cales de radoub



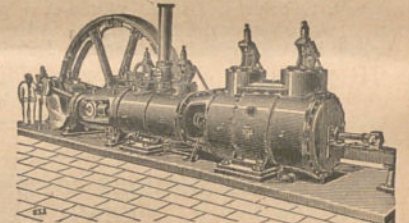
Pompe à vapeur pour fonçage de puits de mines.



Machines d'extraction de toutes puissances, ventilateurs de mines, etc.



Pompe d'épuisement à air comprimé, système Compound.



Machines Compound tandem et autres pour Laminoirs.

Adresser les lettres et télégrammes : **CHANTIERS MEUSE, LIÈGE** (Belgique).

(165)

INSTALLATIONS de Sûreté pour l'emmagasinage de Benzine ET D'AUTRES LIQUIDES INFLAMMABLES

reconnues et recommandées par des autorités; jouissant de réductions de primes auprès des Sociétés d'assurances contre l'incendie; protégées par environ cinquante brevets allemands et étrangers.

OFFERTES PAR :

GRUMER & GRIMBERG, G. M., B. H., Bochum/Westphalie

Maschinen-Fabrik und Apparate-Bauanstalt für Bergbau und Industrie aller Art.

REPRÉSENTANTS cherchés sur toutes places importantes.

700-750 litres d'air prouvés au compteur représentent la consommation du nouveau **Marteau Perforateur Flottmann** modèle 1910, qui défie toute concurrence par

30 et même 50 % d'économie
sans préjudice du plus haut rendement

Pour tous essais justifiant cette supériorité, s'adresser à

H. FLOTTMANN & C^{ie}, ATELIERS DE CONSTRUCTIONS
PARIS, 16, Rue Duret, 16, PARIS

Publicité technique BERNARDOT, 27, rue Demours, Paris.

Pendant la quinzaine considérée, la moyenne des expéditions de houille et de coke par jour ouvrable a été de 4.746 wagons en 1911 contre 5.567 en 1910 et 5.268 en 1909.

Pendant la 2^{me} quinzaine de décembre la moyenne journalière des wagons expédiés par les mines était de 4.448, dans la 1^{re} quinzaine de janvier elle est de 4.746. C'est une amélioration et nous souhaitons qu'elle s'accroisse.

Si les transports par fer ne vont pas, ceux par eau n'ont rien à leur envier. L'encombrement né de la crise des transports par fer montre que le Service des ponts et chaussées n'a pas su prendre les mesures nécessaires, ni pour l'éviter, ni pour y remédier. Il semble qu'un vent d'anarchie souffle sur tous les agents de ce service. Sur l'Oise, à Janville, par suite, paraît-il, d'une fausse interprétation des ordres donnés par l'Ingénieur en chef, les remorqueurs ont été pendant plusieurs jours sans bateaux; sur le canal d'Aire, une rivalité de conducteurs des ponts et chaussées a pour résultat de créer de l'encombrement sur une section du canal, quand l'autre est vide; sur la ligne de Don à Roubaix, le peu de bonne volonté des éclusiers provoque une lenteur extraordinaire aux passages d'écluse. Voilà pour notre région.

Dans l'Est, dans un autre ordre d'idées toutefois, on ne sait pas encore quand le souterrain de Mauvage sera réouvert à la navigation. Les travaux devaient être terminés au 31 janvier, ils n'y sont pas et le service des ponts et chaussées ne sait pas quand ils le seront. Une pétition de bateliers adressée à l'ingénieur en chef n'a pas encore, que nous sachions, donné de résultats. Il y a là une situation très préjudiciable, non seulement à la batellerie mais aussi au commerce et à l'industrie. Il est de toute nécessité que les travaux du souterrain soient poussés avec la plus grande rapidité et terminés dans le plus bref délai.

On voit avec quelles difficultés les mines de notre région sont aux prises pour assurer les expéditions réclamées à cor et à cris par leurs clients. De gros consommateurs, comme le Gaz de Paris, par exemple, vont acheter des wagons. On parle aussi que certaines mines auraient cette même intention, pour organiser des trains à destination des débouchés les plus importants.

La statistique officielle de la production des mines du bassin du Nord de la France est parue. Nous la publions d'autre part. La production en charbon des mines des deux départements du Nord et du Pas-de-Calais s'est élevée à 27.242.030 t. en 1910 contre 26.578.418 t. en 1909: l'augmentation en faveur de 1910 est de 663.612 t., mais le 2^{me} semestre ne participe dans cette augmentation que pour 102.362 t.

En ce qui concerne les marchés de charbons industriels, on commence à renouveler sur les bases actuellement en vigueur, ainsi que nous le faisons prévoir dans notre dernier numéro. En charbons domestiques, les froids que nous subissons en ce moment font grand bien, car jusqu'ici les marchands de charbon se plaignaient énormément.

Du 19 au 30 janvier, il est sorti du port de Gand par l'Escaut, à destination de la France, 55 bateaux de charbon allemand dont 16 pour Paris et environs, 10 pour Roubaix et Tourcoing, 4 pour Reims, et le reste pour d'autres villes de la région du Nord.

Saint-Étienne, 2 février. — De notre correspondant particulier :

On peut dire que depuis plusieurs mois la situation reste

stationnaire dans la région du centre et bien que toutes les usines travaillent régulièrement il n'y a pas, dans aucune, l'activité qui montre une bonne marche normale.

Il est bien entendu que nos houillères se ressentent sérieusement de cette marche lente, tant au point de vue de l'écoulement des combustibles que des prix de ceux-ci. Heureusement, la température reste basse depuis bientôt un mois et les magasins des exploitants comme ceux des marchands se vident, mais cela ne fait pas hausser les prix de la vente locale, ce qui est plus que significatif.

Le tableau ci-après donne assez exactement les prix qui sont appliqués actuellement pour les différentes qualités.

Grelassons 1 ^{er} (au-dessus de 50 m/m) suivant la qualité et la zone.	fr.	33 » à 35 »
Grelassons 2 ^{me} (au-dessus de 100 m/m.) suivant la qualité et la zone.		30 » à 31 »
Grelassons 3 ^{me} ou Crus triés		19 » à 22 »
Chatilles (de 25 à 50 m/m.)		26 » à 30 »
Malbrougs spéciaux (25 % de grelassons)		27 » à 30 50
Malbrougs ordinaires (50 % de menu sortant)		24 50 à 26 »
Menu sortant forge 1 ^{re}		26 » à 30 »
Menu sortant 1 ^{re} (pour usines)		23 50 à 33 50
Menu sortant 2 ^{me} (pour usines)		20 50 à 25 50
Menu sortant 3 ^{me} (pour usines)		12 » à 19 »
Grenettes spéciales (30 à 50 m/m.)		27 » à 31 50
Grenettes lavées (10 à 30 m/m.)		24 » à 28 »
Dragées lavées (25 à 50 m/m.)		29 » à 32 »
Braisettes lavées (8 à 2 m/m.)		20 » à 23 »
Menu lavé spécial forge.		30 50 à 31 »
Menu lavé usines.		23 50 à 24 »
Menu fin fin 1 ^{er} au-dessous de 10 m/m.		19 » à 23 »
Menu fin fin 2 ^{me} au-dessous de 10 m/m.		18 » à 20 »
Menu fin fin 3 ^{me} au-dessous de 10 m/m.		14 » à 16 »
Briquettes 1 ^{re} pour machines		27 » à 30 »
Briquettes 2 ^{me} pour machines.		25 » à 28 »
Boulets pour usages domestiques		25 » à 28 »
Coke spécial		43 » à 50 »
Coke 1 ^{re}		37 » à 43 »
Coke métallurgique.		26 » à 30 »
Petit coke (25 à 40 et 40 à 65 m/m.)		33 » à 35 »
Escarbilles (25 à 50 m/m.)		30 » à 32 »
Escarbilles (10 à 25 m/m.)		24 » à 26 »

Certains journaux locaux ont prétendu qu'il y avait eu un peu d'effervescence sur un coin de notre bassin houiller de la part des ouvriers mineurs, et que cela aurait bien pu provoquer une grève. Il n'y avait heureusement rien de moins sérieux dans l'air, pas même un malentendu, nous a-t-on affirmé. En effet tous les ouvriers de la région sont très calmes et ne demandent qu'à travailler paisiblement.

Le sondage des mines du Cros se poursuit dans des terrains très réguliers, mais qui ne ressemblent guère à ceux traversés par le sondage de la Chazotte. Pourquoi? Mystère encore, car rien ne pouvait faire supposer qu'il en soit ainsi.

Les mines de Janon-Terre-noire s'organisent activement pour mettre en exploitation le faisceau de couches vierges qu'elles ont traversé par le travers-bancs de 166 mètres.

Ces couches, d'une très grande régularité, appartiennent à la base du système supérieur, dit d'Avaize; elles donnent du charbon de bonne qualité, pour l'usage domestique et pour la fabrication des coques, ainsi que pour le chauffage des chaudières.

Frets. — Les ordres ont beaucoup diminué car la plupart des gros clients des mines ont reçu ou ont en cours de route un nombre relativement grand de bateaux, affrétés sur l'instance des Compagnies houillères. Le fret Lens-Paris est descendu à 6^{fr}25, Reims fait 3^{fr}75, Nancy 6^{fr}50. Les bateliers sont très gênés

par l'encombrement qui règne sur les canaux de la région. Il faut 18 jours pour aller de Lille à Roubaix !

Ci-dessous les cours du fret, d'après *La Navigation*.

DESTINATIONS	Prix par 1.000 kilos				DESTINATIONS	Prix par 1.000 kilos			
	de Pont-à-Vendin		de Denain			de Pont-à-Vendin		de Denain	
	25janv.	1 fevr.	25janv.	1 fevr.		25janv.	1 fevr.	25janv.	1 fevr.
Cambrai	1.75	1.75	1.35	1.35	Vitry-le-François	5. . .	4.75	4.40	4.15
Saint-Quentin	2. . .	2.25	1.50	1.75	Flize	—	—	—	—
Chauny	2.75	2.75	2.50	2.25	Epernay	—	—	—	—
Paris	6.50	6.25	5.90	5.65	Saint-Dizier	5.25	5. . .	4.65	4.40
Elbeuf	6.40	6.15	5.80	5.55	Langres	—	—	—	—
Montereau	—	—	—	—	Bar-le-Duc	5.30	5.50	4.90	4.90
Montargis	—	—	—	—	Nancy ou Dombasle	6.50	6.50	5.90	5.90
Creil	4.25	3.75	3.75	3.40	Thaon	—	—	—	—
Dijon	1025	1025	—	—	Epinal	7.25	7.25	6.65	6.65
Rouen	6.50	6.25	5.90	5.65	St-Jean-de-Losne	9.75	9.75	—	—
Ham	2.50	2.50	1.90	1.90	Lyon	—	—	—	—
Péronne	2.75	2.75	2.45	2.15	Dunkerque	2.10	2.10	—	—
Amiens	3.25	3.30	2.65	2.90	Calais	2.10	2.10	—	—
Saint-Amand	—	—	—	—	Lille	1.30	1.30	—	—
Valenciennes	—	—	—	—	Roubaix	1.90	1.90	—	—
Reims	3.75	3.75	3.15	3.15	Courtrai	2.50	2.50	—	—
Soissons	3.75	3.75	3.15	3.15	Gand	2.60	2.60	—	—
Rethel	3.90	3.90	3.30	3.30	Bruxelles	3.50	3.50	—	—
Verdun	—	—	—	—	Anvers	—	—	—	—
Châlons-s/Marne	4.75	4.20	4.15	3.65	Tournai	—	—	—	—

De Nancy, on cote : 3^f minéral pour Charleroi. Par une regrettable erreur de plume ce cours était renseigné à 5^f75 dans notre précédent numéro. C'était 2^f75 qu'il fallait lire.

La Compagnie de halage du Nord-Est nous informe qu'à partir du 10 février prochain, son service de halage sera prolongé de Dombasle à Xures (frontière).

Fontes, fers et aciers. — Les constructeurs de matériel roulant de chemin de fer sont heureux, les commandes pleuvent. L'Orléans, l'Est, l'Etat viennent de passer commande de beaux lots de wagons et de locomotives. Le Nord a commandé aussi des locomotives, malheureusement à l'étranger.

Le marché métallurgique est ferme et les forges tiennent bien leurs prix.

Le Syndicat des rails a, paraît-il, renouvelé ses marchés avec 10^f de hausse.

On cote dans les différents centres :

	Paris	Nord	Meurthe-et-Moselle	Haute-Marne	Loire Centre
Fers marchands n° 2	17 à 17 50	16 »	»	17 50 à 18	18 50 à 19
Aciers marchands	17 à 17 50	16 50	16 à 17	18 50	»
Spéciaux	18 à 19	17 50	18 »	18 50	»
Feuillards	20	18 »	17 50	19 à 19 50	»
Poutrelles	20	»	»	»	18 »
Tôles 3 m/m et plus	19 50	18 »	18 »	22 »	»
Aciers doux laminés	»	»	»	»	22

La Société de mécanique industrielle d'Anzin vient d'être dissoute par décision de l'assemblée extraordinaire du 9 janvier. Par une autre décision, cette assemblée a approuvé l'acte d'apport des biens immobiliers et divers éléments d'actif aux Etablissements Piguet et C^{ie}, de Lyon.

BELGIQUE

Charbons. — Bruxelles, 2 février. — De notre correspondant particulier.

Ci-dessous le tableau du mouvement commercial des combustibles pour les années 1909 et 1910 :

Provenances	IMPORTATIONS					
	HOUILLE		COKE		BRIQUETTES	
	1910	1909	1910	1909	1910	1909
Allemagne	3.628.593	3.316.632	464.931	270.944	270.581	153.308
Angleterre	1.704.881	1.718.324	»	»	42	300
France	843.906	624.305	26.810	31.280	1.119	1.488
Pays Bas	265.976	203.365	7.757	13.773	4.495	3.662
Divers	1.081	266	75	56	68	67
Totaux	6.444.437	5.862.892	499.573	316.053	277.275	158.825

EXPORTATIONS

Destinations	1910	1909	1910	1909	1910	1909
Allemagne	335.407	416.562	266.013	227.756	54.914	63.231
Angleterre	13.368	27.491	»	»	416	2.373
France	3.992.890	3.998.712	400.437	401.528	244.996	278.579
Pays Bas	299.606	370.614	54.257	86.341	26.686	38.710
Luxembourg	147.236	144.097	199.233	207.710	27.756	29.747
Suisse	89.721	92.580	»	»	21.845	21.096
Etats-Unis	14.155	21.930	37.412	19.770	27.695	24.301
Chili	7.278	22.800	»	1.288	»	»
Russie	5.260	4.130	»	»	8.822	1.270
Italie	5.818	6.135	17.007	31.232	1.850	4.830
Divers	50.947	61.891	69.075	39.339	120.565	95.322

Totaux 4.961.346 5.076.942 1.043.434 1.014.964 545.545 559.459

Pendant le mois de décembre, les importations de houille en Belgique se sont élevées à 663.497 t. en 1910 contre 572.261 t. en 1909, celles de coke à 47.459 t. contre 33.665 t., celles de briquettes à 25.903 t. contre 21.482 t. Pendant le même mois, les exportations de houille se sont élevées à 510.194 t. en 1910 contre 408.369 t. en 1909, celles de coke à 85.736 t. en 1910 contre 92.259 t. en 1909, celles de briquettes de 46.596 t. contre 42.505 t.

Les séances du Syndicat des métaux et charbons se succèdent et se ressemblent. Rien ne vient en modifier la monotonie, surtout en ce moment, distant d'environ deux mois de la prochaine adjudication pour les chemins de fer de l'Etat, ainsi que du moment des renouvellements.

Les charbonniers ont vu avec satisfaction l'hiver nous rendre une timide petite visite ; l'assaut qui nous a été fait par les froids a rendu toute son activité au marché charbonnier qui, sans être languissant précédemment, semblait cependant susceptible d'un léger fléchissement. Les achats consécutifs par la clientèle des grands centres a eu pour résultat de faire fondre quelques stocks menaçants, aussi, charbonniers et négociants attendent-ils avec confiance le moment des renouvellements, certains que les prix anciens seront maintenus comme par le passé. D'ailleurs, bien qu'il soit encore prématuré de fixer des prix et partant pour les consommateurs de s'engager, nous croyons savoir que non seulement les pourparlers sont entamés, mais encore que certains marchés ont été conclus pour livraisons à faire pendant une année entière et ce aux prix actuellement en cours, ce qui nous permet de croire que les charbons pour foyers domestiques resteront en 1911 ce qu'ils étaient en 1910, ce qu'ils sont depuis plusieurs années.

Les combustibles industriels attendent, l'arme au pied, que le moment soit venu d'apporter quelques modifications aux cotations actuelles. Il n'est pas douteux que les industriels, qui sont dans l'obligation de traiter au jour le jour, soient obligés de payer un peu plus cher que leurs collègues qui ont traité par contrats, et ceci même, est une preuve indubitable de la fermeté des marchés charbonniers et semble vouloir prouver que nous étions bien près de la vérité, lorsqu'il y a quinze jours, nous prévoyions déjà comme très probable une hausse des charbons lors de la prochaine adjudication pour les chemins de fer de l'Etat belge.

Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous disions lors de notre dernière correspondance au sujet des fines de toutes catégories, non seulement la consommation s'en est fortement accrue à la suite du complément de fournitures de briquettes nécessaires pour les chemins de fer de l'Etat, mais encore et surtout à la suite de l'augmentation de la consommation de coke dans notre pays.

La consommation de coke a fortement augmentée depuis un trimestre. Nous voyons en effet que la Société d'Ougrée-Marihaye a mis un haut-fourneau nouveau à feu, la Société Cockerill de même, tandis qu'aux Usines de Clabecq deux appareils nouveaux ont été construits dont l'un est en marche depuis un petit temps déjà, tandis que le second a dû être allumé ces jours derniers. D'autre part, la Société de Thy-le-Château édifie un haut-fourneau nouveau et la Société de Sambre & Moselle a décidé la création d'un nouvel appareil.

Le Syndicat des cokes n'a pas eu à examiner de façon très approfondie la question des marchés à l'échelle telle qu'elle est adoptée en France. La question n'est pas nouvelle, si elle a les avantages, elle offre également certains inconvénients. S'il est vrai que les prix des matières premières suivent une marche à peu près parallèle dans les divers pays industriels, il n'est pas douteux non plus que des causes particulières et fortuites peuvent pendant un temps assez long agir directement ou indirectement sur le prix des matières pris comme base pour établir la susdite échelle. Ces inconvénients peuvent évidemment être aisément rencontrés et détruits, mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a plusieurs années déjà que la question de la recherche d'une formule pour l'établissement du prix du coke est à l'étude. Les Français viennent d'y adhérer longtemps après que les charbonnages Eschweiler ont traité suivant une formule déterminée avec la Société de Rœchling ; vendeur et acheteur semblent satisfaits de la formule qu'ils ont adoptée, cependant le syndicat des cokes allemand et le consortium des maîtres de forges n'a pas encore jugé bon d'étendre ce principe, aussi serait-il du plus haut intérêt de voir les résultats que produira l'entente entre cokiers et métallurgistes français.

Actuellement nous ne pouvons mieux faire que de reproduire notre tableau des prix tel que nous l'avons précédemment établi :

Charbons industriels				
	maigre	1/4 gras	1/2 gras	Flénu
Braissettes 10/20	14,50 à 15,50	15,50 à 16,50	16,50 à 17,50	—
— 5/20	13,50 à 14,50	14,50 à 15,50	15,50 à 16,50	—
Poussiers	8,50	»	11 »	12 »
Fines 0/45	11,50	»	13 »	13 »
Tout-venant				15 »
Briquettes				
Briquettes de locomotive, type I				17 »
— — type II				19 »
— pour la marine				21 »
Cokes				
Fines à coke				12 75
Coke ordinaire				22 »
Coke mi-lavé				25 50
— lavés				29 »
Charbons domestiques				
	Anthracites concassés	maigres lavés	1/4 gras	1/2 gras
Braissettes 20/30	30	27	25	26
	Anthracites et maigres			
Têtes de moineaux lavées 30/50	33 à 34	33 à 35	35 à 37	
Gailletins	30 à 31	30 à 32	31 à 34	
Gailleries	27 à 29	28 à 30	30 à 32	

Fers, fontes et aciers. — Notre marché industriel s'est nettement raffermi depuis quinze jours. On n'a pas encore à signaler de hausse quelque peu sérieuse, cependant les minima ne sont plus consentis par les vendeurs et les acheteurs paraissent plus disposés à traiter de crainte de se voir dans l'obligation de payer plus cher qu'actuellement. On cote maintenant £ 4.14 les barres en acier et £ 4.15 pour le fer. Les poutrelles

régies par l'entente internationale sont toujours très fermes à £ 5.6 fob. Anvers, prix de base.

Les billettes très secouées par la concurrence se vendent 78 s. fob. Anvers

Au 1^{er} janvier 1911, sur 44 hauts-fourneaux existant en Belgique, 38 étaient à feu et 6 hors feu au bouchés. D'après le *Moniteur des Intérêts matériels*, la production de ces appareils en décembre 1910 a été de 9.020 t. de fonte de puddlage, 6.080 t. de fonte de moulage, 150.020 t. de fonte à acier, soit un total de 165.120 t. contre 152.390 t. pendant le mois correspondant de 1909. Pour l'année entière, la production a été de 1.803.500 t. en 1910 contre 1.632.350 t. en 1909.

Frets. — On cote douané comprise.

De Charleroi : Paris 9⁰⁵, Corbeil 9⁵⁵, Montereau 10⁵⁵, Montargis 10⁸⁰, Elbœuf 9⁰⁵, Rouen 9⁰⁵, Chauny 6⁵⁵, Amiens 7⁸⁰, Ham 6⁸⁰, Saint-Quentin 6⁸⁰, Reims 6⁵⁰, Saint-Dizier 7⁵⁰, Bar-le-Duc 7⁶⁵, Nancy 8^f, Epinal 8⁷⁵, Dijon 10⁷⁵.

De Mons : Paris 8¹⁵, à 8³⁰.

De Liège : Paris 9⁵⁵ à 9⁸⁰, Nancy 8²⁵ à 8⁵⁰.

De Gand. *Neptune* donne : Paris 9^f à 9²⁵, Reims 9^f à 9²⁰, Roubaix, Lille, 3^f à 3¹⁰, Valenciennes 3^f à 3¹⁰, Louches, Denain 3¹⁰ à 3²⁰, Sens 11^f.

De Maastricht (Hollande) : Paris 9⁷⁵ à 10^f douane comprise.

ALLEMAGNE

Un conflit entre les firmes Thyssen et Hugo Stinnes.

— D'après le *Berliner Tageblatt*, un conflit vient d'éclater entre la firme Thyssen et la maison Hugo Stinnes, à la suite du projet de la création d'un port à Mulheim.

Depuis environ 2 mois un grand projet sur la navigabilité de la Ruhr inférieure a été publié ; il aurait pour but de rendre la Ruhr inférieure praticable aux bateaux du Rhin, et la création d'un port important à Mulheim. Une jonction au canal de Rhin-Herne est aussi prévue. La firme Hugo Stinnes s'est déclaré prête à souscrire la moitié de la somme demandée en garantie.

Or, il paraît que la réalisation de ce projet aurait des suites fâcheuses pour l'usine hydraulique de la firme Thyssen. Aussi cette firme est-elle décidée à faire opposition de toutes ses forces au projet.

Le plus intéressant, pour nous Français, dans cette affaire, c'est qu'elle crée paraît-il une animosité très grande entre les deux firmes et il en résulte que la firme Thyssen a l'intention de prendre une forte position dans le commerce des charbons contre la firme Hugo Stinnes et qu'elle fait construire, dans ce but, une flotte de bateaux charbonniers.

La maison Hugo Stinnes a, comme on le sait, développé considérablement depuis quelque temps ses affaires charbonnières en France et la guerre que les deux firmes se déclarent pourrait avoir sa répercussion dans notre pays.

Charbons. — Pendant le mois de décembre 1910, la production des mines fiscales de la Sarre s'est élevée à 995.893 t. contre 976.969 t. pendant le mois correspondant de 1909. L'écoulement, non compris la consommation des mines a été de 856.249 t. dont 238.048 t. ont été expédiées aux usines à coke de la région. Pendant l'année 1910, la production de ces mines a été de 10.833.427 t. contre 11.085.247 t. en 1909.

Le marché charbonnier de la Ruhr souffre d'un manque d'écoulement des charbons domestiques. Décembre et janvier se sont passés sans froids et l'abaissement de la température qu'on constate maintenant ne laisse pas beaucoup d'espoir, quant à sa durée, la saison d'hiver étant déjà fort avancée. En combustibles industriels, on constate une bonne demande en

finances industrielles et charbons à coke tandis que pour les autres qualités, la production s'écoule assez difficilement. Du 16 au 22 février, la moyenne, par jour ouvrable, des expéditions de combustibles des mines du bassin de la Ruhr a été de 26.126 wagons de 10 t. en 1911 contre 24.659 en 1910.

Ci-dessous les chiffres se rapportant aux chargements faits dans les ports du Rhin, à destination de la Hollande, de la Belgique et de la France.

	Décembre		Année	
	1909	1910	1909	1910
Vers la Hollande de :				
Ruhrort t.	216.435	191.402	1.900.946	2.136.929
Duisburg	91.499	110.427	1.031.383	1.378.517
Hochfeld	6.913	27.741	121.820	271.165
Vers la Belgique de :				
Ruhrort t.	121.372	158.543	1.328.535	1.728.304
Duisburg	42.898	28.669	393.248	450.356
Hochfeld	400	"	948	"
Vers la France de :				
Ruhrort t.	"	800	45.372	41.264
Duisburg	4.197	4.792	61.435	65.314
Hochfeld	"	"	823	533

A la Bourse de Dusseldorf on cote les charbons comme suit :

Charbons à gaz et flambants :

Charbon à gaz	} été la tonne Fr.	15	à	16,25
— de générateur		16,25	à	17,50
Tout-venant flambant		15,312	à	16,562

Charbons gras :

Tout-venant		13,125	à	13,75
— amélioré		15,437	à	16,062
Charbon à coke		14,06	à	15

Charbons maigres :

Tout-venant		11,875	à	13,125
— amélioré		15,312	à	17,50
Noix d'anhracite II		26,25	à	30,625

Cokes :

Coke de fonderie		21,25	à	23,75
Coke de haut fourneau		18,125	à	20,625
— concassé I et II		24,375	à	27,50
Briquettes		12,50	à	16,562

Les syndicats de mineurs ont provoqué de nombreuses réunions au cours desquelles la question grève a été discutée. Aucune décision, dans un sens ou dans l'autre, n'a été prise jusqu'ici.

L'Association des mines westphaliennes non syndiquées a créé un comptoir de vente à Dortmund sous la raison sociale Paul Eckartz. u Comp. G. m. b. H.

Frets. — *Ruhrort, 31 janvier.* — Anvers 1 fl. 35 grands, 1 fl. 85 moyens, Bruxelles 2 fl. 25, Gand 2 fl. 30, Liège 3^{fl}30, Charleroi 5^{fl}65, Valenciennes et Lille 6^{fl}25, Vireux 7^{fl}35, Nancy 11^{fl}25, Monthermé 7^{fl}70, Charleville 8^{fl}, Sedan 8^{fl}25, Paris et environs 12^{fl}75. *Neptune.*

Fontes, fers et aciers — L'activité n'est pas très grande sur le marché métallurgique allemand. En fontes, les spécifications sont assez importantes mais les nouveaux ordres ne sont pas nombreux. Le marché des barres n'est pas fort bien disposé par suite des offres en baisses faites par les aciéries dissidentes. On croit que la convention actuelle qui lie les fabricants de barres jusqu'au 31 mars sera prorogée de 3 mois en 3 mois, jusqu'à l'expiration du Stahlwerksverband. En rails, la demande bonne pour l'exportation, est faible pour l'intérieur. Les tôles continuent à jouir d'un marché satisfaisant. La vente des feuillets vient d'être autorisée sur les bases actuelles pour le 2^{me} trimestre 1911.

On cote à la Bourse de Dusseldorf : fonte Spiegel à 10,12 % de manganèse 78^{fl}75 et 81^{fl}25, fonte Thomas 66^{fl}25 à 68^{fl}75, fonte de fonderie n° 1 82^{fl}50, fonte hématite 87^{fl}50, barres d'acier 140^{fl} à

143^{fl}75, barres de fer 162^{fl}50 à 166^{fl}25, grosse tôles d'acier 152^{fl}50 à 155^{fl}, tôles pour chaudières 165^{fl} à 167^{fl}50, tôles fines 175^{fl} à 181^{fl}25. Les poutrelles font 143^{fl}75 à 146^{fl}875 base Thionville.

GRANDE-BRETAGNE

Charbons. — La tendance du marché charbonnier britannique n'est pas la même suivant les centres. Tandis que dans le nord de l'Angleterre la situation est redevenue la même qu'avant la grève des mineurs du bassin de Liège, dans le pays de Galles, au contraire, l'activité est très grande et la hausse des cours fait encore des progrès. Ainsi, la différence entre le prix du meilleur Cardiff et celui du meilleur Blyth est maintenant de plus de 10^{fl}. C'est énorme et il est très probable que la cherté du Cardiff viendra détourner des commandes du pays de Galles au profit du marché de Newcastle. Toutefois, pour un grand nombre d'emplois, le charbon Cardiff s'impose et il est difficile de le remplacer.

Newcastle, 31 janvier. — La reprise du travail dans le bassin de Liège ainsi que le calme qui semble renaître dans les milieux ouvriers du bassin de la Ruhr, ont fait diminuer l'activité des affaires qui ont maintenant repris leur cours normal. L'avance acquise par les prix à la faveur de ces grèves ou menaces de grève est maintenant totalement perdue.

Les Usines métallurgiques de Bas-Indre ont demandé des prix pour 40.000 t. de charbon Tyne 1^{re} qualité et 20.000 t. de coke de fonderie.

On cote fob :

Meilleur Blyth	9/6 à 9/7	Meilleur à gaz	9/4 à 9/6
2 ^{me} qualité —	8/6	2 ^{me} qualité —	8/9 à 9
Menus —	5 à 5/3	Qualité spéciale	10/6
Meilleur Tyne	9/9	Charbon domestique	12
2 ^{me} qualité —	9	Charbon à coke	9 à 9/6
Menus —	4/6 à 4/9	Coke de fonderie	16 à 17
Menus de forge	8/9 à 9/3	Coke de h. fourneau	13 à 15/6
		Coke de gaz	14 à 14/3

Hull, 31 janvier. — Les affaires sont satisfaisantes en charbons d'industrie, il y a très peu de stocks et les mines tiennent très bien leurs prix, pour livraison immédiate comme pour livraison pendant la saison de navigation dans la Baltique. En charbon à usage domestique, la demande est modérée. On cote fob.

South Yorkshire dur 1 ^{re} q. double-nuts lavés	11 à 11/3	South Yorkshire menus bruts	7/6 à 7/9
South Yorkshire double-nuts brutes	10/6 à 10/9	West Yorkshire Hartleys. — menus t-v.	9/9 à 10
South Yorkshire menus lavés	9/9 à 10	— menus t-v.	5/6 à 5/9
		Silkstone à gaz 1 ^{re} qual.	6/9 à 7
		Derbyshire dur — doubles-nuts	10/6 à 10/9
			10/9 à 11

Barnsley, 31 janvier. — Les négociations pour le renouvellement des marchés de charbon de locomotives sont enfin terminées et les Compagnies de chemin de fer ont accepté le prix de 8/9 la meilleure sorte pour toute l'année 1911. Cependant il est notoire que les tonnages, pris en seconde qualité ont été plus importants que d'habitude et que, pour cette qualité, les mines ont été moins intransigeantes. L'impression donnée par ces renouvellements n'en reste pas moins ferme, d'autant plus que la production s'écoule facilement. La qualité ordinaire de charbon de vapeur est très bien tenue à 8/6. En menus pour générateurs la demande est très bonne. Le marché des charbons de foyer domestique est fort incertain, la température plus douce que froide ne lui étant guère favorable. Aussi les prix ne sont-ils que faiblement tenus à 13/6 pour le meilleur Silkstone, 12/3 à 12/6 pour le meilleur Barnsley et à 10 s. pour la seconde

sorte Barnsley. Le marché du coke est bien disposé et la sorte non lavée fait 11/16 sans changement.

Cardiff, 31 janvier. — La décision prise à Londres par la Fédération nationale des mineurs le 24 janvier, a été quelque peu inattendue. Alors qu'on s'attendait à ce que cette réunion décide la reprise du travail par les 12.000 mineurs de la Cambrian Combine, elle vote au contraire un subside de £ 3.000 par semaine pour encourager les grévistes dans leurs revendications.

La tendance du marché est excellente, les navires sont nombreux au port et la demande est très active. Les mines sont très optimistes quant à la durée de ce mouvement et leurs prétentions augmentent chaque jour. On a payé la meilleure sorte de charbon de vapeur 18 s., alors qu'il y a à peine 2 mois on obtenait péniblement 15/9. Toutes les autres qualités profitent de cette bonne tendance mais dans une moins grande proportion, toutefois, que les charbons de vapeur. On cote fob.

Charbon de vapeur 1 ^{re} q.	17/6 à 17/9	Rhondda n° 3 gros	17/6
— 2 ^e q.	16/6 à 17	— tout ven.	13/6 à 14
Meilleurs menus de soule	9/9 à 10	— menus	10 à 10/3
Inférieurs	8/3 à 8/6	Rhondda n° 2 gros	13/6
Noix lavées	15/3 à 15/6	— tout ven.	11
Pois lavés	13/6	— menus	8/6
Monmouthshire		Briquettes	16
— Veine Noire.	16/6	Coke de fonderie ordin ^{re}	22
— Vallée Ouest	15/3 à 15/9	— spécial.	24/6
— Vallée Est.	14/6 à 14/9		

Swansea, 31 janvier. — Le marché de l'antracite est fort peu actif et les cours indiqués ci-dessous sont des maxima.

Gros pour malterie	22 s. à 24 s.	Red Vein gros.	12 à 13/6
— 2 ^e q.	18 à 21/6	Gaillerie à la machine.	20 à 22/6
Big vein gros.	15/6 à 17	Noix de France	23/6 à 24

Sous-produits de la distillation de la houille. —

Marché de Londres. — Hausse générale, benzol 90 % 8 d., benzol 50 % 7 3/4 d., toluol 9 d., solvant naphta 11 1/2 d., créosote 2 d. le gallon. Brai : côte est 39 s., usines à gaz 40 s. la tonne fb. net. Sulfate d'ammoniaque : £ 12.15 s. la tonne, moins 2 1/2 %.

Frets. — Les marchés d'affrètements sont très actifs et les cours du fret sont en hausse. On a coté pendant la quinzaine écoulée :

De Tyne : Gand 5^f, Saint-Nazaire 4.500 t. à 4^f80, Rochelle 1.600 t. à 5^f30, Bas-Indre 2.000 t. à 5^f15, Marseille 4.500 t. à 7^f50, Saint-Nazaire 2.800 t. à 4^f80, Honfleur 950 t. 5^f90, Caen 900 t. à 6^f25, Rouen 1.950 t. à 5^f60, 1.150 t. à 4^f75.

De Cardiff : Saint-Servan 900 t. 5^f60, Dieppe 2.300 t. à 5^f, Calais 1.800 t. à 5^f15, Bayonne 1.500 t. à 5^f, Bordeaux 1.500 t. à 5^f. Oran 400 t. à 7^f, Le Havre 1.200 t. à 5^f30, 3.700 t. à 5^f, Cherbourg 420 t. à 6^f55, Rouen 650 t. 6^f85, Chantenay 850 t. à 5^f, 1.100 t. à 5^f25, Anvers 1.500 t. à 4^f70, Gand 1.400 t. 4^f70, Nantes 1.900 t. à 5^f25, Le Havre 1.000 t. à 5^f30, Granville 760 t. à 5^f60, Marseille 3.500 t. à 8^f, Sables d'Olonne 1.250 t. à 5^f50, Le Havre 1.050 t. à 5^f, Rouen 1.800 t. à 5^f15, Bayonne 1.500 t. à 5^f25, Bordeaux 2.400 t. à 5^f.

De Blyth : Rouen 900 t. à 6^f25, Boulogne 2.000 t. à 4^f65. Le Havre 1.300 t. à 5^f30, Cherbourg 800 t. à 6^f25.

De Grimsby à Dunkerque 1.200 t. à 5^f90 et 1.200 t. à 5^f30, à Rouen 1.200 t. à 6^f25, 1.500 t. à 5^f90.

De Fife port : Saint-Malo 750 t. à 6^f85, Rouen 1.200 t. à 5^f90, Nice 1.200 t. 8^f75, Cannes 1.200 t. à 8^f75, Dieppe 970 t. à 5^f90, 1.200 t. à 5^f15, Boulogne 1.200 t. à 5^f45.

De Wear : Saint-Nazaire 3.800 t. à 4^f80, Bordeaux 3.800 t. à 5^f15, Anvers 1.300 t. à 4^f05, 1.300 t. 4^f35, Le Havre 1.300 t. à 5^f15, Caen 900 t. à 6^f25, Rouen 1.950 t. à 5^f45.

De Hull à Calais 2.600 t. à 4^f55.

De Clyde : Charente 1.900 t. à 5^f25, Bordeaux 2.000 t. à 5^f.

De Swansea au Havre 1.250 t. à 5^f30, Marseille 1.520 t. à 8^f.

De Seaham Harbour à Cette 2.000 t. à 9^f20.

De Rotterdam à Marseille 3.700 t. à 8^f75.

Fontes, fers et aciers. — *Middlesbrough.* — Le marché de la fonte Cleveland reste calme, la production reste supérieure aux besoins et les stocks continuent à augmenter. Les prix ont un peu fléchi mais la confiance en une prochaine activité reste entière. On cote la fonte G M B n° 3 62^f15 en baisse de 0^f65, la fonte n° 1 67^f15 en baisse de 1^f60, la fonte de fonderie 60^f90 en baisse de 0^f50, la fonte de puddlage 60^f60 en baisse de 0^f45, les fontes truitées et blanches 60^f en baisse de 0^f45. La demande de fonte hématite est très active et on a vendu les n°s mélangés de 81^f85 à 82^f50 pour livraison immédiate, en hausse de 1^f25. Pour livraison éloignée on fait 84^f35.

La situation du marché des produits finis est très bonne, les usines sont bien occupées et les ordres viennent encore très bien, jusqu'ici les prix n'offrent pas de changement. On cote les barres de fer ordinaire 175^f, les tôles de fer pour navires 168^f75, les cornières en fer pour navires 175^f, les barres d'acier 156^f25, les tôles d'acier pour navires 168^f75, les cornières d'acier pour navires 159^f35, les poutrelles d'acier 156^f25 à 159^f35, le tout moins 2 1/2 %. Les rails lourds d'acier font 143^f75 net aux usines, en hausse de 2^f10.

BULLETIN FINANCIER

Mines d'Anthracite de Communay. — Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 19 décembre 1910, le capital social est réduit à la somme de 600.000 fr. divisé en 6.000 actions de 100 fr. (les actions anciennes de 300 fr. étant titre pour titre échangées contre des actions nouvelles). Le capital ainsi réduit pourra être porté jusqu'à 1.800.000 fr. par l'émission en deux fois de 12.000 actions nouvelles de 100 fr. à souscrire avec ou sans prime.

Compagnie des Mines de Comberedonde. — Suivant décision de l'assemblée extraordinaire du 28 novembre 1910, les 8 actions de la Compagnie numéros 1521 à 1528 sont annulées et leur nombre est ramené de 3165 à 3157. D'autre part, le capital est remboursé des 9/10, c'est-à-dire d'une somme de 1.420.650 fr. et le taux nominal des actions est ramené de 500 à 50 fr. — Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Compagnie Française de Banque et de Mines. — Nous apprenons que le conseil d'administration de la Compagnie française de Banque et de Mines, usant de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 1910, a décidé de porter le capital social de 17.500.000 francs à 25.000.000 de francs par l'émission de 75.000 actions nouvelles à 140 francs.

SOCIÉTÉ HOUILLÈRE DU NORD D'ALAIS

Résultats de l'Exercice 1909-1910

SUITE ET FIN

Travaux, Installations et Recherches. — *Puits n° 1.* — On a continué l'aménagement de la partie approfondie de ce puits : ouverture et aménagement des recettes à 417 m. 50, à 357 m. 50, à 322 mètres et à 260 mètres de profondeur ; communication de cette dernière avec les travaux actuels. Nous avons commencé, en outre, le percement de la communication de l'étage 322 avec celui de 260. Tout en poursuivant l'armement du puits, nous poussons ces travaux de communication de façon à pouvoir entreprendre, le plus vite possible, l'exploitation des nouveaux

accrochages lorsque le puits n° 1 sera remis en activité.

Matériel roulant. — Le nouveau matériel de mine est complètement terminé et livré; il est prêt à être mis en service lorsque le puits n° 1 marchera.

Centrale électrique. — L'installation de la Centrale électrique au gaz pauvre est commencée. Les remplacements simultanés de la vapeur par le gaz pauvre comme force motrice, et de l'air comprimé par l'électricité pour le transport de la force dans la mine, nous feront réaliser une économie importante de combustible que nous évaluons à 125.000 francs environ par an. De plus, pour tirer plus complètement parti de cette installation, nous avons passé, avec la Société d'Éclairage électrique de la ville d'Alais, un contrat de vente de courant électrique qui permettra l'utilisation presque permanente du courant et la marche des moteurs à peu près à leur puissance normale. A l'économie de combustible, s'ajoutera ainsi une recette annuelle de 45 à 50.000 francs, qui n'avait pas été escomptée jusqu'ici. Le premier, dans le bassin du Gard, le "Nord d'Alais" a su résoudre heureusement une question qui commence à être à l'ordre du jour de la plupart des grandes Compagnies houillères, et qui a pour but, au moyen de Centrales électriques, de consommer sur place le charbon de la mine, puis de transporter au loin, sous forme de courant électrique, la force et la lumière ainsi produites. La solution est d'autant plus avantageuse pour le "Nord d'Alais", qu'il se trouve dans une région où la consommation du combustible est plutôt réduite et qu'ainsi il s'est assuré, pour longtemps, l'écoulement d'un tonnage de charbon important à un prix de vente élevé.

Agglomération. — Les exigences nouvelles de la clientèle régionale et les efforts faits par nos concurrents nous ont obligés à faire des transformations à notre usine à boulets.

Nous avons été assez heureux, d'autre part, pour nous assurer, dans un rayon qui comprend tout le Sud de la France, la Suisse, le Nord de l'Italie et le Nord de l'Espagne, le monopole exclusif de l'exploitation d'un procédé de fabrication d'agglomérés sans fumée, n'ayant aucun des inconvénients de ceux essayés jusqu'à maintenant: l'agglomération n'est pas plus coûteuse qu'avec le brai de goudron, et les produits résistent absolument à l'action de l'eau. Après quelques mois consacrés aux essais, en vue d'obtenir un dosage convenable du charbon et de l'agglomérant faisant l'objet essentiel du brevet, un séchage, une compression et un état de la pâte indispensables à la réussite, et que la pratique seule permet d'acquérir, nous nous sommes fait une conviction de la valeur réelle du procédé. Nous allons ainsi pouvoir, prochainement, livrer au commerce un véritable anthracite artificiel fabriqué avec nos fines maigres. Nous avons, pour cela, commandé une nouvelle presse à boulets; et, pour obtenir de ce procédé le meilleur résultat commercial possible, nous installons un lavoir à fines spécialement affecté à l'alimentation de l'usine à anthracite artificiel; ce dernier aura, de cette façon, une teneur en cendres assez faible pour pouvoir être avantageusement mis en concurrence avec les meilleurs anthracites calibrés.

Quel bénéfice pourra-t-il résulter, pour le "Nord d'Alais", de l'exploitation de ce procédé? C'est une question à laquelle il est impossible de répondre actuellement; mais nous espérons qu'il pourra être considérable, si on considère que les anthracites naturels, venant notamment d'Angleterre, se vendent 45 francs la tonne, soit 20 francs de plus que les boulets ordinaires; qu'il sera facile à nos boulets sans fumée (qui ne coûteront pas plus

cher à fabriquer que les autres) de lutter contre les anthracites naturels, attendu qu'ils se prêteront mieux aux transports et aux manipulations, et si on tient compte, d'autre part, que la consommation de ce genre de combustible dans la zone réservée au "Nord d'Alais" varie entre 80 à 100.000 tonnes par an.

Sondage de Saint-Martin. — Cette recherche, commencée à la fin de l'exercice précédent, a été attaquée dans le terrain tertiaire de la plaine de Saint-Martin, à 800 mètres à l'Est de nos puits. Conformément à nos prévisions, le forage est entré dans le terrain houiller, à la profondeur de 570 mètres, dans des terrains cassurés et rendus ébouleux par le voisinage de la faille de contact des terrains secondaires et du terrain houiller. A 593 m. 25, il a traversé une couche de houille dont il n'a pas été possible de déterminer la puissance par suite de la nature ébouleuse des terrains encaissants. On a pu, néanmoins, se rendre compte que cette couche est notablement plus bitumineuse que celles recoupées par les puits et par les deux premiers sondages. C'est une indication très encourageante, car il n'est pas besoin d'insister longuement sur la richesse inestimable qui en résulterait pour le "Nord d'Alais", si nous avions la chance de découvrir en cet endroit, qui explore une grande surface de notre domaine minier, un gisement de charbon demi-gras, susceptible d'être transformé en coke métallurgique. Au 30 juin, la profondeur du sondage était de 608 mètres.

Travaux de Banne. — Dès que nous avons pris possession de ces concessions, nous avons entrepris un certain nombre de recherches relativement peu importantes, de façon à assurer le maintien de la production dans les régions des travaux en cours. Quelques lambeaux, dont on soupçonnait l'existence, ont été reconnus; certains d'entre eux donnent un combustible de très bonne qualité.

Sondage du souterrain. — Ainsi que nous vous l'avons annoncé l'année dernière, nous nous sommes, en outre, préoccupés de reconnaître la richesse en profondeur du gisement des concessions de Banne, au moyen d'un sondage entrepris dans le quartier du souterrain. Cette recherche a été attaquée dans l'étage stérile supérieur, de façon à traverser la faille du Castellas aux environs de 190 mètres de profondeur et à suivre ensuite une partie du gisement reconnu par les anciens travaux. Il a confirmé l'existence de la couche 3 et de son banquet en dressant et en plateure. Le banquet a paru avoir une épaisseur de 0^m40, supérieure à celle qui avait été trouvée en un autre point par les vieux travaux. La couche 3, au contraire, qui avait 0^m80 à 1 mètre au seul point où on l'avait vue, ne s'est présentée dans le sondage qu'avec une épaisseur de 0^m40, suivie, il est vrai, par des schistes charbonneux. Depuis lors, le forage s'est poursuivi à travers l'étage stérile moyen, composé d'alternances de grattes plus ou moins grossières, de grès fins et de schistes souvent très colorés et parfois accompagnés de fossiles et de filets de charbon. L'examen des carottes indique que les terrains sont réguliers dans leur ensemble, avec des pentes variant, en général, entre 10 et 45 degrés. La profondeur est de 891 mètres.

Matériel de Banne. — Tout en attendant les résultats de cette recherche avant de procéder à une organisation complète des installations, nous avons fait un magasin et un petit atelier de réparations, et nous avons apporté, à l'Usine de préparation des charbons, les modifications nécessaires pour améliorer les fines. Nous pouvons maintenant obtenir régulièrement des fines

lavées à une teneur en cendres assez faible pour que leur mélange avec nos fines maigres de Saint-Martin, employées brutes, donne une briquette industrielle de bonne qualité dont la marine nationale nous a traité un marché de 5.000 tonnes pour le service de l'Arsenal de Toulon. Ce dernier fait témoigne de la volonté que nous avons de devenir, comme les premières compagnies de la région, les fournisseurs des grandes administrations publiques, et que la qualité de nos charbons a été justement reconnue.

Bilan au 30 Juin 1910

Actif

IMMOBILISÉ A SAINT-MARTIN :

Concession	1.000.000 »
Frais d'augmentation de capital	2.493 05
Puits n° 1, machine d'extension et chevalement.	997.390 09
Générateurs.	126.188 55
Compresseurs, ventilateur et groupes électrogènes.	160.433 34
Puits n° 1 bis	208.674 24
Carreau, bâtiment du magasin et estacade	75.501 04
Criblage.	49.764 50
Agglomération.	120.937 40
Matériel de service	114.417 82
Propriétés (terrains et bâtiments)	242.704 59
Chemin de fer	48.964 30
Travaux de premier établissement.	102.791 »
Sondage de Saint-Martin	74.167 05
Gaz pauvre	69.900 » = 3.394.326 97

IMMOBILISÉ A BANNE :

Concessions	354.260 36
Matériel de service	163.734 80
Travaux d'aménagement.	79.497 80
Installations nouvelles.	14.732 45
Sondage de Banne.	74.810 30
Travaux de premier établissement.	33.244 25 = 719.979 96

RÉALISABLE :

Magasins et stocks.	324.791 65
-----------------------------	------------

DISPONIBLE :

En caisse	4.545 20
En banque	649.246 73
Débiteurs et consommateurs divers.	185.308 78 = 839.100 71

VERSEMENTS A APPELER.	594.500 »
-------------------------------	-----------

TOTAL. 5.872.699 29

Passif

NON EXIGIBLE :

Capital	4.000.000 »
Réserve légale.	5.434 68
Emprunts : Obligations Nord d'Alais	4.490.000 »
— Obligations Banne.	163.000 » = 5.658.434 68

EXIGIBLE :

Salaires	30.704 »
Caisse de secours et de retraites	13.377 64
Assurance accidents	25.205 95
Retenues judiciaires	6.052 05
Commissions de ventes.	4.882 70
Divers créditeurs.	84 256 57
Divers fournisseurs	49.785 70 = 214.264 61

TOTAL. 5.872.699 29

SOCIÉTÉ ANONYME

DU CHARBONNAGE DU NORD DU RIEU-DU-CŒUR

Résultats de l'exercice 1909-1910

Production. — Travaux. — Installations. — La production a été de 118.800 tonnes contre 136.800 l'exercice précédent, soit 18.000 tonnes en moins. Cette diminution est due à une réduction de l'effet utile et surtout à la grève ouvrière commencée dans la seconde quinzaine d'avril et qui ne s'est terminée qu'au 1^{er} juin. De plus, l'entretien des travaux s'est fortement ressenti d'un aussi long chômage et ce n'est qu'au début de juillet que

l'extraction a pu reprendre son chiffre normal. L'usine à agglomérés a produit 16.380 tonnes de briquettes et 13.550 tonnes de boulets ovoïdes, soit au total 29.930 tonnes. Les dépenses des travaux préparatoires se sont élevées à 64.899 fr. 20, soit 0.55 à la tonne au lieu de 0.58 l'exercice précédent. Elles ont été amorties par prix de revient. Dans le courant de l'exercice, on a procédé aux travaux préliminaires à l'enfoncement du puits d'aérage. Mais, par suite de la grève, cet enfoncement ne pourra être commencé qu'en juillet 1910. Quoique la situation de l'industrie charbonnière ne se soit guère améliorée qu'au début du dernier trimestre de l'exercice, nous avons pu, grâce à notre fabrique d'agglomérés, écouler une partie de notre stock. Celui-ci, qui était de 22.671 tonnes au 30 juin 1909, a été ramené à 10.079 tonnes soit 12.600 tonnes en moins.

Résultats. — Au point de vue bénéficiaire de l'exercice, la grève a été doublement néfaste. Non seulement elle nous a empêchés de profiter de l'augmentation du prix des charbons pratiquée au début du dernier trimestre, mais elle nous a également occasionné une augmentation de prix de revient de 0.40 à la tonne, tandis que le prix de vente subissait une diminution de 0.76 comparativement à l'exercice précédent. Aussi, les bénéfices nets de l'exercice, charges financières et autres déduites, ne s'élèvent qu'à 104.220 fr. 29.

Bilan. — Le bilan au 30 juin 1910 est établi comme suit :

Actif

PREMIER ÉTABLISSEMENT	3.783.625 35
Avances aux fournisseurs et frais d'émission des obligations	19.010 90
Approvisionnements, etc.	243.979 67
Banquiers, débiteurs et portefeuille.	296.505 26
TOTAL.	4.343.121 18

Passif

NON EXIGIBLE	
Capital	3.500.000 »
Réserve légale.	56.426 66
EXIGIBLE	
Obligations	500.000 »
Fonds de prévision.	56.551 44
Caisse de prévoyance.	3.207 85
Dividendes dus aux actions.	2.225 »
Créditeurs.	71.615 59
Bénéfices (y compris le report de l'exercice précédent)	153.094 64
TOTAL.	4.343.121 18

Par suite de la réalisation d'une partie de nos magasins, nos disponibilités en Banque se sont accrues de près de 75.000 francs. Toutefois, nous vous proposons de ne pas distribuer de dividende cette année, afin de consolider notre situation financière en vue des travaux d'avenir. En effet, les exploitations pratiquées par un siège voisin de notre concession, nous permettent de bien augurer de la valeur de notre gisement en profondeur et nous estimons qu'il est indispensable de pousser avec la plus grande activité possible l'approfondissement des puits.

Nous avons, de plus, cette année, à procéder au remboursement de 32 obligations, soit 16.000 francs.

Répartition des bénéfices. — Le compte de profits et pertes s'élève à 104.220 fr. 29. Nous vous proposons de l'employer comme suit : Amortissement de premier établissement : 85.000 fr. 00. Bénéfices nets : 19.220 fr. 29. Report de l'exercice précédent : 48.874 fr. 35. Bénéfice disponible : 68.094 fr. 64, sur lesquels il est prélevé pour la réserve légale (5% sur 19.220 fr. 29), 961 fr. 01; pour le fonds de prévision : 30.000 fr. 00; total : 30.961 fr. 01, il reste donc à reporter à nouveau 37.133 fr. 63.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 2 Février 1911

L. Lille; P. Paris; Ly. Lyon; M. Marseille; B. Bruxelles.

ACTIONS						ACTIONS					
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
CHARBONNAGES						MARCHÉ					
30.000	30.000	100 t.p.	Albi.....	L 234 ..	1909 brut 11 ..	"	36.000	100	Roche-la-Molière.....	-1.639 ..	1909 brut 78
2.000	62.240	"	Aniche (210 ^e de denier).....	L2.170 ..	09-10 net 60 ..	80.000	80.000	1/80.000	Saint-Etienne.....	Ly 494 ..	1909 brut 25
28.800	28.800	1/28.830	Anzin (centième de denier).....	L3.500 ..	1909 brut 350 ..	5.000	5.000	500 t.p.	Thivencelles.....	L 1.330 ..	1909 brut 15 ..
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzv.....	L2.300 ..	1909 brut 80 ..	80.000	80.000	1/80.000	Vicoigne-Nœux (20 ^e act. prim.).....	L 1.668 ..	09-10 brut 57 50
6.400	6.400	500 t.p.	Boublé.....	Ly1 275 ..	1909 brut 50 ..	"	"	1/80.000	Vicoigne-Nœux (200 act. prim.).....	- 168 75	09-10 brut 5 75
8.400	8.400	500	Bouches-du-Rhône.....	—	1909 net 50 ..	Mines de Fer					
300.000	300.000	1/300.000	Bruay (100 ^e act. prim.).....	L4.250 ..	09-10 brut 45 ..	Mines de la Haute-Deûle..					
"	"	"	Bruay (1000 ^e act. prim.).....	- 125 50	09-10 brut 4 50	L — ..	L — ..	500 t. p.			
18.000	17.000	1/18.000	Béthune (6 ^e act. prim.).....	L5.475 ..	09-10 brut 170 ..	12.000	12.000	250 t.p.			
"	"	"	Béthune (300 ^e act. prim.).....	- 109 75	09-10 brut 3 40	30.000	30.000	500 t.p.			
7.000	7.000	500 t.p.	Campagnac.....	L 801 ..	1909 " " "	48.000	48.000	500 t.p.			
23.200	24.200	1/23.200 t.p.	Carmaux.....	F2.290 ..	1909 brut 100 ..	"	"	"			
3.945	"	500 t.p.	Carvin.....	L3.500 ..	09-10 brut 150 ..	13.500	13.500	500 t.p.			
"	"	1/19.725	Carvin (5 ^e act. prim.).....	L 719 ..	09-10 brut 39 ..	2.000	2.000	1.000			
20.000	20.000	250 t. p.	Clarence (La).....	L 492 ..	1909 " " "	1.800	1.800	500			
30.000	30.000	100 t. p.	Couchant de Béthune.....	—	" " "	37.000	37.000	500			
60.000	60.000	1/60.000	Courrières (30 ^e act. prim.).....	L3.410 ..	1909 brut 80 ..	24.184	24.184	500			
70.000	70.000	125 t. p.	Crespin.....	L 90 50	1909 " " "	75.000	75.000	"			
18.220	18.220	200	Douchy.....	L1 045 ..	1909 brut 40 ..	24.000	24.000	500 t.p.			
180.000	180.000	1/180.000	Dourges (action).....	L 441 ..	1909 brut 43 ..	1.800	1.800	250 t.p.			
3.500	3.500	1.000 t.p.	Drocourt.....	L6.890 ..	09-10 brut 120 ..	2.200	2.200	500 t.p.			
"	"	"	Drocourt (10 ^e act. prim.).....	- 688 ..	09-10 brut 12 ..	21.000	21.000	500 t.p.			
2.400	2.400	1/2400	Epinac.....	P 1.750 ..	09-10 brut 88 54	37.483	37.483	"			
28.865	28.865	100	Escarpelle (1/5 act. prim.).....	L 880 ..	09-10 net 20 ..	55.000	55.000	100			
21.000	21.000	1/21.000	Ferfay.....	L 441 ..	09-10 " " "	8.000	8.000	500			
30.000	30.000	100	Flines-lez-Raches.....	- 80 75	09-10 " " "	5.000	50.000	500 t.p.			
"	25.500	250 t.p.	Grand-Combe.....	M1.721 ..	1909 net 75 ..	32.000	32.000	700 t.p.			
300.000	300.000	1/300.000	Lens (centième act. prim.).....	L1.160 ..	09-10 brut 42 ..	2.925	2.925	1.000			
"	"	"	Lens (millième).....	L 116 75	09-10 brut 4 20	4.250	1.250	1.000			
29.160	29.160	1/29.160	Liévin (1/10 ^e act. prim.).....	- 4.395 ..	09-10 net 130 ..	18.000	18.000	500 t.p.			
"	"	"	— (1/300 ^e act. prim.).....	- 147 75	09-10 net 4 33	8.000	8.000	500 t.p.			
12.000	12.000	500 t.p.	Ligny-les-Aires.....	- 575 ..	1909 brut 20 ..	ATELIERS DE CONSTRUCTION					
80.000	80.000	1/80.000	Loire.....	L 203 ..	1909 brut 10 ..	Chantiers de la Gironde..					
32.000	32.000	"	Marles 70 0/0 (20 ^e act. pr.).....	L3.800 ..	1909 brut 118 53	— de la Loire.....					
"	"	"	Marles 70 0/0 (40 ^e act. pr.).....	- 190 ..	1909 brut 5 92	P 975 ..	1909 35 ..				
16.000	16.000	"	— 30 0/0 (20 ^e act. pr.).....	- 2.675 ..	1909 brut 8 15	"	"	500 t.p.			
20.000	"	500	Meurchin.....	- 2.705 ..	09-10 brut 120 ..	"	"	500 t.p.			
80.000	80.000	1/80.000	Montrambert.....	Ly 690 ..	1909 brut 36 ..	32.000	32.000	500			
20.000	20.000	200 t.p.	Nord d'Alais.....	L 200 ..	09-10 " " "	"	"	500			
6.000	6.000	500 t.p.	Ostricourt.....	L3.115 ..	09-10 brut 55 ..	"	"	500			
"	15.609	100 t.p.	Péronnière (La).....	Ly 585 ..	1909 brut 30 ..	17.000	17.000	500			
26.650	26.650	100 t. p.	Rive-de-Gier.....	- 17 50	1909 " " "	"	"	500 t.p.			
12.000	12.000	500	Rochebelle.....	- 300 ..	1909 brut 12 50	16.000	16.000	500			

REVUE DES COURS

Lille, 2 février. — Les affaires ne sont pas très actives en valeurs charbonnières mais les cours restent empreints d'une bonne fermeté.

Aniche est en gain de 15 fr. à 2170; la production de coke en 1910 a été de 300.053 t. contre 249.659 t. en 1909. **Anzin** progresse de 5 fr. à 8500; la production de coke a augmenté de 18.000 t. ou 9% en 1910. **Bruay** entier est en plus value de 5 fr. à 1250, le 10^{me} est inchangé à 125,50. **Béthune** entier est en hausse de 44 fr. à 5475, le 50^{me} est sans changement à 109,75; 280.154 t. de coke ont été fabriquées en 1910 contre 258.503 t. en 1909. L'entier **Carvin** est sans changement à 3500, le 5^{me} progresse de 18 fr. à 719. **La Clarence** favorisée par la forte augmentation d'extraction acquiert rapidement une plus-value de 22 fr. à 492. **Couchant de Béthune** a fait l'objet de quelques transactions aux environs de 88 fr., une assemblée extraordinaire est convoquée pour régulariser la nouvelle situation financière. **Courrières** hausse de 1 fr. à 3410, **Crespin** de 3 fr. à 90,50. **Douchy** faiblit de 15 fr. à 1015. **Dourges** et l'entier **Drocourt** sont sans changement, le 10^{me} **Drocourt** s'avance de 2 fr. à 688. La production de coke à Dourges reste stationnaire, celle de Drocourt a augmenté de 5930 t. ou 9%. **Escarpelle** progresse de 4 fr. à 880; il a été produit en 1910 96.225 t. de coke contre 83.927 t. en 1909. **Ferfay** baisse de 14 fr. à 441. **Flines-lez-Raches** augmente de 4 fr. 75 à 80,75. **Lens** est très bien traité, l'entier s'avance de 15 fr. à 1160, le 10^{me} de 1 fr. 50 à 116,75; la production de coke a été de 537.266 t. en 1910 en augmentation de 49.562 t. sur la précédente. **Liévin** entier hausse de 40 fr. à 4395, le 30^{me} de 0 fr. 75 à 147,75. Le groupe **Marles** est très en faveur, sa forte augmentation d'extraction lui amène de chauds partisans, la part 70% gagne 49 fr à 3800, son 20^{me} 4 fr. 50 à 190, la part 30% fléchit toutefois de 25 fr. à 2675. **Ostricourt** reprend vivement une avance de 88 fr. à 3115, le très fort

accroissement d'extraction provient de la mise en exploitation de la fosse n° 6 et aussi de la reprise du n° 2 dont l'extraction avait été suspendue pour muoir la fosse d'un outillage plus puissant et exploiter un étage inférieur. **Thivencelles** diminue de 20 fr. à 1330.

Vicoigne-Nœux entier gagne 8 fr. à 1668, le 10^{me} est inchangé à 168 75, l'extraction a augmenté d'un peu moins de 10%, la production de coke a été de 151.832 t. au lieu de 146.258 t.

Valeurs houillères du Nord cotées à Paris. Cours du 2 février.
Béthune 5500, le 50^{me} 109, **Carvin** 3517, **Courrières** 3409, **Dourges** 441, **Lens** 1158, 10^{me} 116,25, **Ligny-les-Aires** 585, **Marles** 30% 2640, **Vicoigne-Nœux** 1664.

Le marché des valeurs charbonnières du Centre et du Midi est ferme

Albi gagne 6 fr. à 234. **Blanzv.**, très bien demandé, réalise encore une plus-value de 150 fr. à 2300, même cours à Paris, 2285 à Lyon. **La Boublé** est inchangé à 1275. **Campagnac** est un plus-value de 5 fr. à 301, **Carmaux** de 10 fr. à 2290. **Epinac** fléchit de 17 fr. à 1750. **La Grand'Combe** de 9 fr. à 1721. **Loire** de 1 fr. à 203. **Montrambert** hausse de 11 fr. à 690. **Nord d'Alais** échappe 6 fr. à 200. **La Péronnière** gagne 10 fr. à 585. **Rive-de-Gier** perd 2 fr. à 17,50. **Rochebelle** est sans changement à 300. **Roche-la-Molière** gagne 14 fr. à 1639. **Saint-Etienne** 2 fr. à 494.

Les valeurs sidérurgiques sont bien tenues.

Acieries de Firminy hausse de 58 fr. à 1365. **Acieries de France** gagne 7 fr. à 755; la mise en marche du nouveau haut-fourneau a par une fuite de gaz, fait malheureusement 3 victimes, mais il n'y a eu aucun dégât matériel. **Denain-Anzin** progresse de 40 fr. à 2225. **Saulnes** de 212 fr. 50 à 5312,50. **Senelle-Maubeuge** de 20 fr. à 820. **Chantiers de la Gironde** faiblit de 54 fr. à 975, **Forges de la Méditerranée** de 87 fr. à 1125.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique cotées à la Bourse de Bruxelles au 1^{er} Février 1911

ACTIONS						ACTIONS					
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
CHARBONNAGES						EXERCICE					
7.000	7.000	1/7.000	Abbooz, a Herstal.....	1.035 ..	1909 50 ..	3.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	845 ..	1909 40 ..
1.032	1.032	1/4.032	Aiseau - Presles.....	1.120 ..	09-10 40 ..	4.000	4.000	1.000	Produits à Flénu.....	4.765 ..	1909 175 ..
9.600	9.600	1/9.600	Amercéeur.....	2.850 ..	09-10 150 ..	14.000	14.000	500	Ressaix-Leval-Pér.....	1.950 ..	09-10 30 ..
21.950	21.950	100	Amerceur.....	905 ..	09-10 30 ..	13.100	13.100	500	Réunis de Charleroi.....	2.101 ..	1909 90 ..
14.064	14.064	1/14.064	Bernissart.....	675 ..	1909 20 ..	4.640	4.640	1/4.640	Rieu-du-Cœur.....	430 ..	1909
12.000	12.000	500	Bois d'Avroy.....	965 ..	1909 40 ..	3.000	3.000	250	Sacré-Madame.....	5.050 ..	1909 280 ..
15.000	15.000	100	Bois de St-Ghislain priv.....	125 ..	1909	16.000	16.000	1/16.000	Strépy-Bracquegnies.....	1.800 ..	1909 45 ..
7.218	7.218	"	cap.....	71 ..	1909	16.000	16.000	1/16.000	Trieu-Kaisin.....	1.311 ..	09-10 22 50
4.000	4.000	500	Bonne-Espérance-Batterie.....	4.177 50	1909 75 ..	15.666	15.666	500	Unis-Ouest de Mons.....	1.210 ..	1909 35 ..
410	410	500	Bonne-Espérance, à Lamb. ord.....	1.775 ..	09-10 100 ..	3.900	3.900	500	Wérister.....	3.570 ..	09-10 150 ..
1.590	1.590	500	Bonne-Espérance, à Lamb. priv.....	2.444 ..	09-10 125 ..	Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries					
9.000	9.000	"	Bonne-Fin.....	1.030 ..	1909 45 ..	3.000	3.000	500	Alliance (forges).....	460 ..	09-10
1.000	1.000	1/4.000	Carabinier.....	825 ..	1909 20 ..	20.000	20.000	500	Angleur (aciéries).....	1.027 50	09-10 20 ..
5.000	5.000	250	Centre de Jumet.....	1.490 ..	09-10 25 ..	4.000	4.000	1.000	Athus (Hauts-Fourneaux).....	1.575 ..	09-10 75 ..
21.200	20.489	500	Charbonnages belges.....	467 50	1909	71.000	71.000	500	Aumetz-la-Paix.....	855 ..	09-10 50 ..
3.000	3.519	1/4.000	Chevalières à Dour.....	1.925 ..	1909 80 ..	27.500	27.500	60	Baume.....	175 25	09-10 10 ..
3.000	3.000	500	Concorde (Réunis de la).....	2.000 ..	1909 80 ..	7.500	7.500	325	Bonehill (Usines).....	179 ..	09-10
20.000	20.000	100	Courcoubant du Flénu.....	161 ..	1909	4.400	4.400	500	Charleroi (fabrique de fer).....	1.025 ..	09-10 50 ..
10.500	10.500	500	Courcelles-Nord.....	2.160 ..	1909 120 ..	3.000	3.000	1/3.000	Châtelet (laminoir) priv.....	300 ..	09-10
20.000	20.000	1/20.000	Espérance-Bonne-Fortune.....	815 ..	09-10 35 ..	1.825	1.825	1/1.825	ord.....	191 ..	09-10
3.000	3.000	1/3.000	Falissolle.....	3.000 ..	1909 180 ..	25.000	25.000	500	Cockerill.....	2.018 50	09-10 90 ..
8.000	8.000	1/8.000	Fontaine-Lévéque.....	3.402 50	1909 125 ..	50.000	50.000	1/50.000	Espérance-Longdoz ord.....	417 50	09-10 17 50
4.000	4.000	250	Forte-Taille.....	567 50	09-10 12 50	12.000	12.000	125	Gilly (forges, us. fond.).....	147 50	09-10 6 25
2.070	2.070	1/2.070	Gives.....	349 ..	1909 15 ..	7.390	7.390	1/7.390	Grivegnée.....	780 ..	09-10
4.800	4.800	1/4.800	Gosson-Lagasse.....	3.175 ..	1909 200 ..	4.400	4.400	500	Halanzy (Hauts-Fourneaux).....	1.006 ..	09-10 40 ..
4.745	4.745	1/4.745	Gouffre.....	2.387 50	1909 80 ..	6.600	6.600	250	La Louvière (H.-F.) (priv.).....	129 50	09-10
7.680	7.680	1/7.680	Grande-Bacnure.....	1.120 ..	09-10 50 ..	2.600	2.600	500	Liégeoises (forges et tôl.).....	735 ..	09-10 30 ..
4.032	3.563	500	Grand-Buisson.....	2.715 ..	09-10 70 ..	2.000	2.000	500	Marais (forges).....	760 ..	09-10 30 ..
6.000	6.000	500	Grand-Couty et Spinous.....	510 ..	1909 15 ..	26.000	26.000	250	Métallurgique de Couillet.....	176 ..	09-10
2.500	2.500	800	Gde machine à feu Dour.....	2.887 50	09-10 110 ..	10.000	10.000	500	Monceau-Saint-Fiacre, cap.....	525 ..	09-10
12.000	12.000	1/12.000	Grand-Mambourg.....	414 50	1909	9.600	9.600	"	ord.....	400 ..	09-10
12.000	12.000	225	Ham s/Sambre.....	632 ..	1909 20 ..	3.000	3.000	500	Musson (Hauts-Fourneaux).....	1.400 ..	09-10 75 ..
20.000	20.000	250	Hasard.....	662 50	1909 25 ..	52.600	52.600	1/52.600	Ougrée-Marihaye.....	1.645 ..	09-10 65 ..
2.000	2.000	1/2.000	Herve-Vergifosse.....	1.340 ..	1909 30 ..	12.000	12.000	1.000	Prévidence.....	2.632 50	09-10 100 ..
15.000	15.000	1/15.000	Hornoz.....	2.035 ..	09-10 70 ..	20.000	20.000	400	St-Victor (forges, lam.).....	14 ..	1909
3.000	3.000	"	Hornu et Wasmes.....	9.450 ..	1909 450 ..	6.000	6.000	1.000	Sarrebrück (forges de).....	8.950 ..	09-10 350 ..
30.000	30.000	1/30.000	Houillères-Unies Charleroi.....	530 ..	09-10	3.000	3.000	500	Sud-Châtelineau (Hauts-Fourneaux).....	485 ..	1909
12.800	12.800	1/12.800	Kessales à Jemeppe.....	1.322 50	1909 59 ..	8.500	8.500	600	Thy-le-Château.....	2.990 ..	09-10 125 ..
14.000	14.000	1/14.000	La Haye.....	879 ..	09-10 30 ..	ZINC, PLOMB					
25.800	25.800	1/25.800	La Louvière, Sars-Long.....	250 ..	1909	20.000	20.000	1/20.000	Asturienne des mines.....	5.705 ..	1909 200 ..
4.200	4.200	1.000	Levant du Flénu.....	5.650 ..	1909 200 ..	25.500	25.500	100	Austro-Belge.....	422 50	09-10 62 50
2.274	2.274	500	Maireux et Bas-Bois.....	1.550 ..	1909 60 ..	6.000	6.000	250	Nehila.....	544 50	09-10
20.000	20.000	500	Marcinelle-Nord.....	530 ..	1909 15 ..	10.000	10.000	"	Nouvelle-Montagne (1/5 ^e act. priv.).....	568 ..	1909 17 ..
4.608	4.608	1/4.608	Mariemont.....	2.900 ..	09-10 120 ..	15.000	15.000	"	act. ord.).....	387 ..	1909 7 ..
2.400	2.400	1/2.400	Masses-Diarbois.....	3.450 ..	09-10 150 ..	8.000	8.000	800	Prayon.....	1.760 ..	1909 60 ..
2.112	2.112	1/2.112	Minerie.....	621 25	1909 25 ..	2.000	2.000	250	act. ord.).....	1.500 ..	1909 47 50
10.000	10.000	1/10.000	Monceau-Bayemont.....	501 50	1909 22 50	112.500	112.500	"	Vieille-Montagne (1/10 ^e act.).....	865 ..	1909 25 ..
5.000	5.000	1.000	Monceau-Fontaine.....	8.880 ..	1909 350 ..	EXERCICE					
5.000	5.000	1/5.000	Noël-Sart-Culpaert.....	3.70 ..	09-10 225 ..	3.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	845 ..	1909 40 ..
7.200	7.200	1/7.200	Nord de Charleroi.....	3.300 ..	1909 150 ..	4.000	4.000	1.000	Produits à Flénu.....	4.765 ..	1909 175 ..
7.000	7.000	500	Nord du Rieu-du-Cœur.....	922 50	09-10	14.000	14.000	500	Ressaix-Leval-Pér.....	1.950 ..	09-10 30 ..
5.280	5.280	1/5.280	Ormont.....	840 ..	1909 20 ..	13.100	13.100	500	Réunis de Charleroi.....	2.101 ..	1909 90 ..
15.000	15.000	1/15.000	Patience-Beaujeu.....	745 ..	09-10 30 ..	4.640	4.640	1/4.640	Rieu-du-Cœur.....	430 ..	1909
8.000	8.000	1/8.000	Petit-Try.....	1.497 50	09-10 75 ..	3.000	3.000	250	Sacré-Madame.....	5.050 ..	1909 280 ..

Bruxelles 1^{er} février. — La production des houillères du Royaume en 1910 a été de 23.927.230 t. faisant ainsi ressortir une faible augmentation de 366.403 t. sur celle de l'année précédente. Au 31 décembre 1910, les stocks étaient de 829.300 t. contre 588.410 au 31 décembre 1909. Il faut toutefois considérer que les 471.599 t. qui étaient en stock dans le bassin de Liège n'existent plus à l'heure actuelle par suite de la grève, et que ceux des autres bassins ont dû être sérieusement entamés.

Ces résultats et la reprise complète du travail dans le bassin de Liège, sont des éléments de fermeté auxquels la bourse n'a pas été insensible. Mais d'autre part, les nombreuses diminutions de dividendes annoncées pour les sociétés finissant leur exercice au 31 décembre ont influé dans l'autre sens, de sorte que les cours ne savent à quel courant obéir.

Abbooz diminue de 125 fr. à 1035, Aiseau-Presles de 50 fr. à 1120. Amercéeur augmente de 20 fr. à 2850, l'acompte sur dividende 1910-1911 vient d'être fixé à 45 fr. en diminution de 5 fr. sur celui correspondant de l'année précédente. Bonne-Espérance-Batterie progresse de 327 fr. 50 à 4177. 50. Bonne-Fin de 45 fr. à 1030; on pense que le dividende sera de 45 fr. comme précédemment. Carabinier baisse de 22 fr. 50 à 825. Centre de Jumet de 31 fr. à 1490. Charbonnages belges gagne 38 fr. à 467.50. Chevalières à Dour de 450 fr. à 1925. Falissolle recule de 149 fr. à 3000, on croit que le dividende ne sera que de 149 fr. au lieu de 300 fr. Fontaine l'Évêque hausse de 52 fr. 50 à 3402.50. Gosson-Lagasse recule de 200 fr. à 3175, le dividende 1910 ne sera paraît-il que de 130 fr. au lieu de 200 fr. précédemment. Gouffre est en plus-value de 265 fr. à 2387.50. Grande-Bacnure fléchit de 48 fr. à 1120. Grand-Buisson augmente de 337 fr. 50 à 2715. Grand-Mambourg est en déficit de 4 fr. 25 à 414.50, il ne sera pas encore distribué de dividende pour 1909. Hasard recule de 7 fr. 50 à 662.50, le dividende de 20 fr. sera probablement maintenu.

Hornu et Wasmes augmente de 30 fr. à 9450, on annonce aussi le maintien du dividende pour 1910, Kessales progresse de 85 fr. à 1322.50 La Haye de 48 fr. à 879. La Louvière baisse de 40 fr. à 250, il n'y aura pas encore de dividende cette année. Levant du Flénu hausse de 200 fr. à 5650. Maireux et Bas-Bois de 80 fr. à 1550, Marcinelle-Nord fléchit de 4 fr. 50 à 530, on annonce

qu'aucune répartition ne sera faite pour 1910, il avait été distribué 15 fr. pour 1909. Masses Diarbois recule de 100 fr. à 3450, Monceau-Fontaine progresse de 402 fr. 50 à 8880. Nord-de-Charleroi de 135 fr. à 336, Nord-du-Rieu-du-Cœur gagne 2 fr. 50 à 922.50; au fur et à mesure de l'approfondissement du puits, on obtient pleine confirmation des hypothèses émises, les résultats révèlent une densité houillère peu commune. Une assemblée extraordinaire est convoquée à seule fin de statuer sur l'augmentation de capital que nous avons déjà annoncée; 5000 actions nouvelles seraient créées dont 3000 seraient seulement émises pour le moment à 850 fr. les actionnaires auront un droit de préférence qu'ils ne pourront dépasser, une bonne partie des nouvelles actions devant être souscrite par la Société Générale de Belgique à qui on fera place dans le Conseil pour un administrateur; il sera en outre créé pour 2.500.000 fr. d'obligations. Aussitôt l'augmentation de capital votée, les travaux de fonçage du nouveau siège ainsi que la construction d'une batterie de fours à coke seront commencés.

Ormont progresse de 44 fr. 50 à 860, le dividende de 20 fr. sera probablement maintenu. Petit-Try gagne 20 fr. à 1497. 50. Poirier augmente de 5 fr. à 845, on compte sur un dividende de 40 fr. comme l'année dernière. Sacré-Madame fléchit de 90 fr. à 5050, on croit que le dividende ne sera que de 240 fr. au lieu de 280 fr. en 1909. Unis-Ouest-de-Mons gagne 67 fr. 50 à 1210, Wérister 170 fr. à 3570.

La tenue des cours des valeurs sidérurgiques est plutôt satisfaisante. Angleur progresse de 147 fr. 50 à 1027.50. Athus de 40 fr. à 4575, Bonehill fléchit de 30 fr. 50 à 179; on parle de créer une nouvelle aciérie et de construire un haut-fourneau mais il faudra avant tout trouver de l'argent pour cela. Fabrique de fer de Charleroi progresse de 27 fr. 50 à 1025. Forges et Tôleries Liégeoises baisse de 40 fr. à 735. Ougrée-Marihaye avance de 26 fr. à 1645, Sud-Châtelineau de 25 fr. à 485, Thy-le-Château de 55 fr. à 2990.

Les valeurs d'usines à zinc sont bien tenues. L'Asturienne gagne 55 fr. à 5705, Nouvelle-Montagne (priv.) 2 fr. à 568 et l'action ordinaire diminue de 18 fr. à 387. Prayon: l'action de capital augmente de 21 fr. à 1760, l'action de jouissance de 50 fr. à 1500.

A VENDRE avantageusement

1 locomotive Henschel, 21 t., écartem. normal, 12 K^{cs}, foyer cuivre, état neuf.
 1 locomotive Heilbron, 13 tonnes, 11 K^{cs}.
 2 locomotives Krauss, 8 tonnes, 11 K^{cs}, écartement 1 m.
 1/2 fixe Lanz 120-160 ch., Compound, condensation 10,8 K^{cs}.
 2 foyers intérieurs 80 m², 8 K^{cs}.

Le tout garanti et disponible de suite.

Ecrire : FOCQUET, Chaussée Saint-Pierre, 102, BRUXELLES.

Tableau des cours des Obligations de Charbonnages à Lille, au 2 février 1911.

Titres émis		Valeur nominale	Cours actuel	Revenu annuel
4.000	Albi 1906	p. 500	501 »	20 »
8.000	Aniche 1898	p. 500	495 »	20 »
12.000	» 1903	p. 500	505 »	20 »
12.000	Aniche 1906	p. 500	506 »	20 »
10.000	Béthune 1877	p. 500	435 »	15 »
8.500	— 1903	p. 500	502 »	20 »
16.750	— 1905	p. 400	373 »	15 »
3.000	Carvin 1904	p. 500	496 »	20 »
2.500	Clarence 1903	p. 500	449 »	20 »
16.000	Courrières 1910	p. 500	499 »	20 »
999	Crespin-Nord, 1 ^{re} hypothèque	p. 500	460 »	25 »
2.000	— 2 ^e hypothèque	p. 500	460 »	25 »
7.200	Fourges 1894 et 1897	p. 500	500 »	20 »
14.000	Fourges 1907 et 1909	p. 500	496 »	20 »
6.000	Drocourt 1894	p. 500	505 »	20 »
6.000	— 1895	p. 500	501 75 »	20 »
8.000	— 1905	p. 500	489 »	20 »
4.000	Escarpelle 1894	p. 500	511 »	23 50
24.000	— 1904, 1907 et 1909	p. 500	492 »	20 »
3.500	Ferfay 1903	p. 500	480 »	21 »
4.000	— 1910	p. 500	484 »	20 »
3.000	Flines-les-Raches 1898	p. 500	370 »	20 »
10.000	Liévin 1906	p. 500	500 »	20 »
6.000	— 1907	p. 500	500 »	20 »
8.000	— 1910	p. 500	500 »	20 »
11.470	Marles 1893	n. 500	492 »	20 »
28.000	— 1906 et 1909	p. 500	491 »	20 »
3.000	Nord d'Alais 1905	p. 500	... »	22 50
5.900	Ostricourt 1897	p. 500	495 »	20 »
10.000	— 1905	p. 500	488 »	20 »
10.000	— 1910	p. 500	488 50 »	20 »
2.000	Thivencelles 1908	p. 500	482 »	20 »
3.000	Thivencelles 1910	p. 500	480 »	20 »
12.492	Vicoigne 1901	p. 500	499 50 »	20 »

ADJUDICATIONS ANNONCÉES

4 FÉVRIER. Paris. Fourniture au laboratoire central, charbon de terre menu pour forges, quantités prévues approximativement 8.000 k. Coke de la Société du gaz de Paris, quantités prévues approximativement n° 0 180 h., n° 2 1.300 h., Margotins, quantités prévues approximativement 2.500; Anthracite anglais pur, quantités prévues approximativement, 6.000; 2^e lot Sevrin-Livry. Charbon de terre « Charleroi » gailletin quantités prévues approximativement 40.000 h. Coke de la Société du gaz de Paris classé n° 1, quantités prévues approximativement; 125 h; Grains d'anthracite anglais 15/25 spécial pour moteur à gaz pauvre, quantités prévues approximativement 20.000 k; Charbon maigre d'Anzin dit braisette sèche de 55/80 spécial moteur à gaz pauvre, quantités prévues approximativement 20.000 k; Charbon de terre menu pour forges, quantités prévues approximativement 5.000 k.

15 FÉVRIER. Châtelleraut. Mairie. Fourniture de 200 tonnes de charbon de forge en noisettes; 500 tonnes coke de gaz; 300 tonnes coke de fonderie; 300 tonnes charbon de four; 3.500 tonnes de charbon en briquettes pour générateurs.

17 FÉVRIER. Toulouse. Mairie. Fourniture au dépôt d'Artillerie de Toulouse. 1.200 tonnes de combustibles minéraux pour générateurs à vapeur, en 8 lots égaux.

18 FÉVRIER. Toulouse, Mairie. Fourniture de combustibles pendant 2 ans: 1^{er} lot, Mont. ann., 20.000, Caut., 700 fr. 2^e lot, Mont. ann. 6.000, Caut., 200 fr.

23 FÉVRIER. Mairie de Toul. Fourniture de combustibles: 400 tonnes briquettes; 2^e lot: 400 tonnes briquettes; 400 tonnes de charbon de forge.

23 FÉVRIER. Paris. Fourniture Section technique de l'Artillerie charbon, en 2 lots.

17 MARS. Besançon. Fourniture de 600 tonnes charbon de fourneau ou agglomérés en 3 lots égaux, 100 tonnes de charbon de forges en un seul lot.

11 MAI. Bourges. Mairie. Fourniture, École centrale de Pyrotechnie militaire, 1^{er} lot au 10^e lot inclus, 500 tonnes de charbon ou de briquettes pour générateurs, par lot; 11^e et 12^e lots, 500 tonnes de coke dur; 13^e lot, 100 tonnes de coke dur criblé et concassé; 14^e lot, 400 tonnes d'anthracite.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

12 JANVIER. Bourges. Mairie. Fourniture combustibles à la Fonderie de canons. 1^{er} lot, 1200 t. coke dur. Blanchet 39 fr. 75, Brun 37 fr. 89, Chamailard 44 fr., B. Charvet 39 fr., H. Charvet 38 fr. 98; Couderc 37 fr. 70; Destailleurs 41 fr. 70, Glaumont 37 fr. 39, L. Jay 51 fr., P. Perret 42 fr., J. Prudhomme 37 fr. 70, Streichenberger 41 fr. 20, non adjugé.

2^e concours. Brun 36 fr. 88, Couderc 37 fr., Glaumont 36 fr. 98 la tonne; non adjugé, prix supérieurs au prix limité. 2^e lot, 120 t. charbon de forge: Breton 34 fr. 30, Chamailard 35 fr. 50, B. Charvet 35 fr. 95, H. Charvet 35 fr. 97, Couderc 37 fr. 48, Desroches 35 fr., Destailleurs 33 fr. 20, G. Lamy 35 fr. 82, J. Prudhomme 33 fr. 55, M. Blanchet. adj. à 29 fr. 80 la tonne. 3^e et 4^e lots, chacun 2000 t. charbon pour fours; Bernot 1 lot à 30 fr. 95, 1 à 31 fr. 20, coef. 2,282, Brun 1 lot à 34 fr. 40, 1 à 34. coef. 2,292, B. Charvet 1 lot, à 31 fr. 32, coef. 1,911, Couderc 2 lots à 31 fr. 80, coef. 2,560, Desroches 2 lots à 33 fr. 25, coef. 2,294, Destailleurs 1 lot à 32 fr. 10,1 à 32 fr. 40, coef. 2,405, Glaumont 1 lot à 29 fr. 75, coef. 2,044, G. Lamy 1 lot à 35 fr. 32, coef. 2,373; Margot frères 2 lots à 32 fr. 50, coef. 2,147. P. Perret 1 lot à 32 fr. 75, coef. 2,246. Blanchet adj. d'un lot à 27 fr. 40 la tonne, coef. 1,532. H. Charvet 1 lot à 31 fr. 35, coef. 1,831, adj. d'un lot à 31 fr. 32 la tonne, coef. 1,831.

12 JANVIER. Chateaulin, Mairie. Fourniture à la Poudrière Nationale du Pont de Buis: 1^o 25.000 kil. charbon de forge, Naslt et fils à Brest, adj. à 28 fr. la tonne; 2^o 60.000 kil. charbon à gaz ordinaire, Hastit et fils, adj. à 29 fr. la tonne; 3^o 60.000 kil. charbon, Boghead, non adjugé; 4^o 75.000 kil. coke, non adjugé.

19 JANVIER. Allier. Mairie de Vichy. Fournitures de combustibles en 1911: 1^{er} lot, 175 t. gailletterie, Charvet, à St-Etienne, adj. à 34 fr. 90 la tonne; 2^e lot, 130 t. coke de gaz, Veuve Ledoux, à Vichy, adj. à 31 fr. 95 la tonne; 3^e lot, 1.500 t. briquettes, Charvet, adj. à 31 fr. 90 la tonne.

31 JANVIER. Ivry-sur-Seine. Mairie. Fourniture charbon de terre, bois, margotins, anthracite. Evaluation totale 5.480. Caut. 250.

CONVOICATIONS D'ACTIONNAIRES

14 FÉVRIER. Mons (Belgique). Charbonnages du Nord du Rieu-du-Cœur.

FIRMES INDUSTRIELLES

Formation de la Société des Mines de Bully, au capital de 900.000 francs divisé en 1.800 actions de 50 fr. dont 1.000 d'apport attribuées à M. J.-H. Mesnier, apporteur. — Siège social à Paris, 49, rue Cambon. — Conseil: MM. Léon Larue, R. Vercken, H. Mesnier.

Formation de la société dite les Charbonnages du Lot, Société au capital de 600.000 francs divisé en 1.200 actions de 500 francs dont 600 d'apport attribuées à M. Rasse-Courbet, apporteur, qui reçoit en outre: 10.000 francs espèces et 6.000 parts de fondateur. Objet: Exploitation des gisements houillers de Bel-Air et extensions. Siège, 17, rue de Rome, Paris. Conseil: MM. F. Lebert, E. Coulon, A.-J. Van der Vinck, J. Grand.

Formation de la Société dite Société charbonnière des Charentes, siège social, à Marans, 41, place du port. Objet: Exploitation dans la région Sud-Ouest du commerce des charbons, de la fabrication et vente des agglomérés. Capital: 100.000 francs en actions de 500 fr. Fondateur: M. Louis Luzet, propriétaire à Marans.

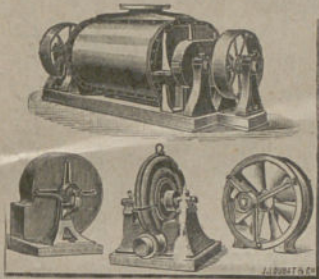
Le Directeur-Gérant: Emile DIDIER.

Lille, imprimerie G. Dubar et C^{ie}, 8, Grande Place, Lille.

W. KLEPP SUCCESEUR DE
HOEFERT & PAASCH
 PARIS, 54, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, PARIS

APPAREILS * ACCESSOIRES

pour Chaudières et Machines à vapeur en général



SOUFFLERIES

Systeme

ROOT

perfectionné

AVEC

BOITE ALESEE

(sans enduit)

POUR PRESSIONS

jusqu'à 2^m d'eau

Ventilateurs

pour Forges, Fonderies, Acié-
 ries, H^{ts}-Fourneaux, Mines,
 Ventilation, Séchage, Chauf-
 tage, etc.. etc.

INDICATEURS DE TIRAGE, PYROMÈTRE

Pompes, Pulsomètres, Appareils à jet de vapeur

ENVOI DES TARIFS SUR DEMANDE (65)

Decauville

Société Nouvelle
 des Etablissements
DECAUVILLE
 AINÉ

LILLE LYON
 BORDEAUX PARIS TOULOUSE
 66 Chausée d'Antin

Decauville

Souvent imité jamais égale

a fait le tour du monde

545 A

LE MÉTAL GLYCO

DANS VOS COUSSINETS

est une
GARANTIE

de Bon Fonctionnement
 d'Économie d'Usure

MASSELIN, GAEBLER & C^{ie}, 6, rue Barrault, PARIS

“ LE LABARIN ”

Self-Régulateur Evite-Molettes pour Machines d'Extraction

BREVETÉ S. G. D. G.

70 Appareils en France, Belgique et Allemagne. en 3 ans

Ad. SEGHERS

Concessionnaire exclusif
 FRANCE, BELGIQUE, ESPAGNE, PORTUGAL

Téléphone 265.14

rue Scribe 7 PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS ADT

Capital social : 2.500.000 francs entièrement versés

PLUS D'INCENDIES
PAR L'ÉLECTRICITÉ

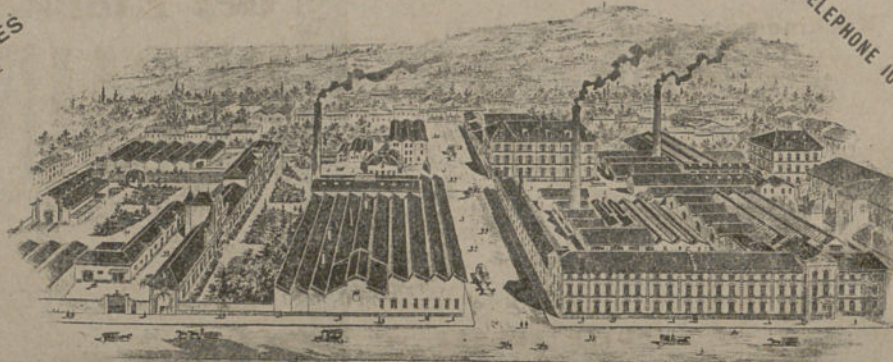
TUBES ISOLATEURS

armés d'acier étiré sans soudure, garantis, agréés par le contrôle des Mines pour l'éclairage du fond.

Tubes universels semi-flexibles

Tubes armés de cuivre, d'aluminium, de tôle d'acier plombée, galvanisée, d'acier à joints rapprochés.

"TUBES ADT"



USINES

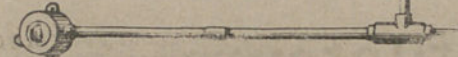
à Pont-à-Mousson
et à Blénod (Meurthe-et-Moselle).

SIÈGE SOCIAL ET DÉPÔT :

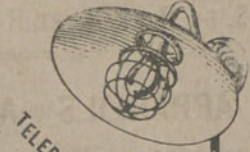
PARIS, 43, rue de Turbigo

MATÉRIEL ISOLANT COMPLET

POUR INSTALLATIONS
ET CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES



Fournisseur du Métropolitain (250.000 mètres posés du Nord-Sud et de toutes les Grandes Compagnies et Administrations)



TELEPHONE 103-10

SE MÉFIER DES IMITATIONS
Catalogues, Guides, Échantillons gratuits sur demande

Dépôts à Lille : M. E. GROS, 91, rue Jacquemars-Giélée, et dans les principaux Centres

SOCIÉTÉ ANONYME D'ESCAUT & MEUSE

au Capital de 5.000.000 de francs

Siège Social : 20, rue de l'Arcade, Paris

USINES :

à Anzin (Nord-France) et à Sclessin (Liège-Belgique).

DÉPÔTS - AGENCES :

A PARIS : MM. E. BRUCKNER et C^{ie}, 26, rue Buffault (9^e Arr^t).

A LILLE : Sté d'ESCAUT et MEUSE, 34, b. d. s. Ecoles. A LYON : MM. RICHARDSON fr^{es}, diversité

A ROUEN : M^r A. VERPILLOT, 41, rue Thiers. A BORDEAUX : M^r M. LEDOUX, 10, place du Vx-Marché.

TUBES EN FER & EN ACIER soudés et sans soudure

Acieries Martin-Siemens. Blooms, Gros Ronds de 75 à 250 m/m de diamètre. Laminoirs à tôles et larges plats.

Laminoirs à Tubes sans soudure, syst. Mannesmann, br^{ts} s. g. d. g.

ATELIERS D'ÉTRICAGE À FROID

Articles en tôle soudés au chalumeau, jusque 2^m 50 de diam. et 20^m de longueur
CANALISATIONS, RÉSERVOIRS, ETC.

COLLECTEUR DE VAPEUR ENTIÈREMENT SOUDÉ



Spécialités pour Mines :

TUYAUX EN ACIER SPÉCIAL
TRÈS RÉSISTANT À L'USURE, POUR **REMBLAYAGE HYDRAULIQUE**

ÉTANÇONS TUBULAIRES, système SOMMER, breveté s. g. d. g., pour Mines, Tunnels, Galeries, Tranchées, Echafaudages et Soutènements divers.

PÔTEAUX TUBULAIRES, pour Traction, Transport de force et Éclairage électriques. — Conduites de vapeur et d'air comprimé. — Tubes pour Congélation de Mines, Sondages, etc. — Ateliers spéciaux pour tous travaux sur tubes.

Adresser les lettres : Société d'Escaut et Meuse, à ANZIN (Nord).
télégrammes **Escomeuse**, Valenciennes. — Téléphone n° 124. (15)

FORGES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

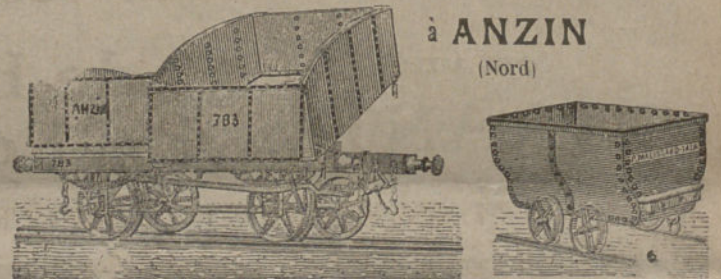
Malissard - Taza

Société anonyme au capital de 926.500 francs

MAISON FONDÉE EN 1848

à ANZIN

(Nord)



Matériel roulant de Mines, Chemins de fer et Usines métallurgiques. Berlins en fer et en acier, Pièces de rechange, Wagonnets à minerais et à terrassements, Wagons à minerais se vidant par le fond, type Somorrostro. — Wagons à houille de 10, 15 et 20 tonnes à caisses fixes ou mobiles, avec fermetures spéciales. — Wagons-citernes pour le transport des pétroles, alcools et autres liquides. — Wagons à marchandises.

Matériel d'extraction et d'embarquement des houilles et minerais. Cages d'extraction. — Parachute Taza pour guidage en bois, Parachute Malissard pour guidage métallique. — Matériel d'épuisement et de sondage. — Taquets ordinaires et hydrauliques. — Bâtiments d'extraction, Chevalets, Passerelles, Élévateurs de berlins. — Plans inclinés automoteurs. — Embarquement mécanique des charbons, système P. MALISSARD-TAZA, avec basculeurs à pendules différentiels et frein hydraulique. — Chaines flottantes.

Forges mécaniques, Chaudronnerie en fer. Ponts. — Charpentes. — Réservoirs. — Cheminées en tôle. — Conduites de gaz et d'eau. — Travaux publics. — Caissons à air comprimé. — Cloches plongeantes à dérochements, système HERSENT. — Godets de drague et de débarquement. — Bateaux. — Ecluses. — Barrages. — Ferrures d'artillerie.

ÉTUDES — PLANS — DEVIS (115)

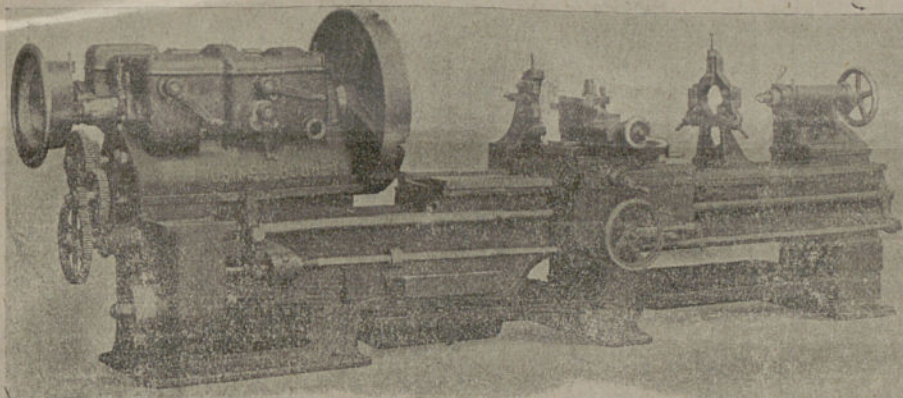
MACHINES OUTILS FRANÇAISES

CONSTRUITES PAR LES

USINES BOUHEY

43, Avenue Daumesnil, PARIS, (12^e)

Téléphone 908.68



Tour "Rex" à monopoulie de 305 m/m.

TYPES

PERFECTIONNÉS

exécutés en

GRANDE SÉRIE

Nombreuses Machines en STOCK

TAILLAGE d'ENGRENAGES - Prix très réduits.

SOCIÉTÉ HORME & BUIRE

LYON, 8, rue Victor-Hugo, LYON

MATÉRIEL ROULANT

Voitures. — Wagons. — Tramways

MATÉRIEL D'USINES, FORGES ET HAUTS FOURNEAUX

Turbines à vapeur Zoelly. Condenseurs Quiggin. Marteaux pilons
Presses à forger, système Haniel et Lueg. Moteurs à gaz et gazogènes

MATÉRIEL DE MINES

Machines d'extraction et treuils.

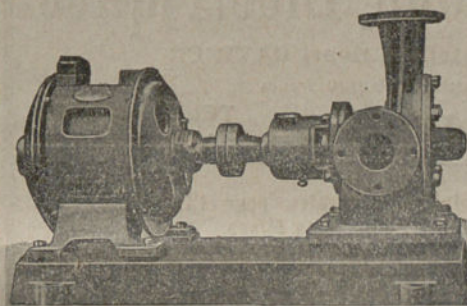
Descenderies de remblais.

Compresseurs. Ventilateurs. Pompes.

Presses à boulets ovoïdes avec trémies réglables.

Utilisation des vapeurs d'échappement

POMPES CENTRIFUGES



Berger

Ing. Const. A. et M.

101

rue de La Chapelle,

PARIS

CABLERIE MÉTALLIQUE PARISIENNE

USINE CORAMEILLES-EN-PARISIS

(SEINE-ET-OISE)

TÉLÉPHONE 441-86

SIÈGE SOCIAL ET DÉPOT :

PARIS, 23, RUE DE ROCROY, 23, PARIS

Câbles Métalliques pour la Marine, les Mines et les Travaux Publics

SPÉCIALITÉ DE CABLES PLATS POUR ASCENSEURS

Câbles extra-souples à haute résistance, pour Ballons et Aéroplanes

CABLES DE SECTIONS COURANTES TOUJOURS EN MAGASIN, AU DÉPOT

Paris, 23, rue de Rocroy, 23, Paris

ELEVATEURS

BURTON FILS

68 Rue des Marais
PARIS

TRANSPORTEURS

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCLAIRAGE
ET

Applications Electriques

Anciens Ateliers Henri CATRICE

Capital : 900.000 francs

TELÉPHONE
N° 0.002

ARRAS

TELEGRAMMES
ÉLECTRIQUE-ARRAS

Fournitures générales pour l'Éclairage dans
les Mines

NOUVELLE LAMPE A BENZINE
type "ARRAS"

acceptée par les Commissions du Grisou de
France et de Belgique, lampe à alimenta-
tion d'air par le bas; mèche plate, rallu-
meur intérieur, fermeture magnétique à
double verrou.

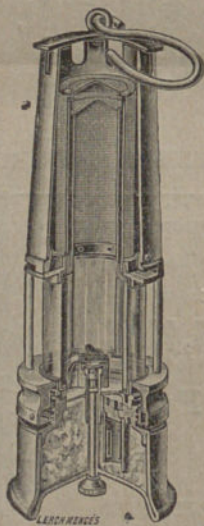
40.000 LAMPES

DE CE TYPE

vendues en un an

LAMPES PORTATIVES ÉLECTRIQUES
de Sûreté

Types NEU-CATRICE et COTTÉ



BASSIN DU CENTRE : M. Aimé GARDON, ingénieur,
7, place de la Badouillère, SAINT-ÉTIENNE (Loire).
BASSIN DU NORD : M. NÉANT, 7, rue Lambrecht, à DOUAI (Nord).
BASSIN DU MIDI : M. GAUCH, 18, rue Jeanne-d'Arc, NIMES.
BELGIQUE : M. Léon BERO, ingén., représentant à LA HESLÈRE, près Mariemont (Belgique).
(145)

Condensations Centrales

PAR SURFACE Système BALCKE PAR MÉLANGE

avec Réfrigérants à cheminée

RÉFÉRENCES, DEVIS, ÉTUDES GRATIS SUR DEMANDE

BALCKE & C^{ie}, 58, Rue Lafayette

(127)

G^{ie} PARISIENNE DES ASPHALTES

Téléphone 412-80 96, Rue d'Hauteville, PARIS

Distillerie de Goudron

& DÉRIVÉS

USINES à } CHALETTE, près Montargis (Loiret).
PANTIN, 144, route de Flandre.

Brais, Créosote, Huiles, Benzols, Benzine, Naphtaline

CRÉOPHÉNIL, désinfectant antiparasitaire.
CRÉOLIGNITE, préservant le bois de la pourriture.
BITUME factice. - CIMENT volcanique pour toitures-terrasses.

ASPHALTINE PEINTURE VERNISSEE
hydrofuge et hygiénique

La plus économique. Prête à employer.

(140)

Palans à engrenages "HADEF"

DE FRIES & C^{ie}, PARIS

19 Rue de Rocroy, 19

APPAREILS DE LEVAGE

A MAIN ET ÉLECTRIQUES

Palans Moufles Poules Crics	Chariots roulants Treuils simples Treuils à chevalets Ponts roulants	Vérins hydrauliques Grues roulantes Monte-charges etc., etc.
--------------------------------------	---	---

Palans à vis sans fin "STELLA"

C. BORNET & C^{ie}

INGÉNIEUR E. C. P., BRÉV. S. G. D. G.
10, Rue St-Ferdinand, PARIS

PERFORATRICES À BRAS & MÉCANIQUES
MARTEAUX-PERFORATEURS
avec et sans détente
FLEURETS CREUX ET MÈCHES HÉLICOÏDALES

Prospectus et renseignements FRANCO sur demande

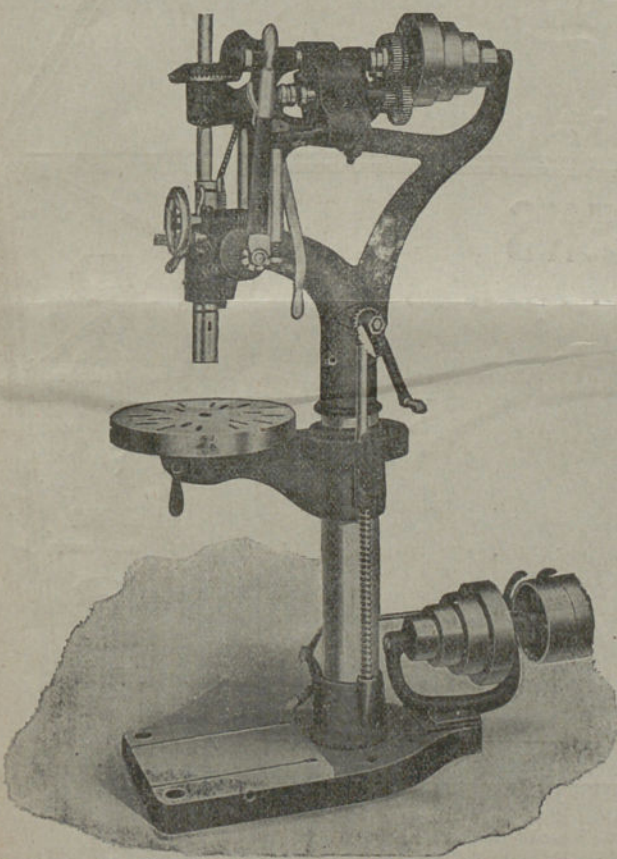
(83)

ENTREPRISE GÉNÉRALE
— de —
FONÇAGE DE PUIITS
Études et Travaux de Mines
SOCIÉTÉ ANONYME
17, Boulevard Haussmann, PARIS

Entreprise à forfait de Sondages, Forages, Fonçage de puits. — Lavoirs. — Préparations mécaniques. — Machines d'extraction et d'épuisement, etc.

* ÉTUDES - PLANS - RAPPORTS *

186



MESTRE & BLATGÉ

PARIS, Rue Brunel, PARIS

PERCEUSE "HÖFER"

AMERICAINE

N° 21

CAPACITÉ DE PERÇAGE 32 m/m

Double harnais d'engrenages.
Trois avances positives
Débrayage automatique
Poids : environ 270 kilogs.
Prix : Francs **700.**

Renseignements complémentaires sur demande

C^{ie} GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE

CAPITAL : 4 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL & ADMINISTRATION : RUE OBERLIN **NANCY**

**DYNAMOS, ALTERNATEURS, ÉLECTROMOTEURS, TRANSFORMATEURS
TURBINES A VAPEUR "ÉLECTRA"**

Brevetées S. G. D. G.

**Perceuses Électriques. Palans et Ponts Roulants
Perforatrices de mines. Accumulateurs. Lampes à arc
POMPES CENTRIFUGES. VENTILATEURS CENTRIFUGES**

Moteurs et Contrôleurs de traction.

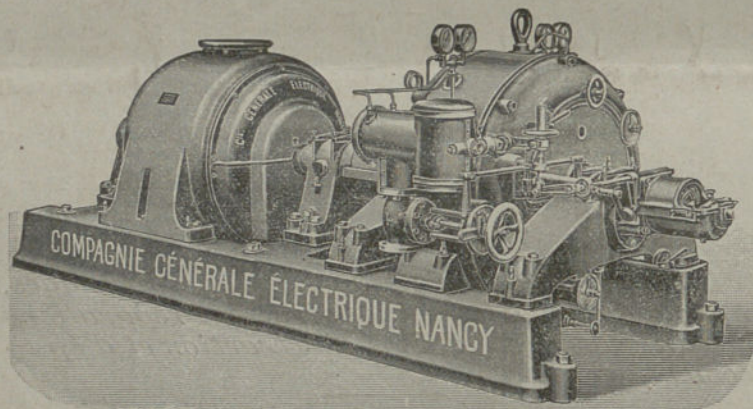
Embrayages automatiques à Friction (Brevetés s. g. d. g.). Accouplements Élastiques.

Gros et Petit Appareillage

Appareils de Mesure. Tableaux de Distribution
Moteurs spéciaux pour Applications à la Mécanique

Charbons pour Lampes à Arc. — Balais en Charbon.

Demander nos Tarifs et Notices.



Groupe turbo-alternateur de 300 chevaux. Très basse consommation de vapeur garantie.

" TREFOR "

SOCIÉTÉ ANONYME
DE

Forages & d'Entreprises Minières

CAPITAL : 1.670.000 FRANCS

Siège social : rue Defacqz, 5, BRUXELLES

Téléphone 5362

Adresse télégraphique ; Tréfor-Bruxelles

Forages profonds. -- Recherches de Mines. -- Fonçage de Puits.

Entreprise à forfait de tous Travaux de forage

Jusqu'à 2.000 mètres de profondeur

au moyen d'appareils à battage rapide (*système J. VOGT*)
combiné avec le forage au diamant.

APPAREILS DE FORAGE

forant exclusivement au diamant avec cimentation continue et sans
aucun tubage ni réduction de diamètre (*Brevets J. V. BREJCHA*)

Méthode spéciale et simplifiée pour l'injection du ciment
sous haute pression, dans les terrains aquifères, ébouleux ou
fissurés, en vue des fonçages de puits de mine (*Brevets BREJCHA*).

**SONDAGES EN TOUTES DIRECTIONS DANS
LES TRAVAUX INTÉRIEURS DES MINES**

SONDAGES pour congélation avec garantie de verticalité
Études complètes de Bassins houillers, Gisements miniers ou pétrolifères

ENTREPRISES EN TOUS PAYS

Installations les plus perfectionnées

FARCOT F^{RES} & C^{IE}

SAINT-OUEN ~ PARIS

TRANSPORTS AÉRIENS

Chariots Électro-Automatiques

TRAINAGE MÉCANIQUE

Seuls Concessionnaires et Constructeurs en
France du système **HECKEL**

Sections de travaux de la **MAISON FARCOT**

FORCE MOTRICE

Machines à vapeur. Générateurs.

HYDRAULIQUE

Moto-autopompes. Dynamo-pompes

ÉLECTRICITÉ

Dynamo (courant continu ou alternatif).

MANUTENTION

Levage, Grues, Ponts roulants, Trainage,
Transports aériens.



MANUTENTIONS MÉCANIQUES ..

A. FORMISYN.